L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garcons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

1220-21

La Voix de l'Est

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

La Météo
Neige
Minimum: 5
Maximum: 20
avec Coke ya de la Joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
PERIODIQUES

35e ANNEE - No 202 GRANBY, MARDI LE 17 FEVRIER 1970 DIX CENTS

Un pas important dans la lutte contre l'inflation

Des mesures provisoires contribueraient à restreindre les hausses de prix au pays

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC)—Les premiers ministres canadiens, réunis en conférence fédérale-provinciale, à Ottawa, ont franchi, hier, un pas important dans la lutte contre l'inflation en appuyant une série de propositions faite par la Commission des prix et des revenus.

Il s'agit de "propositions provisoires" qui, si elles sont appliquées, contribueront notamment à restreindre les hausses de prix au Canada.

Tour à tour, participants fédéraux et provinciaux à cette rencontre de deux jours, qui se déroule à huis clos, ont fait savoir qu'ils appuyaient les propositions de cette Commission, créée en juin dernier, par le fédéral.

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui avait plus tôt contesté l'action du fédéral relativement à la lutte contre l'inflation, a précisé que le Québec accueillait bien les propositions de cette commission que préside le Dr John Young.

Bertrand

M. Bertrand, visiblement satisfait de cette première journée de discussion, a quitté les journalistes en lançant: "Nous conservons notre sourire jusqu'à demain après-midi".

Cette conférence prend fin aujourd'hui et les participants ont encore deux sujets à étudier, soit la pollution et la fiscalité. C'est notamment sur ce dernier point que le Québec entend faire fléchir le fédéral en l'invitant à lui remettre, sinon un transfert net de ressources du moins, une somme de $200,000,000 qui est, selon le Québec, l'équivalent des recettes de l'impôt de deux pour cent, dit de "progrès social", perçu au Québec depuis le 1er janvier 1969. Les recettes de cet impôt servent notamment à financer le régime canadien d'assurance-frais médicaux auquel le Québec n'entend pas adhérer avant le 1er juillet 1970.

Un fonctionnaire qui assiste M. Bertrand à la conférence a fait remarquer que Québec ne s'opposait pas aux propositions de la Commission Young étant donné qu'elles ne sont pas d'ordre monétaire et fiscal et qu'elles ne peuvent provoquer un ralentissement économique dans cette province.

Propositions

La Commission rappelle dans ses propositions que les entreprises et associations professionnelles ont convenu, la semaine dernière, lors de la conférence nationale sur la stabilisation des prix, de maintenir, au cours de 1970, leurs hausses

(suite à la page 2)

Des oursons grizzly en vedette

Ces quatre oursons grizzly que Gilles Charbonneau, directeur général du Zoo de Granby, tient dans ses bras, ont tenu la vedette, hier soir, lors d'une conférence de presse à Montréal. Ils étaient les invités d'honneur des organisateurs du Salon du Sportif qui se tiendra à l'aréna Maurice Richard du 5 au 15 mars. Agés de cinq semaines seulement, ils sont les premiers-nés de l'année au Zoo. Au cours des prochaines semaines, ils profiteront encore plus car ils seront en mesure de suivre leurs mères ce qu'ils ne peuvent actuellement faire à cause de leur cécité.

La ville de Granby attire le créateur de la MANIC

Par Jean NAUD

GRANBY - Les promoteurs et constructeurs de la petite voiture québecoise "MANIC", sur le marché depuis quelques mois seulement, sont fortement intéressés à venir établir leurs pénates dans la ville de Granby. C'est ce que nous déclarait M. Jacques About, président et directeur général de Automobiles Manic Inc., devant les membres du club Richelieu de Granby.

Par ailleurs, il est possible que la MANIC doive s'exiler en dehors du Québec si M. About ne trouve pas les fonds nécessaires à la poursuite de l'entreprise. Cette possibilité a toutefois peu de chance de se réaliser, selon M. About. Il doit d'ailleurs se rendre à Québec, demain, dans le but expresse de rencontrer le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry.

"L'aventure de la MANIC, comme l'appelait M. About, est rendue à un point tel que nous ne nous suffisons plus, financièrement, en raison des demandes trop fortes de notre produit. "Le marché est là qui atteint et les possibilités sont aussi vastes que le monde.

M. About, qui n'en était pas à son premier voyage à Granby, désire intéresser les hommes d'affaires et industriels de Granby, ou toute autre personne disponible financièrement, à investir dans cette affaire dont les risques sont pratiquement inexistants et les avantages nombreux.

Il voudrait bien que quelques Granbyens y participent, car c'est ici, à Granby, qu'il voit le projet se réaliser. Plusieurs rencontres se sont déjà faites entre M. About et M. P.-Horace Boivin, commissaire industriel de la ville de Granby.

POURQUOI GRANBY?

Le créateur de la MANIC a expliqué clairement, dans une entrevue qu'il nous accordait hier soir, que Granby était l'endroit rêvé pour lui et ses collaborateurs. Premièrement, Granby jouit d'avantages et de privilèges que d'autres villes n'ont pas, étant située dans une zone dite désignée. Deuxième, la ville de Granby est située à proximité de Montréal, sans faire cependant partie de cette région métropolitaine.

Ce fait intéresse grandement M. About. L'espace disponible favorise également l'établissement de la MANIC à Granby. Les pourparlers en cours aboutiront-ils à quelque chose de concret? On se souviendra peut-être que le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, au début de l'année 1970, annonçait qu'une nouvelle industrie viendrait à Granby, au cours de l'année, au rythme de une par mois.

On disait également que plusieurs projets étaient sur le point d'aboutir! D'autre part, MM. Horace Boivin et le maire Tétreault se sont rendus à Ottawa, hier, et sont revenus en fin de journée, annonçant que le voyage avait été très fructueux. Y a-t-il été question de la MANIC? Si oui, tant mieux.

M. About, pour sa part a rencontré les autorités municipales, hier soir, à la suite de la réunion du conseil. Devons-nous entendre qu'il allait s'enquérir plus profondément des nouvelles rapportées par MM. Tétreault et Boivin?

Quoi qu'il en soit, MANIC et son créateur, M. Jacques About ne voient que Granby pour réaliser tous leurs rêves. Ce serait le site idéal. Mais il faudra alors que des Granbyens investissent dans cette création on ne peut plus québecoise.

DES OFFRES

Si personne au Québec, n'est intéressé à l'affaire, en y incluant le gouvernement de la province, nous devrons dire adieu à la MANIC. M. About a clairement établi que la province de l'Alberta, par la voir de sa Banque d'Expansion Industrielle, y était fortement intéressée, et qu'elle offrait même de financer le projet à 100%.

D'autre part, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a enregistré la même offre. Mais, M. About envisage l'exil comme une possibilité de dernière ressource. Mais il ne faudrait pas

(suite à la page 2)

Créateur de la MANIC

La CEQ menace de saisir la régionale H. Mercier

ST-JEAN --- 'La situation financière qui prévaut à la commission scolaire régionale Honoré Mercier devient de plus en plus tendue. En effet, la Corporation des enseignants du Québec et la commission d'assurance-chômage viennent de menacer de saisies cette régionale pour ne pas avoir payé ses dues à ces deux organismes publics pour le mois de décembre 1969.

Les autorités de la commission scolaire régionale Honoré Mercier ont reçu, hier matin, deux missives à cette fin, les invitant à prendre les dispositions nécessaires en vue de faire la remise de leurs cotisations.

La régionale Honoré Mercier doit quelque $19,000 à la Corporation des enseignants du Québec et une somme de $1,420.20 à la Commission d'assurance-chômage.

Lors d'une entrevue téléphonique avec M. Guy Dubé, administrateur général, ce dernier nous a révélé que la régionale devait quelque $1,500,000 à ses nombreux créanciers.

Le compte de banque de la régionale Honoré Mercier ne possède que $25,000 pour payer ses comptes.

Par ailleurs, M. Dubé a déclaré que la régionale devait un montant de près de $6,000 à l'Hydro-Québec.

On sait que la compagnie d'état a également menacé la régionale de saisies et même de couper le courant électrique si ce montant de $6,000 n'était pas versé d'ici quelques jours.

L'administrateur général de la régionale a souligné, en outre que les cours d'art culinaire, dispensés par la régionale, avaient été suspendus, il y a près de trois semaines, faute de matières premières.

M. Guy Dubé a dit que les élèves se contentaient de jouer au "ballon" en attendant de reprendre leurs activités coutumières.

Il n'y a pas de doute que les commissaires de la régionale Honoré Mercier auront beaucoup de pain sur la planche. Jeudi soir, le 19 février, alors que se déroulera l'assemblée statutaire de février.

Cette réunion régulière des membres de la commission scolaire régionale Honoré Mercier se tiendra à compter de huit heures précises, en la salle de l'école secondaire Beaulieu, située sur le boulevard du Séminaire à St-Jean.

L'assemblée mensuelle des, commissaires ne sera vraisemblablement pas présidée par le Dr Jean-Guy Lalanne, président du conseil scolaire de la régionale Honoré Mercier, puisque ce dernier est actuellement en vacances annuelles dans les pays chauds.

Tous les contribuables de St-Jean et de la région sont cordialement invités

La SQ aux prises avec un réseau d'incendiaires?

SOUTH STUKELY - La Sûreté du Québec est-elle aux prises avec un réseau d'incendiaires professionnels? C'est la question que se posent les agents de la SQ, a la suite de l'incendie qui a complètement détruit une maison de ferme inhabitée à South Studely, dans le comté de Shefford, et dont les débris calcinés renfermaient la carcasse d'une auto-neige dépourvue de la majorité de ses pièces et qu'on présume avoir été volée dans la région un peu plus tôt au cours de l'hiver.

L'hypothèse d'une main criminelle et par la suite de l'existence d'un réseau d'incendiaires professionnels a été émise par les limiers après qu'un incendie d'origine suspecte, le troisième du genre à se produire dans cette région en moins de deux semaines, eut rasé de fond en comble une maison de ferme inhabitée, appartenant à M. Jacques Lefebvre, du 3e Rang, à South Stukely, dans le comté de Shefford, et causé des pertes matérielles estimées à quelque $500.

C'est la victime, M. Lefebvre lui-même, qui a alerté les policiers et leur a fait part des circonstances pour le moins mystérieuses qui ont entouré cet incendie. C'est le caporal Robert Lamy, du détachement de Granby de la Sûreté du Québec, qui dirige l'enquête dans cette affaire.

En émettant l'hypothèse d'un incendie criminel, la police a souligné que l'édifice incendié n'était muni d'aucun système de chauffage, et qu'en plus, le service d'électricité avait été

(suite à la page 2)

Peu de défenseurs de la peine capitale à Granby

GRANBY - La campagne entreprise par le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, pour obtenir du gouvernement canadien le rétablissement de la peine de mort au Canada ne recevra pas l'appui du conseil municipal de Granby. Les membres présents à la réunion du conseil, hier soir, semblaient d'accord pour affirmer qu'ils n'avaient pas nécessairement à se prononcer sur un tel sujet.

Le directeur de la Sûreté municipale de Granby, M. Raymond Forand, suggérait "que les municipalités fassent pression auprès du ministère de la Justice, M. Rémi Paul, par voie de résolution de conseil, afin de rétablir au plus tôt la peine de mort". Dans la lettre retransmise au conseil, M. Forand donnait un tableau statistique des meurtres dans la province de Québec depuis 1944. "Vous remarquerez, dit-il une hausse sensible des meurtres depuis l'abolition de la peine de mort" c'est-à-dire en 1961.

On peut constater que le nombre de meurtres commis chaque année est très fluctuant. Voici quelques exemples: 1944, 4 meurtres; 1951, 1 meurtre; 1956, 18 meurtres; 1961, 22 meurtres; 1962, 16; 1963, 33; 1967, 19; 1968, 31; 1969, 40.

Les conseillers municipaux étaient peu enclins à faire connaître leur opinion sur un sujet aussi délicat. Malgré tout, le maire Tétreault a réussi à obtenir de ses conseillers qu'ils expriment leur opinions afin que le directeur de la Sûreté puisse savoir ce que le conseil en pense. Ainsi, on a pu apprendre que M. Emilien Ouellette est en faveur du rétablissement de la

(Suite à la page 2)

Fin d'une grève de 15 semaines à Marieville

MARIEVILLE --- La grève des 220 employés de Sivaco, à Marieville, vient de prendre fin. Ce n'est qu'après 15 semaines de grève que les parties patronale et syndicales en sont venues à une entente sur l'ensemble des points qui étaient demeurés en litige jusque là. Le travail a repris graduellement, hier matin, et tout sera rentré dans l'ordre d'ici deux semaines.

Les membres du Syndicat des employés de Sivaco, affilié aux Métallurgistes Unis d'Amérique ont approuvé l'entente intervenue dans une proportion de 66.3 pour cent. Ainsi se terminait l'une des plus longue grève qui ait effecté un groupe de travailleurs de notre région.

Les principaux points sur lesquels l'entente porte, sont les clauses d'ancienneté, les salai-

(Suite à la page 2)

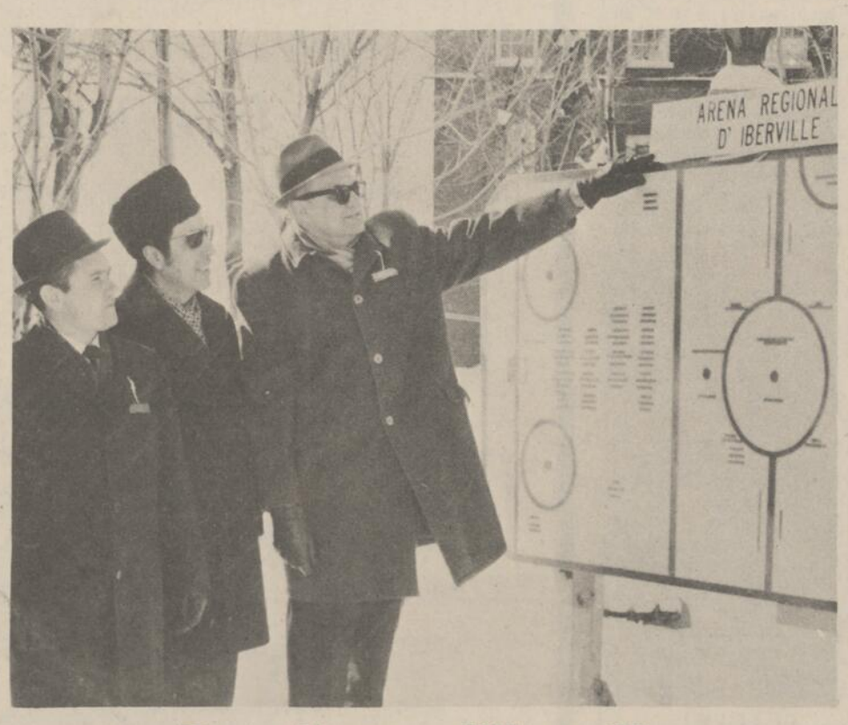

Pour l'aréna d'Iberville

Une campagne de souscription, dont l'objectif est de $60,000 a été lancée hier après-midi, à Iberville, dans le but de financer la construction de l'aréna d'Iberville. Nous reconnaissons, sur la photo: le conseiller Jacques Messier; M. Maurice Gamache, du comité de l'aréna, et le maire d'Iberville, M. Michel Monat. (Photo Studio Brouillette)

St-Hyacinthe et la CSN forment un front commun

SAINT-HYACINTHE - Dans une lettre adressée à M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion Economique régionale, le Conseil central des Syndicats Nationaux et le maire Léon Nichols de St-Hyacinthe, unissent leurs efforts pour demander à nouveau que la ville de Saint-Hyacinthe soit déclarée zone désignée.

La mise-à-pied prochaine d'une quarantaine d'employés à l'usine Goodyear fournit un argument nouveau pour prouver que la situation industrielle de Saint-Hyacinthe empire de jour en jour et que le taux de chômage ne cesse d'augmenter. Voici le texte intégral de cette lettre:

"M. le ministre, depuis votre visite à Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 1970, le Conseil central a été mis au courant que l'industrie textile (Goodyear) ferait d'ici le 1er avril 1970, une autre mise-à-pied de quarante (40) employés, pour raisons d'économie et de concurrence. A la suite de la présentation du mémoire que nous vous avons soumis, le chômage dans notre région va continuer d'augmenter."

"Pour les employés d'une usine, dont pratiquement la moitié des travailleurs se retrouvent sans ouvrage, ce fait, constitue une situation dramatique et d'insécurité. C'est souvent un désastre, le budget familial est coupé et souvent ces employés tombent dans la misère. Pour un travailleur attaché à une usine depuis plusieurs années, c'est la fin d'une tranche de vie qui s'achève."

"Quand on sait que le salaire de ces travailleurs se situe actuellement entre 2,000 et 4,000 dollars par année, ces travailleurs ne font que subsister. Par contre, quand on sait que la population de Saint-Hyacinthe va en diminuant et que le chômage va en augmentant c'est inquiétant pour une ville, une région".

"On peut dire que ceci est le début d'une longue série de crises, et rien, ne semble montrer qu'elle s'arrêtera. Pour ces motifs, M. le ministre, nous les sousignés, faisons front commun pour vous demander encore une fois d'intervenir dans cette crise de chômage qui continue d'augmenter dans la région."

"Nous vous demandons, M. le ministre, de trouver une solution à notre problème et d'apporter un peu de soulagement à ces ouvriers qui sont sans travail et à ceux qui le seront demain, pour que Saint-Hyacinthe soit zone désignée, où les travailleurs de cette région ne connaîtront que le plein emploi pour faire face à leurs obligations familiales, que ce soit la fin d'une misère et qu'il fasse bon vivre dans une cité qui a été bâtie pour les hommes et par les hommes".

Cette lettre est signée par M. Paul-Emile Comtois, président du conseil central des syndicats nationaux, et par M. Léon Nichols, maire de la cité de Saint-Hyacinthe.

Le remboursement des $200 millions

Québec connaîtra la réponse du gouvernement dès aujourd'hui

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — "Demain après-midi, nous aurons une réponse. Nous conservons notre sourire jusque là", a dit, hier, le premier ministre du Québec, alors qu'on lui demandait s'il croyait toujours obtenir du fédéral "son $200,000,000".

M. Bertrand qui s'est entretenu avec les journalistes à l'issue de la première journée de la conférence fédérale - provinciale des premiers ministres canadiens qui a débuté hier, à Ottawa, a déclaré qu'il avait espoir que le fédéral se rende enfin à ses demandes répétées.

Cette somme de $200,000,000 constitue les recettes que le fédéral aura recueillies au Québec depuis qu'il perçoit son impôt de deux pour cent, dit de "progrès social", soit depuis le 1er janvier 1969.

Les recettes de cet impôt servent notamment au financement du régime canadien d'assurance-frais médicaux auquel le Québec n'entend pas adhérer avant le 1er juillet 1970.

Dans une déclaration écrite que M. Bertrand a déposée hier, à l'ouverture de la conférence, il réclame cette somme qu'il estime absolument nécessaire pour permettre à son gouvernement de remplir ses obligations constitutionnelles.

"Si le gouvernement fédéral, malgré les arguments objectifs, véritables et raisonnables que nous apportons, devait conserver en cette matière le rigidité qui l'a si souvent caractérisé, dit-il, nous n'aurons pas d'autre choix que de prendre très bientôt les mesures qui s'imposent".

Le premier ministre québécois a été prié, à maintes reprises, de préciser le sens des termes "les mesures qui s'imposent".

Il s'est toutefois dérobé, alléguant qu'il ne pouvait en dire plus long puisque son cabinet était à la préparation du budget pour le prochain exercice financier.

Dans sa déclaration écrite, déposée à la table des discussions, M. Bertrand rappelle que le programme fédéral d'assurance-frais médicaux a été mis en vigueur en dépit de l'opposition des provinces et plus particulièrement de celle du Québec.

Ce régime constitue, selon lui, un empiètement fédéral dans un domaine provincial, la santé.

M. Bertrand soutient aussi qu'en percevant cet impôt le gouvernement central a provoqué un ralentissement économique au Québec, diminuant de plusieurs millions de dollars le pouvoir d'achat des citoyens de sa province.

Le premer ministre ajoute que le fédéral doit rendre à Québec ce qui appartient au Québec et "qui n'aurait jamais dû en sortir".

Dans un autre ordre d'idées, M. Bertrand s'est dit satisfait des propositions que la Commission fédérale des prix et revenus a faites à la conférence et qui constituent un pas de plus vers la stabilisation des prix au Canada.

Il a précisé qu'il y avait eu consensus parmi les participants sur ces propositions.

Ces propositions font notamment valoir que les gouvernements doivent faire en sorte que leurs entreprises n'augmentent pas les prix des biens et services qu'elles vendent.

Elles suggèrent aussi de comprimer les dépenses et les prêts des gouvernements.

A part la fiscalité, les premiers ministres canadiens doivent, aujourd'hui, discuter de pollution des eaux.

Déjà, M. Bertrand a demandé au fédéral de retirer son projet de loi C-144 qui traite de la gestion des ressources hydrauliques du Canada y compris la recherche, la planification et la mise en oeuvre de programmes ayant trait à leur conservation, à leur mise en valeur et à leur utilisation.

C'est notamment par le biais de cette législation que le fédéral entend régler le problème que cause la pollution des cours d'eau canadiens.

Ce projet de loi vise deux sortes de cours d'eau: les cours d'eau fédéraux et ceux relevant des provinces mais considérés par le fédéral comme étant d'"intérêt national".

Il autorise le fédéral à participer à la gestion des cours d'eau provinciaux lorsqu'il y va de l'intérêt national.

Pour le premier ministre Bertrand, cette législation constitue un empiètement constitutionnel. "Le Québec, dit-il, ne peut accepter que le fédéral agisse unilatéralement pour régir la gestion des cours d'eau provinciaux ou y contrôler la pollution, ni que son action conjointe avec les provinces soit basée sur le concept de l'intérêt national".

Tant qu'Israel refusera les resolutions de l'ONU

L'URSS apportera encore son aide aux pays arabes

LONDRES (AFP) — L'agence Tass a publié lundi soir une déclaration officieuse annonçant que tant qu'Israel refusera d'appliquer les résolutions des Nations unies, l'Union soviétique "accordera aux pays arabes le soutien nécessaire au renforcement de leur capacité de défendre leur sécurité et leurs justes intérêts".

La déclaration évoque le récent bombardement d'Abou Zaabal au sujet duquel elle dit que "le peuple soviétique condamne résolument les actions barbares et agressives d'Israel. Il exprime sa solidarité avec le peuple arabe qui lutte pour ses droits légitimes".

"Dans ses efforts d'empêcher le règlement pacifique de la situation au Moyen-Orient les dirigeants d'Israel sont prêts apparemment à franchir toutes les limites, à commettre tous les méfaits, au mépris des principes humanitaires les plus élémentaires et des normes du droit international".

"Les militaires israéliens et ceux qui leur mettent les armes dans la main croient apparemment qu'au moyen du chantage, des menaces et de l'escalade de leur agression, ils pourront obliger les pays arabes, et en premier lieu les voisins d'Israel, à renoncer à leurs intérêts légitimes et accepter les exigences impérialistes".

"Plus loin iront les agresseurs israéliens sur la voie des crimes, plus lourd les frappera la condamnation des peuples qui dès maintenant et à juste titre stigmatisent Israel en tant qu'état impérialiste — en raison de la nature de sa politique étrangère — et en tant qu'instrument au service du néocolonialisme", affirme une déclaration de l'agence Tass.

"Le peuple soviétique, poursuit-elle, condamne résolument les agissements agressifs, barbares d'Israel. Il exprime sa solidarité aux peuples arabes en lutte pour la défense de leurs droits légitimes. La politique de l'Union soviétique au Proche-Orient a pour but le rétablissement de la paix et la disparition des traces des désaccords nationaux et des guerres. Notre pays entend ne pas affaiblir ses efforts orientés vers ce but".

"Mais, souligne le document, tant que l'agresseur israélien s'oppose aux principes de la charte de l'ONU, et aux décision de cette organisation, l'Union soviétique accordera le soutien nécessaire aux gouvernements arabes pour renforcer leur capacité de défendre leur sécurité et leurs justes intérêts".

"La politique criminelle d'agression et d'atteinte à la liberté nationale des peuples, à l'indépendance et à la sécurité des peuples ne saurait ne pas rencontrer une riposte toujours plus forte", conclut le document.

L'ambassadeur de la République arabe unie, M. Ahmed Hassan El-Feki, a exprimé lundi au secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart l'extrême déception de son gouvernement à la suite de la réaction tiède du gouvernement britannique à "l'agression barbare" israélienne contre des objectifs civils au Caire, a annoncé lundi soir l'ambassade de la RAU à Londres.

Dans un communiqué publié à l'issue de son entretien avec M. Stewart, qu'il avait sollicité immédiatement après son retour du Caire où il avait été appelé pour consultation, l'ambassadeur ajoute que son gouvernement s'attendait que le Royaume-Uni, en coopération avec les autres puissances, donne un sévère avertissement à Israel en lui faisant savoir qu'il risquait des sanctions s'il continuait sa politique actuelle.

L'ambassadeur a en outre déclaré, selon le communiqué, que son gouvernement estimait que la Grande-Bretagne n'avait pas encore fait des efforts suffisants pour obtenir l'application de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, dont elle était l'auteur. "Nous sommes toujours d'avis que la Grande-Bretagne peut et doit faire un effort correspondant à ses responsabilités", ajoute le communiqué.

Sévère mise en garde de M. Eric Kierans

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Communications, M. Eric Kierans, a ordonné aux dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux hier de voir à rétablir la situation dans le conflit des postiers de Montréal sinon le gouvernement "n'aura pas d'autre choix que de recourir à des mesures extraordinaires".

En réponse à une question du député libéral de Notre-Dame-de-Grâces, M. Warren Allmand, M. Kierans a dit que la situation s'est détériorée lundi.

Le ministre doit rencontrer les dirigeants syndicaux de la CSN aujourd'hui.

Le contrat de la firme G. Lapalme Inc. doit prendre fin le 31 mars prochain et les quelque 450 chauffeurs de camions postaux font face à une éventuelle mise à pied à cette date.

Depuis le 3 février, ils ont organisé une grève rotative en guise de protestation contre cette mesure.

Les événements ont tourné à la violence, lundi, devant la tentative de boycottage de la grève tournante.

Paralysie graduelle des services postaux

MONTREAL (PC)—Un porte-parole de l'administration des postes de Montréal annonce qu'au moment où les grèves tournantes des 459 camionneurs entrent dans leur troisième semaine, les services de livraison du courrier sont menacés de paralysie.

Tous les camionneurs chargés de recueillir à la poste centrale le courrier qu'ils doivent livrer aux bureaux postaux des banlieues se sont présentés lundi au travail. Ils ont pris les sacs, les ont placés sur leurs camions et, après avoir fermé les véhicules, ont quitté le travail.

"Cela signifie, a dit le porte-parole, qu'au moins pour la matinée de lundi, les bureaux postaux de la ville n'auront pas été desservis.

"Il ne nous reste plus que le courrier levé dimanche, dit-il, et cela ne représente pas grand'chose."

Les autorités postales espéraient trouver un moyen de forcer les portes des camions et de transférer les sacs du courrier sur des camions de location.

Il n'en demeure pas moins, a dit le porte-parole que la plupart des 2,400 boîtes aux lettres de la ville n'ont été vidées qu'en fin de semaine par le personnel cadré des postes. Certaines n'avaient pas été vidées depuis une semaine.

D'autre part, cela fait plusieurs jours que des colis et du courrier en provenance de l'extérieur de Montréal se trouvent en souffrance dans les wagons de chemin de fer.

Appel au public

Les services postaux en appellent à la population de Montréal pour que seules les lettres urgentes soient expédiées. Normalement, 4,500,000 pièces de courrier sont reçues et livrées tous les jours à Montréal.

Craignant d'être mis à pied le 31 mars, à l'expiration du contrat qui lie l'administration postale à leur employeur, la société G. Lapalme Inc., les camionneurs organisent des "sessions d'études" ou se font porter malades depuis deux semaines.

A partir du 1er avril, cinq nouvelles sociétés vont prendre la succession de Lapalme pour la livraison du courrier. Elles vont probablement embaucher un grand nombre des camionneurs de Lapalme, mais sans aucune garantie de tenir compte de leur ancienneté. Certains hommes exécutent ce travail depuis 25 ou 30 ans.

Le syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), accuse M. Eric Kierans, ministre des Postes, de vouloir briser l'organisme syndical de ces camionneurs en créant cinq divisions territoriales.

Lapalme n'a pas pris part à l'adjudication des nouveaux contrats, s'estimant dans l'impossibilité de pratiquer les tarifs réduits offerts par les autres adjudicataires.

Le syndicat, pour sa part, proclame que le service du courrier ne reprendra son cours normal qu'après que la sécurité de l'emploi aura été garantie.

Quant à M. Kierans, il estime illégale la tactique adoptée par le syndicat et déclare qu'il n'acceptera de rencontrer les responsables syndicaux que lorsque les grèves tournantes auront pris fin.

SICO INC.

CLAUDE COTE

La direction de SICO INC., le plus important manufacturier de peinture à capitaux exclusivement canadiens, est heureuse d'annoncer qu'elle a retenu les services de M. Claude Côté comme représentant des ventes pour la région de Sherbrooke.

M. Côté apporte au service de ses clients plusieurs années d'expérience dans la vente de la peinture.

Granbyen appréhendé en marge du vol à Ste-Cécile

STE-CECILE-DE-MILTON La Sûreté du Québec serait sur le point d'élucider complètement le vol à main armée qui avait été commis le 31 décembre, soit la veille du Jour de l'An, à la Caisse Populaire de Ste-Cécile de Milton, et qui avait rapporté à ses auteurs une somme d'environ $2,000.

En effet, un individu de Granby, Albert Dupuis, appréhendé par la Sûreté municipale de Granby pour être interrogé en marge de délits commis dans la ville de Granby et auxquels il ne serait pas étranger, est présentement détenu dans les cellules de la prison commune de Cowansville en rapport avec le vol à main armée de la Caisse Populaire de Ste-Cécile de Milton.

C'est après un interrogatoire serré que lui a fait subir l'agent Marcel Grondin, du détachement de Granby de la Sûreté du Québec, chargé de l'enquête dans cette affaire, que le suspect a été écroué dans les cellules de la prison commune de Cowansville, où il est détenu comme témoin important en attendant sa comparution en cour des Sessions de la Paix aujourd'hui alors qu'une accusation de conspiration pour vol à main armée sera vraisemblablement portée contre lui.

Par ailleurs, un autre individu de Granby, Réal Delorme, est activement recherché par la Sûreté du Québec et est actuellement l'objet de vastes recherches dans la métropole, pour être interrogé en rapport avec le même vol à main armée.

Ce dernier est soupçonné d'avoir été celui qui a fait irruption dans la succursale bancaire et qui, à la pointe du revolver, a forcé le gérant de l'établissement à lui remettre le contenu du tiroir-caisse, soit une somme que l'on estime à $2,000.

Certains indices recueillis par la police pourraient conduire à l'arrestation du suspect très prochainement. Les limiers espèrent que la capture de Delorme leur permettra d'élucider complètement le mystère entourant ce hold-up.

Dossier individuel pour les 7,000 agriculteurs des Cantons de l'Est

GRANBY - - Le ministère de l'Agriculture, au niveau de la région des Cantons de l'Est, en collaboration avec l'U. C. C., est à mettre au point une procédure axée sur une fiche d'information générale qui servira de base pour monter un dossier par cultivateur pour les bureaux locaux et le bureau régional.

Ce travail permettra de réaliser un inventaire en vue de l'aménagement du territoire. La participation de tous les agriculteurs est indispensable si l'on veut que dès avril 1970 nous ayons un dossier pour chacun des 7,000 agriculteurs de la région, lequel dossier permettra au personnel du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de mieux conseiller les classes agricoles afin de réellement orienter régionalement agriculture.

Une première rencontre eut lieu le 28 janvier dernier pour fixer des échéances permettant de réaliser cet objectif. Des réunions d'information et un programme de publicité ont été élaborés pour réaliser ce programme.

Abercorn a eu son carnaval

ABERCORN (DNC) - - Le comité des Loisirs d'Abercorn, comté de Brome, ayant comme président M. L. Tremblay, a organisé le carnaval d'hiver 1970 dont les activités ont été les suivantes:

Une soirée du bon vieux temps; un rallye de moto-neiges; une joute de ballon-balais entre jeunes filles et mères; une ballade en traîneau; une course en raquettes; manifestation sur la patinoire avec prix pour les plus beaux costumes, les meilleurs patineurs de fantaisie.

Mme J. Brasseur est décédée, à l'âge de 79 ans

ST - VALERIEN (DNC)-- Mme Joseph Brasseur, née Rose Tétreault, autrefois de St-Valérien, est décédée à Laval des Rapides, à l'âge de 79 ans et 5 mois. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Valérien.

INSPECTEUR FLAIRETOUT

No. 122 - On a substitué le brillant. C'est Collet qui tenait la pierre au moment ou la lumière s'est éteinte. Dans un brillant pur le dessous a deux fois plus de hauteur que le dessus. Comme le vrai. De la pierre de l'étui le dessus et le dessous sont pareils.

SUITE DE

MAGNIFIQUE COUP...

Shop Enrg., 10, rue Nord, à Waterloo, et qui a rapporté à ses auteurs une somme de $100 en argent.

Enfin, à la suite d'un autre interrogatoire serré, l'individu et l'adolescente, ainsi que deux autres individus de Waterloo, auraient été reliés à un vol à main armée commis au magasin général Eric Neil, à Bondville, dans le comté de Brome, vol qui a rapporté à ses auteurs une somme de $73 en argent.

Tout ce petit monde, à l'exception de l'adolescente qui comparaîtra en cour du Bien-être mercredi, à Granby, doit comparaître aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix, au Palais de Justice de Cowansville, alors qu'une kyrielle d'accusations seront portées contre le trio.

Il semble également que l'arrestation de ces suspects permettra aux limiers de la région d'éclaircir plusieurs vols commis au cours des derniers mois, et dont les auteurs font toujours l'objet de recherches de la part des policiers.

SUITE DE

LA SQ AUX PRISES...

interrompu. Enfin, ce qui permet aux limiers d'émettre cette hypothèse et de conclure d'une façon positive qu'il s'agisse d'un incendie criminel, est la présence dans les débris calcinés de la carcasse d'une autoneige, dont les principales pièces ont été retirées et qu'on présume avoir été volée dans la région un peu plus tôt au cours de l'hiver.

Outre ces facteurs, la similitude de cet incendie pour le moins mystérieux avec les deux incendies qui ont ravagé de fond en comble deux résidences d'été, il y a moins de deux semaines, est frappante à tous les égards. Ce qui amène les limiers à émettre l'hypothèse d'un réseau de voleurs et d'incendiaires professionnels qui emploieraient cette tactique pour effacer toutes traces susceptibles de les compromettre et de conduire à leur arrestation.

L'enquête amorcée par le caporal Robert Lamy n'a pas encore conduit à l'arrestation des coupables, mais a néanmoins permis aux limiers de recueillir certains indices très valables qui vont leur permettre de pousser l'enquête davantage, et possiblement de capturer les auteurs de ces méfaits très prochainement.

SUITE DE

PEU DE DEFENSEURS...

peine de mort, la considérant comme un moyen pour faire peur aux criminels. Le conseiller Gilles Cadorette croit pour sa part qu'il faille commencer par suivre les lois existantes, alors que M. Guy Lemonde a déclaré qu'il fallait les appliquer sévèrement. L'échevin Beaudry a dit croire qu'avant de rétablir la peine de mort, on devrait être moins large pour les libérations conditionnelles. M. Fortin est le seul qui ait refusé de faire connaître son opinion.

Le maire Tétreault, tout comme le conseiller juridique de la Cité, a déclaré être fermement opposé au rétablissement de la peine de mort pour des raisons morales, ajoutant qu'une mesure comme le Centre de Réhabilitation saurait être efficace et plus humaine.

Me Bélanger a affirmé qu'on ne pouvait tirer aucune conclusion valable des statistiques des meurtres depuis 1960. Celui-ci considère qu'une peine d'emprisonnement à perpétuité est plus lourde à porter pour l'homme que la peine de mort.

SUITE DE

DES MESURES PROVISOIRES...

de prix en déçà de leurs augmentations de coûts.

Pour que cette décision des entreprises soient maintenue, il faut, soutient la Commission, que les divers paliers de gouvernement soient prêts à donner l'exemple en s'imposant, eux aussi, des contraintes rigoureuses en ce qui a trait à leurs propres programmes de dépenses, leurs prêts au secteur privé et leurs appels de capitaux.

La Commission propose aussi que les gouvernements s'assurent que les entreprises dont ils sont propriétaires ou qu'ils régissent, observent des critières analogues dans la détermination des prix, des biens et des services qu'elles vendent.

Il faudrait aussi que les pouvoirs publics soient disposés à restreindre les hausses de loyer injustifiées. En conséquence, la Commission recommande aux gouvernements l'adoption de mesures législatives pour l'examen des hausses de loyer.

On pourrait notamment instituer, dans les principaux centres urbains, suggère la Commission, des commissions d'étude des loyers qui auraient pour fonction d'examiner les hausses de loyer des locaux d'habitation autonomes déjà existants.

Les gouvernements provinciaux devraient, propose la Commission, prendre des mesures pour obtenir que les associations professionnelles retardent, au cours de 1970, toute augmentation d'honoraires.

Enfin, la Commission suggère aux gouvernements d'étudier la possibilité d'établir des sanctions applicables aux entreprises ou industries qui ne respecteraient pas les engagements pris pour restreindre la montée des prix.

Trudeau

Plus tôt dans la journée, le premier ministre Trudeau avait pressé ses homologues provinciaux d'appuyer l'action de la Commission dans sa lutte contre l'inflation.

"L'inflation peut, à la longue, constituer une menace sérieuse pour notre avenir en tant que société et en tant que nation", a-t-il dit.

A cela, les premiers ministres provinciaux ont répondu qu'ils considéraient tous que l'inflation était l'un des problèmes crucieux de l'heure au Canada et qu'il fallait la juguler. Toutefois, certains, soit les premiers ministres du Québec et des provinces atlantiques, ont soutenu que leurs provinces n'étaient pas responsables de l'inflation et que les mesures prises pour la combattre ne devaient pas provoquer de ralentissement économique et d'augmentation de chômage dans leurs Etats.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, s'est dit prêt à endosser la plupart des mesures anti-inflationnistes préconisées par Ottawa, y compris la limitation des coûts de loyer et des honoraires professionnels.

Son collègue de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a exprimé son intention de lutter contre l'inflation. Toutefois, il a précisé que cela ne devait pas restreindre les ventes.

Le premier ministre terreneuvien, M. Joey Smallwood, a fait remarquer que sa province était l'une des victimes de l'inflation bien qu'elle n'en soit pas la source.

M. Alex Campbell, chef du gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard, a soutenu que l'inflation était le principal problème du Canada. Ce problème a atteint l'état de crise, a-t-il dit, ajoutant que les fermiers de sa province en savaient quelque chose.

Le premier ministre de la Nouvelle - Ecosse, M. G. I. Smith, a déclaré que les mesures destinées à freiner l'inflation devraient être appliquées

SUITE DE

FIN D'UNE GRÈVE...

res, l'étude coopérative des tâches, la sécurité.

Au chapitre des salaires, le salaire horaire de base qui était de $1.87 au octobre dernier sera maintenant de $2.31. En fait l'augmentation moyenne pour la première année est de 44 cents; cette augmentation comprend d'abord 25 cents de l'heure comme augmentation générale et une compensation pour la diminution du nombre d'heures de travail par semaine qui passe de 44 à 40.

La deuxième année du contrat verra la mise en application de l'étude coopérative des tâches Le salaire horaire de base sera alors de $2.50 plus 7.7 cents d'augmentation entre chaque classe ou catégorie de travail. La troisième année, le salaire de base passera à $2.62 plus une augmentation de 8.5 cents entre chaque catégorie de travail.

La demande de la partie syndicale, au cours des négociations, était un salaire horaire de $2.75 à la fin du contrat.

Au niveau de la sécurité de travail, les grévistes ont obtenu une salle de premiers soins De plus la compagnie s'est engagé à fournir à ses ouvriers les bottines de sécurité où l'on en exige le port.

Par ailleurs, la compagnie ayant des projets pour la construction d'une seconde usine à Marieville, le syncidat a obtenu que la convention de travail qui vient d'être signée s'applique pour les ouvriers de cette éventuelle usine.

Enfin, le contrat prendra fin le 28 février 1973 plutôt qu'à l'automne comme cela était, jusqu'à maintenant.

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

DONNEZ DE VOTRE SANG

SUITE DE

LA VILLE ATTIRE...

penser que les promoteurs de la MANIC sont en difficulté... loin de là. Les capitaux sont devenus essentiels à la poursuite de l'expansion de la production.

Ce qui n'était d'abord qu'une aventure, est devenue une réalité, avec ses impératifs, ses exigences. Ceux-ci sont la popularité qu'a déclenchée la petite voiture le nombre sans cesse croissant des demandes, etc.

M. About a mentionné le chiffre de $250,000 de capitaux pour poursuivre le travail déjà commencé. En fait, expliquait M. About, il n'en coûte pratiquement rien pour produire une machine telle que la MANIC. Elle est construite à partir de pièces Renault et il n'est pas nécessaire de construire une usine de montage.

SOMA

Ce dernier item peut paraître insolite, lorsque l'on parle de montage d'automobiles en série.

M. About a donné l'explication que la Société de Montage d'Automobiles (SOMA), équipé pour ce faire, comblerait cette lacune avec grand plaisir. M. About a précisé que cette société para-gouvernementale connaissait certaines difficultés à cause de la faiblesse de sa production.

Le montage de la MANIC comblerait alors la différence entre la production présente de SOMA et celle qu'elle s'était fixée au début de son existence et de sa création par la Société Générale de Financement (SGF).

En fait, si la MANIC s'établissait un jour à Granby, il s'agira plus exactement d'une usine de transformation de fibre de verre en produits finis, dont la spécialité serait évidemment, la construction de la MANIC, avec un centre de recherches.

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS

MADEMOISELLE Télé - 7

en collaboration avec votre journal quotidien

La Voix de l'Est

Qualités requises;

- Etre célibataire
- Agée de 18 à 25 ans
- Posséder une personnalité intéressante
- Facilité d'expression
- Apparence agréable

Prix à gagner;

- Un voyage à Paris, pour 2 personnes
- $1200.00 pour dépenses personnelles de voyage.
- Automobile Renault 10
- Un boléro de vison

Si vous habitez la région de Granby, retournez le coupon ci-dessous à:

LA VOIX DE L'EST – a/s M. Claude Daigneault – 136, Principale, Granby.

NOM .....

ADRESSE..... VILLE.....

TEL.....

Age:..... Poids: ..... Taille: .....

Si possible, inclure une photographie et curriculum vitae

GRANBY

Un homme cause tout un émoi à l'hôtel de ville de Granby

GRANBY - Un individu à l'allure délabrée et bien connu des milieux policiers de Granby, a causé tout un émoi hier après-midi, en face de l'hôtel de ville, alors qu'involontairement, il a fait une peur bleue à la réceptionniste à l'emploi de la cité de Granby.

L'incident est survenu peu après 1 heure, lorsque l'individu en question, originaire de Coaticook et passant pour être l'un des clochards les mieux connus des Cantons de l'Est, a échoué à l'hôtel de ville, émêché, les yeux hagards et la mine désemparée.

Etant tristement vêtu et ayant l'allure des clochards que l'on aperçoit de temps à autre dans les films, l'individu en question, qui est considéré comme un indésirable par les corps policiers municipaux des Cantons de l'Est, s'est approché de la réceptionniste dans la salle d'entrée de l'hôtel de ville, pour obtenir de cette dernière, semble-t-il, une information concernant le maire de la ville.

Se retrouvant alors face à face avec ce clochard qui lui était inconnu, la jeune fille a alors pris peur et s'est mise à crier, pendant que l'homme, tout penaud qu'il était, et inconscient de la réaction qu'il avait provoqué chez la jeune fille, se dirigea vers la sortie pour finalement se retrouver à l'extérieur.

Mais les cris désespérés de la réceptionniste avaient été perçus jusqu'au quartier général de la police. C'est alors que le directeur de police Raymond Forand et le capitaine-détective Valmore Viens se précipitèrent dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville, pour trouver la jeune fille effrayée, alors que le clochard descendait les marches de l'édifice et quittait les lieux.

Les deux policiers se lancèrent alors à la poursuite de l'individu qu'ils appréhendèrent en face de l'hôtel de ville. Voyant à qui ils avaient affaire, les policiers le reconduisirent dans les cellules de la Sûreté municipale, histoire de le laisser se désaouler et reprendre ses esprits avant de le remettre en liberté.

Aucune accusation ne sera portée contre l'individu puisqu'il n'a enfreint aucun règlement, et que seule sa physionomie et son comportement ont été la cause de tout cet émoi. Quant à la jeune fille, elle s'est vite remise de ces émotions et elle en a été quitte pour une bonne peur.

La chorale de la paroisse St-Benoit a besoin de voix

GRANBY - Les membres de la chorale St-Benoit, réunis en assemblée générale annuelle, ont exprimé le voeu que d'autres paroissiens se joignent à eux.

Le groupe invite donc toutes les personnes qui ont un certain goût pour la musique et le chant à rencontrer le directeur, M. Eugène Robert, tous les dimanches, à la messe de 9 heures ou à celle de 10 heures.

Au cours de cette même assemblée, les membres ont procédé aux élections du conseil de direction de la chorale; M. Raymond Duval a été nommé président; Mme Suzanne Dumas, vice-présidente; M. Ernest Couture, trésorier; M. Arsène Hallé, secrétaire-trésorier; Mme Agathe Fortin, MM. Léopold Dumas et Claude Sinclair, directeurs.

Les Francs reçoivent Soeur Rachel Payment

GRANBY-- Le club des Francs de Granby recevra Soeur Rachel Payment à l'occasion du souper qu'il tiendra à 6 h. 30, ce soir, sous la présidence de M. Denis Dumas, au Le Monde 400. Celle-ci traitera du Centre de bénévolat des Ancelles, une oeuvre qui bénéficie de la générosité des Francs.

La police n'a signalé qu'un accident mineur

GRANBY-- La Sûreté municipale de Granby n'a signalé qu'un seul accident de circulation au cours de la journée d'hier, alors que deux automobiles sont entrées en collision, à l'angle des rues Bourget et Bérard, causant ainsi des dommages de $300.

L'accident s'est produit vers 1 heure 30, hier après-midi, alors qu'une voiture conduite par M. Claude Beauregard, 23 ans, demeurant sur la route rurale no. 2, à Racine, dans le comté de Shefford, est entrée en collision avec une autre voiture, au volant de laquelle se trouvait M. Roger Fontaine, 48 ans, du 400, rue Duvernay, à Granby.

Selon les renseignements recueillis, la collision serait attribuable au fait que l'un des conducteurs impliqués aurait omis d'effectuer son arrêt réglementaire à l'intersection des rues Bourget et Bérard. Aucun des occupants des deux voitures n'a toutefois été blessé, mais les deux véhicules ont subi des dommages de $100 et $200 respectivement.

Le décès de M. Pierre Meunier

GRANBY-- A Granby, le 15 février, est décédé M. Pierre Meunier, époux de feu Florida Larivée, à l'âge de 81 ans et demeurant au 99 de la rue St-Charles Sud à Granby.

Le défunt laisse dans le deuil une fille et un gendre, M. et Mme Marcel Desparts (Pierrette), de Granby, trois petits-enfants, Daniel, Luc et Lyne Desparts, deux soeurs, Mme veuve David Gauthier, de Granby et Mme veuve Aurice Riendeau, également de Granby, ainsi qu'un beau-frere, M. Adélard Scott, de Granby.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J.A. LeSieur Enrg., 255, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré a 10 heures a.m., et de là au cimetière de la rue Dufferin. Parents et amis sont priés de prendre note que les salons seront fermés de 5 à 7 heures p.m.

Inauguration de la Caisse Populaire Boivin, mercredi

GRANBY - - La bénédiction et l'inauguration de la nouvelle Caisse Populaire Boivin sur la rue Court, à Granby, auront lieu mercredi soir, le 18 février, à 8 heures.

On notera entre autres la présence de M. Jean-Paul Bernier, président de l'Union régionale des Caisses Populaires du diocèse de St-Hyacinthe, et M. Pierre-Horace Boivin, fondateur de ladite Caisse.

M. Uldège Legris est gérant de cet établissement.

Colloque de la FTQ en mars

GRANBY- - - Les conseils du travail qui regroupent dans les diverses régions du Québec les syndicats affiliés à la Fédération des Travailleurs du Québec tiendront un colloque, les 21 et 22 mars, à la Maison Montmorency, près de Québec. Ce colloque veut permettre aux dirigeants des conseils du travail du Québec de faire le point sur les services qu'ils rendent à leurs membres et les moyens de les améliorer.

Le Conseil du Travail de Granby délèguera à ce colloque deux représentants.

LES OEUVRES DE GRANBY--- La Fédération des Oeuvres de charité de Granby Inc. tiendra sa campagne annuelle du 1er au 15 mars. L'objectif est fixé à $35,000. L'argent recueilli sera versé aux oeuvres de Granby. Sur la photo, nous apercevons les membres du comité de la campagne, assis: MM. Jean Gagné, vice-président; Jean-Paul Bernier, président; Gérard Cazeault, directeur-général, et le Dr Jean Guertin, vice-président. Debout MM. Gérard Cadotte, vice-président; Fernand Trudeau, vice-président et Wilfrid Cadotte, vice-président.

Un avenir brillant pour Granby

M. P.-H. Boivin fait appel à la coopération de tous les citoyens

GRANBY-- M. Pierre-Horace Boivin, commissaire industriel à Granby, a parlé de l'avenir de Granby, lors du dernier souper du club des Lions, au motel Le Monde 400. Il a insisté sur l'importance de garder un esprit jeune et ouvert face au renouveau et devant l'avenir de Granby, ville dynamique et prête à recevoir de nouvelles industries et de nouveaux citoyens.

Selon M. Boivin, le départ de certaines industries de Granby peut quand même être suivi de l'arrivée de certaines autres; déjà des industries ont annoncé leur venue. Une industrie nouvelle à Granby peut procurer de l'ouvrage à beaucoup de travailleurs et même attirer de nouveaux citoyens et commerçants dans la ville. Toutefois, M. Boivin expliquait que ce que la ville voulait c'était des industries lourdes dans les secteurs de l'électronique et de l'électricité; Granby est prête à les recevoir; Granby est une ville qui a besoin de se développer.

Avec son parc industriel, la ville peut accueillir des industries lourdes; la ville est prête, la population l'est aussi. Avec de nouvelles industries, il n'y aura plus de chômage; M. Boivin précisait qu'il fallait que Granby devienne une ville où le chômage serait absent, une ville où tout le monde pourrait travailler.

M. Boivin expliquait que ce n'était pas seulement le rôle de la ville de faire venir les industries, mais celui des citoyens et des organismes comme le club des Lions et les autres clubs sociaux. M. Boivin disait que les citoyens, les Granbyens et les Granbyennes, devaient propager partout les possibilités et les beautés de la ville. En parlant de Granbyen, M. Boivin a fait remarquer à l'assistance que ce terme avait été donné par Maurice Chevalier, lors d'un passage à Granby, il y a de cela quelques années.

M. Boivin a spécifié que Granby avait de grands restaurants, de magnifiques parcs, de grandes écoles; en fait, Granby a tout pour laisser entrevoir de grandes possibilités dans le futur; un futur peut-être plus rapproché qu'on ne le croit. Le conférencier a alors mentionné un tas de choses que le public était en mesure de faire pour assurer ce brillant avenir à Granby: devenir une ville de congrès, avoir un personnel courtois; organiser des "nowhere" à Granby, des rallyes automobile; avoir des restaurants spécialisés; organiser des visites au jardin zoologique et au musée de l'auto; des visites dans les parcs, à l'aréna, à l'Escale; promouvoir les tournois provinciaux dans les sports suivants: tennis, golf, fer à cheval, plongeon, tir à l'arc, patinage (que ces tournois se fassent à Granby), etc...

M. Boivin a fait mention des chiffres suivants: 7,000 personnes sont employés dans l'industrie et autant le sont dans le commerce. L'industrie et le commerce ont donc une grande importance dans la ville.

M. Pierre-Horace Boivin a fait remarquer que le développement industriel serait la résultante de la coopération et de la bonne volonté de tous les citoyens et des clubs sociaux.

Il faut, selon le conférencier, se réveiller et s'adapter au renouveau. En terminant, le conférencier a donné quelques qualificatifs se rattachant au sigle de Granby: soleil, roue, engrenage de l'expansion qui rayonne, union, communauté, bienvenue, etc... Tous ces mots expliquent brièvement ce que le sigle industriel de la ville de Granby peut représenter pour les citoyens d'aujourd'hui et ceux de demain. Granby est une ville pleine d'espoir.

Le conférencier, qui avait été présenté par M. Paul Lessard, membre des Lions, a été remercié par M. Guy Laumaillier, également membre du club, qui a mentionné que si tous les hommes étaient comme M. Boivin, il serait facile de s'entendre; il a également qualifié M. Boivin d'ambassadeur du monde.

Les voleurs multiplient leurs méfaits à Granby

GRANBY --- Les détectives de la Sûreté municipale de Granby ont fort à faire depuis quelques semaines, les malfaiteurs multipliant leurs vols et tentatives de vols. La police a révélé hier que les plaintes portées en fin de semaine allongent de sept la liste des méfaits sur lesquels les détectives doivent enquêter.

Trois des plaintes portées concernant le vol d'enjoliveurs de roues et la plus importante tentative de vol a échoué à cause d'un système d'arlarme. Cette tentative s'est produite chez Presto Libre Service, commerce autrefois connu sous le nom de Dealer Supply. Si ce coup avait réussi, il aurait rapporté de $5,000 à $6,000 en marchandises à ses auteurs.

Les malfaiteurs ont volé les quatre enjoliveurs de roues de la voiture de M. Camille Bruneau, un citoyen demeurant à 447, rue Foch, à Granby. Sa voiture était alors stationné sur un terrain de l'Esmond Mills. La perte est de l'ordre de $100.

Mme Walter Lafrance, de Roxton Pond, a également perdu des enjoliveurs de roues, soit une valeur de $125. Sa voiture était stationnée sur un terrain de l'hôtel Windsor lorsque le vol a été commis.

M. Clifford Campbell, un chauffeur de taxi demeurant à 266, rue Denison, a aussi rapporté le vol d'enjoliveurs d'une valeur de $200. Le vol a été commis pendant la nuit, dans la cour de sa résidence.

M. Marcel Beauregard, un, Granbyen demeurant à 95, rue Decelles, s'est fait voler un manteau de cuir d'une valeur de $100 à l'hôtel Windsor.

A la station de service Texaco Marius Godin, située à l'intersection des rues Cowie et Robinson, les voleurs ont brisé l'une des vitres de la porte. Ils n'ont cependant rien pris.

Un vol par effraction a enfin été commis à la station de service Esso opérée par M. Claude Marcoux, à 187, rue Fréchette, au cours de la nuit. Les malfaiteurs ont brisé une petite vitre de la porte pour ensuite s'introduire à l'intérieur et faire main basse sur une somme de $235 en argent. Ils ont également emporté des accumulateurs et lanternes, le tout d'une valeur approximative de $360.

CAMPAGNE DE LA FEDERATION--- Granby aura cette année sa campagne de la Fédération des oeuvres, du 1er au 15 mars. Les oeuvres impliquées par cette campagne sont les Sociétés St-Vincent de Paul, Les Loisirs de Granby, le Camp de Santé; ainsi que les Oeuvres protestantes. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Jean-Paul Bernier, président de la campagne de la Fédération des oeuvres; Gérard Meunier, président pour les Sociétés St-Vincent-de-Paul, et Jean Bergeron, secrétaire-trésorier des Loisirs de Granby Inc.

Pour des oeuvres strictement locales

La Fédération des oeuvres de Granby a besoin de $35,000

GRANBY - - La campagne de la Fédération des Oeuvres de charité de Granby aura lieu du 1er mars au 15 mars; l'objectif en a été fixé à $35,000. Le comité de la campagne compte sur l'appui et la contribution de toute la population de Granby, puisqu'il s'agit de venir en aide à des oeuvres proprement locales, des oeuvres de la ville de Granby.

Le président de la campagne, M. Jean - Paul Bernier, a expliqué aux membres présents en quoi consistait la campagne, ses raisons et ses buts. Il a d'abord expliqué que la Fédération des Oeuvres de Granby existait depuis 1948 et qu'elle subventionnait les oeuvres suivantes: les Sociétés St-Vincent de Paul, les Loisirs de Granby, le Camp de Santé et les Oeuvres protestantes.

Les Sociétés Saint-Vincent de Paul ont des besoins de plus en plus grands, ce qui implique que la Fédération a besoin de plus de revenus. L'an dernier la Fédération versait $12,400 aux Sociétés St-Vincent de Paul. D'année en année, il reste que la Fédération dépasse son budget et qu'elle doit demander à la ville des octrois spéciaux.

Les Loisirs de Granby reçoivent chaque année un montant de $5,000; le Camp de santé obtient annuellement $12,000, et les oeuvres protestantes, $1,000, à savoir, $500 pour chacune des paroisses protestantes.

Dans son exposé, M. Bernier déclarait que lors de la dernière campagne, on avait accusé une baisse de $2,300 dans les arrondissements paroissiaux; M. Bernier explique ce fait par des facteurs comme l'insécurité des gens, le chômage grandissant et l'indifférence d'une partie de la population aux souscriptions de charité. Ainsi, au cours de l'année, les responsables ont revisé leurs positions et, après consultations avec les oeuvres subventionnées que nous mentionnions plus haut, il fut décidé que ces mouvements participeraient de façon plus active à la prochaine campagne.

M. Bernier a insisté sur la phrase suivante: "Il faudrait se rappeler que la Fédération aide nos pauvres, nos jeunes et les oeuvres strictement locales".

La Fédération des Oeuvres de Granby fait sa campagne sur deux échelles: d'abord, la sollicitation des noms spéciaux qui se terminera avant la campagne proprement dite, le 1er mars. Déjà, les responsables ont commencé la sollicitation auprès des personnes dont les noms sont réservés, auprès des professionnels; le comité de la campagne espère que ces personnes répondront généreusement aux auxiliaires qui les solliciteront.

La deuxième forme est la sollicitation à domicile qui débutera le 1er mars; près de 600 auxiliaires couvriront les domiciles de chaque paroisse de la ville afin de recueillir un montant de $10,000 indispensable pour soutenir les oeuvres de Granby. Toutefois, si le public de Granby ne peut soutenir ses propres oeuvres, il faudra songer sérieusement à repenser les structures de l'organisation et son mode de sollicitation. Les responsables de la Fédération des Oeuvres de Granby Inc. espère qu'en 1970 la population de Granby voudra maintenir les Loisirs de Granby, le Camp de Santé et les Sociétés St-Vincent de Paul.

M. Bernier croit que cette oeuvre est nécessaire et qu'il est possible d'atteindre l'objectif fixé.

Le comité de la campagne 1970 se compose de MM. Jean-Paul Bernier, président; Gérard Cazeault, directeur général; Lucien Montfils, trésorier; Gérard Cadotte, Jean Gagné, Wilfrid Cadotte, Fernand Trudeau et Jean Guertin, vice-présidents.

Le comité d'honneur se compose de membres du clergé, d'anciens présidents et de dirigeants de la campagne.

Magnifique coup de filet des limiers de la région

GRANBY --- Une enquête menée conjointement par les détachement de Granby et de Cowans ville de la Sûreté du Québec, ainsi que par la Sûreté municipale de Waterloo, a permis aux policiers d'éclaicir un vol à main armée, une tentative de vol à main armée et un vol par effraction, et d'appréhender quatre personnes, dont une adolescente de 17 ans, soupçonnées d'avoir trempé dans l'un ou l'autre de ces méfaits.

Grâce à son astuce et à son flair, l'agent André Demers, du détachement de Granby de la Sûreté du Québec, a appréhendé un individu et une adolescente de Waterloo, soupçonnés d'être les auteurs d'une tentative de vol à main armée survenue le 7 février, au magasin général Antoine Berthiaume, de South Roxton, dans le comté de Shefford, et qui s'était soldée par un échec total, puisque les voleurs avaient été mis en fuite par la femme du propriétaire et une jeune fille qui habite dans le même édifice.

Par ailleurs, à la suite d'un autre interrogatoire, les deux mêmes suspects auraient été reliés par la police municipale de Waterloo., à un vol par effraction survenu la nuit du 8 au 9 février, chez Pivin Tire

(suite à la page 2)

Le violoncelliste Guy Fallot donnera un concert aux JMC

GRANBY--- Le prochain concert des Jeunesses Musicales de Granby mettra en vedette Guy Fallot, violoncelliste, jeudi, le 26 février 1970, à 8 heures 15 p.m., à l'auditorium de l'école polyvalente Immaculée-Conception.

Né à Nancy, en France, Guy Fallot commença ses études de violoncelle à Lausanne avec le maître Paul Burger. Il remporta le diplôme de virtuosité au Conservatoire de Lausanne, puis à seize ans, il se vit attribuer le premier prix de sonates au concours international de Genève. Après de nombreux succès, il remportait le premier Grand Prix Piatigorsky.

Il entreprit une série de concerts à travers le monde; il remporta un éclatant succès à Carnegie Hall. Tant avec orchestre qu'en solo, il a joué au Japon, en Corée, Australie, Nouvelle-Zélande, Indonésie, Inde, Iran, Turquie, Grèce, etc., en plus des pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Parallèlement à sa carrière de soliste, Guy Fallot consacre beaucoup de temps à l'enseignement. Il enseigne depuis de nombreuses années au Centre d'Art d'Orford (JMC).

Dans son programme, l'on compte des pièces de Couperin, Beethoven, Franck, Bartok et autres.

Guy FALLOT

Il sera l'invité des JMC de Granby, jeudi, le 26 février, à l'auditorium Immaculée-Conception.

SOIREE DU MARDI
A ST-BENOIT GRANBY
Mardi le 17 février 8h. p.m.
GROS LOT: $550.
Accumulez vos billets pour le tirage d'un Lazy-Boy le 24 février Gracieuseté de Denis Richard Meubles.
Nous vous attendons les amis.

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME,
Le deuxième MINIME.

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
A L'AFFICHE CE SOIR!

OMBRES SUR LE LIBAN
EN COULEURS
horaire: LE LAUREAT:- samedi à 8.40 p.m.; dim. à 2.35 6.15, 9.40 lun. à vend. à 8.40 p.m. - admission $1.50 -

OUVERT CE SOIR
JOUEZ GAGNANT avec votre

IMPOT SUR LE REVENU
Vous gagnez toujours en confiant votre déclaration d'impôt à la succursale BLOCK de votre arrondissement. Vous gagnez avec un rapport complet et précis qui vous fait profiter de toutes les réductions que permettent les règlements. Pas d'inquiétude, vous sauvez du temps — et souvent vous économisez de l'argent.
Déclarations complètes $5 et plus
AS SEEN IN LIFE
GARANTIE
Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.
H&R BLOCK LTEE
Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 250 succursales au pays
8 COURT GRANBY (Près de principale)
372-3544
Sur semaine de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
SANS APPOINTEMENT

EDITORIAL

Trois problèmes: l'inflation, la pollution, la fiscalité

Les questions que les premiers ministres du Canada et des provinces étudient depuis hier matin dans la capitale canadienne ne sont pas de tout repos. Elles sont, peut-on dire, aussi complexes que la question constitutionnelle elle-même, à laquelle on cherche depuis des années une solution.

Il s'agit en somme pour les premiers ministres de s'entendre pour combattre efficacement l'inflation, lutter non moins efficacement contre la pollution, enfin de faire connaître leurs points de vue sur la fiscalité.

Or, même si une entente est désirable en ces trois domaines, même s'ils la considèrent essentielle à la solution de leurs problèmes, il ne leur est pas facile de se mettre d'accord. Et, ce parce que la situation ne se présente pas de la même façon dans l'une ou l'autre des régions canadiennes.

L'inflation, par exemple, il leur faut certes la combattre. Leur collaboration est nécessaire pour en atténuer les terribles conséquences. Mais elle ne commande pas partout les mêmes mesures.

Car si elle atteint son apogée en Ontario, en Alberta et en Colombie britannique, elle ne menace pas au même degré l'économie des autres régions où, en raison du chômage et de la nécessité de promouvoir l'essor des institutions économiques, les premiers ministres ne peuvent, cela va de soi, imposer les mêmes mesures restrictives.

C'est pourquoi, alors qu'Ottawa recommande une réduction des dépenses, le Québec, la Saskatchewan et les Maritimes, veulent les accroître. Car si ces provinces les réduisaient au même niveau que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie britannique, leur situation serait beaucoup plus grave que celle qu'il leur faut résoudre en ce moment. Leur économie péréclite-rait davantage, en effet, et le chômage augmenterait dans une mesure plus considérable.

Il leur est donc impossible de consentir à des restrictions qui en feraient des provinces encore plus pauvres au sein de la confédération.

Régime fiscal injuste

A ce problème se rattache, peut-on dire, celui de la fiscalité qui, depuis longtemps, fait l'objet de discussions entre le pouvoir central et les provinces.

Celles-ci se plaignent, non sans raisons, de l'écart grandissant entre leurs revenus et leurs obligations, par rapport aux revenus considérables dont dispose le gouvernement canadien pour acquitter des dépenses proportionnellement moins élevées.

Les revenus de ce dernier augmentent au point de lui permettre d'accuser des surplus de centaines de millions de dollars, alors que ceux des provinces ne leur donnent même pas la possibilité d'équilibrer leurs budgets. De là à la revendication d'une répartition fiscale plus équitable, il n'y a naturellement qu'un pas.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir le Québec réclamer plus de droits fiscaux et, en attendant, la remise des $200 millions perçus dans notre province au titre de l'assurance soins médicaux. Cette somme perçue pour une mesure sociale dont les Québecois ne bénéficient pas l'est pratiquement sous de fausses représentations, et il serait juste et équitable de la remettre au gouvernement du Québec pour lui permettre d'honorer ses obligations sans accroître ses propres impôts.

Qu'elle ait été perçue par Ottawa, ce n'en est pas moins l'argent des contribuables québecois. L'intérêt du pouvoir central est tout de même d'aider le Québec à devenir une province forte, apte à assurer la sécurité de ses citoyens.

Actuellement, Ottawa peut peut-être prétendre mieux lutter contre l'inflation en gardant ces $200 millions, mais cela n'explique pas l'écart des revenus entre les deux ordres de gouvernement. Il importe d'y mettre fin au plus tôt par une répartition fiscale basée sur les besoins réels du Canada.

Ottawa ne doit pas percevoir plus que ne l'exigent ses propres obligations, et ce afin de permettre aux provinces d'améliorer leur régime fiscal, sans obérer davantage le fardeau du contribuable.

Juridiction provinciale

Quant à la pollution, il est bien évident que le Canada tout entier doit se donner la main pour l'enrayer. Mais il s'agit de savoir comment se répartiront les responsabilités.

Pour le Québec se présente un problème de juridiction. Il y a des cours d'eau à juridiction provinciale et des cours d'eau à juridiction fédérale-provinciale.

Ainsi, dans le premier cas, appartient-il au Québec de prendre les mesures nécessaires pour épurer ses eaux, alors que, dans le deuxième cas, Ottawa est-il justifié de proposer des programmes conjoints.

Mais, en ce domaine comme en bien d'autres, surgit, dès que la discussion commence, un problème d'argent.

Le Québec peut-il à l'heure présente se lancer dans la réalisation d'un vaste programme de lutte contre la pollution, alors que ses propres finances sont dans un état précaire? Il ne le peut certes pas. Mais, Ottawa doit-il, cette fois encore, délier d'une façon ou d'une autre les cordons de sa bourse.

Comme on le voit, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre des trois problèmes à l'étude, l'accord n'est pas facile. Il faut cependant souhaiter que, dans le communiqué remis ce soir à l'issue de la conférence fédérale-provinciale, on annonce, sinon une entente complète, du moins un compromis permettant de passer à l'action. Nous le souhaitons d'autant plus que les problèmes à résoudre sont très graves.

Roland Gagné

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — ABC — 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT			PAR LA POSTE			
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par jour	10¢					
Semaine	60¢	Canada	$2.50	$6.50	$12.00	$20.00
Par année	$30.00	Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0679

L'oeuvre de Camus

Essayiste brillant, lyrique inspiré, homme de théâtre au sens complet du terme, c'est pourtant comme romancier qu'Albert Camus a connu ses plus grands succès: c'est un roman, l'Etranger, qui, en 1942, a soudain tiré de l'ombre son nom; c'est encore un roman, la Peste, qui, en 1947, a assis définitivement sa renommée de grand écrivain international. Et si la Chute (1956) a eu un retentissement un peu moindre, certains y voient (ou feignent d'y voir) son chef-d'oeuvre.

L'Etranger est une oeuvre démonstrative, didactique même. Elle est destinée à illustrer, sur le plan du roman, la notion de l'absurde analysée dans le Mythe de Sisyphe (1942) et portée à la scène dans Caligula (1938). Son titre même doit être pris à double sens (au moins): il s'applique à un personnage "étranger" à la fois aux valeurs humaines les plus ordinairement reconnues (le sentiment filial, le mariage, la carrière sociale, notamment) et au meurtre qu'il a commis involontairement: s'il a tué un Arabe, c'est par un enchaînement malheureux de circonstances, et non par esprit de haine ou de vengeance. La construction de l'ouvrage en deux parties symétriques, dont l'une présente les faits tels qu'ils se sont réellement passés, et dont l'autre décrit comment ces faits sont interprétés par la justice des hommes, vise à faire ressortir le pharisaisme des jugements que nous portons trop souvent sur autrui. Le ton neutre, détaché, de la narration, faite à la première personne, s'accorde bien à celui qui parle et prouve que l'on peut, avec des mots de tous les jours, écrire une oeuvre - Sartre l'a dit - véritablement "classique".

La Peste, à la différence de l'Etranger, n'est plus un roman de l'individu: elle dépeint un mal collectif, qui s'attaque à toute une communauté: ici la ville d'Oran. Dans la mesure où cette oeuvre, visiblement inspirée par le souvenir de l'Occupation, décrit, elle aussi, un "comportement", ce sont les réactions communes à toute une population qu'elle met d'abord en scène: la vie sociale, la vie sentimentale, la vie religieuse de tous les Oranais sont modifiées par "l'état de siège" où ils se trouvent brusquement jetés. Mais, surtout, c'est le problème moral que posent l'existence du Mal (symbolisée ici par l'épidémie) et la nécessité de lutter contre qui est au coeur de l'ouvrage: puisque "cette histoire nous concerne tous", nous devons, tous ensemble et d'un même élan, combattre la Peste partout ou elle envoie "ses rats mourir dans une cité heureuse". Ainsi, le roman, loin d'être seulement une chronique objective, contient un "appel à l'action" et se mue en "parabole".

La Chute est aussi une allégorie, dénonçant, à travers la déchéance d'un individu, le déclin de toute une époque. Le héros-narrateur n'est plus, comme dans l'Etranger, un simple employé: c'est un avocat, qui, après avoir remporté des succès, a entendu retentir, une nuit, le ricanement symbolique de l'ironie et s'est mis à douter de ses vertus. Se livrant à l'autocritique, il s'est fait "juge-pénitent": autrement dit, il ne s'est accusé publiquement que pour pouvoir, à son tour, accuser les autres.

Ce climat sombre se retrouve dans l'Exil et le Royaume (1957) recueil de six nouvelles, où l'écrivain jongle un peu de sa virtuosité dépouillée. Pourtant, l'une d'entre elles au moins - Les Muets -, récit d'une grève dans un atelier de tonnellerie, nous assure de la fidélité de Camus au monde ouvrier, dans lequel il fut élevé, et à cette notion d'humanité dont aucun homme n'a le droit de s'exclure.

LITTERATURE FRANCAISE, Larousse éd.)

"Médium-Saignant"

Mes idées se bousculent à la sortie de ce socio-drame de Françoise Loranger ou je me suis vu tel que je suis; où je nous ai vus avec nos grandeurs et nos misères, les uns à côté des autres, désunis dans la pensée comme dans l'action, tourmentés que nous sommes par le démon de la peur. "Peuple sans histoire" avait dit Durham! "I was born in Québec; I am as Quebecer as you are" de dire l'Anglais sur la scène, mais il ajoute: "We would never do what you are doing know", c'est-à-dire, laver votre linge sale en public, parce que nous, nous avons une culture et des manières!

Medium-saignant est une Ecole d'éducation populaire. C'est aussi un retour sur soi incontestablement bénéfique: "je me hais de ce que j'ai peur; je me hais de ne pas tirer dans le même sens que les autres; je me hais de détester les jeunes; je me hais de ne pas m'accepter tel que je suis pour me changer . . . "

Et ça prenait un prêtre un peu bébête extérieurement, pour déclencher toute cette remise en question finale, pour provoquer cette action ensemble dans toute la richesse et le dynamisme de nos possibilités. La pièce de Loranger est vraie du début à la fin. Elle est objective jusque dans le rôle du prêtre qui est un rassembleur, au lieu d'être une vedette qui ne fait que du prêchi-prêcha omnubilant ainsi le rôle vrai de la Parole.

La piece de Françoise Loranger, elle est vraie jusque dans la participation des spectateurs qui se défoulent, qui sur le dos du voisin, qui sur le dos des jeunes ou des vieux, qui sur le dos de l'anglais, qui sur le dos du curé, des Evêques. La pièce est encore plus vraie parce que parmi les spectateurs comme dans la vie, il y a des têtes folles. Et j'ai admiré de façon particulière Jean Duceppe (Mr Wellet) d'avoir provoqué jusqu'à le faire monter sur scène, un spectateur un peu dingue, qui entravait le bon jeu des acteurs parce qu'il croyait encore, comme disent si bien les Français, "à la poupée qui tousse".

La Comédie Française au Canada

La Comédie Française entreprendra sa troisième tournée officielle au Canada, le 24 février à Montréal où elle présentera quatre pieces à la Place des Arts sous le patronage de l'Association Française d'Action artistique et de Canadian Concerts & Arts. La troupe se rendra ensuite à Toronto, Québec et Ottawa avant de partir pour une grande tournée aux Etats-Unis dont un mois à New-York.

Les deux premières visites de la Comédie Française au Canada remontent à 1955 et 1962 et son succès avait été immense auprès des foules attirées par cette troupe prestigieuse. Cette fois, après Montréal, la Maison de Molière se produira à Toronto le 9 mars, à l'O'Keefe Centre, puis à Québec, du 11 au 24 mars au Théâtre Capitol et à Ottawa, le 16 mars, au Centre National des Arts.

A son programme, la Comédie Française a inscrit cette année les oeuvres suivantes: "Amphitryon", comédie en trois actes et un prologue de Molière dans une mise en scène de Jean Meyer; "La Troupe du Roy", un hommage à Molièr par les Comédiens français; "Dom Juan", comédie en cinq actes de Molière dans une mise en scène d'Antoine Bourseille et "Electre", pièce en deux actes de Jean Giraudoux dans une mise en scène de Pierre Dux.

La distribution, dans chacune de ces pièces, réunira les noms de sociétaires et de pensionnaires du Français dont certains sont très connus du grand public comme acteurs et vedettes de plusieurs films. Citons les noms de Jacques Charron, Annie Ducaux, Georges Chamarat, Robert Hirsch, Jean Piat, Paul-Emile Deiber, Denise Gence, Georges Descrières, Jean-Paul Rousillon, Jacques Toja, Jean-Louis Jemma, René Arrieu, Simon Eine, Catherine Hiegel et quelques autres.

A propos de la Comédie Française, rappelons qu'elle fut le reflet des victoires et des épreuves de la France. Elle fut le miroir de son Histoire. Les archives disent qu'elle date de 1680, et c'est la date inscrite au sommet de la scène. Mais la date vraie est 1658, à l'arrivée de Molière à Paris, un an avant la création des "Précieuses Ridicules".

Mais pratiquement, qu'est donc la Comédie Française?... C'est un Théâtre, mais pas comme les autres, car il se manifeste sur deux scènes conjointement, à Paris: la Salle Richelieu et la Salle Luxembourg. A Richelieu, les classiques; à Luxembourg, les modernes, les créations et les reprises. La Comédie Française, c'est un répertoire immense, entretenu sans relâche, augmenté sans répit.

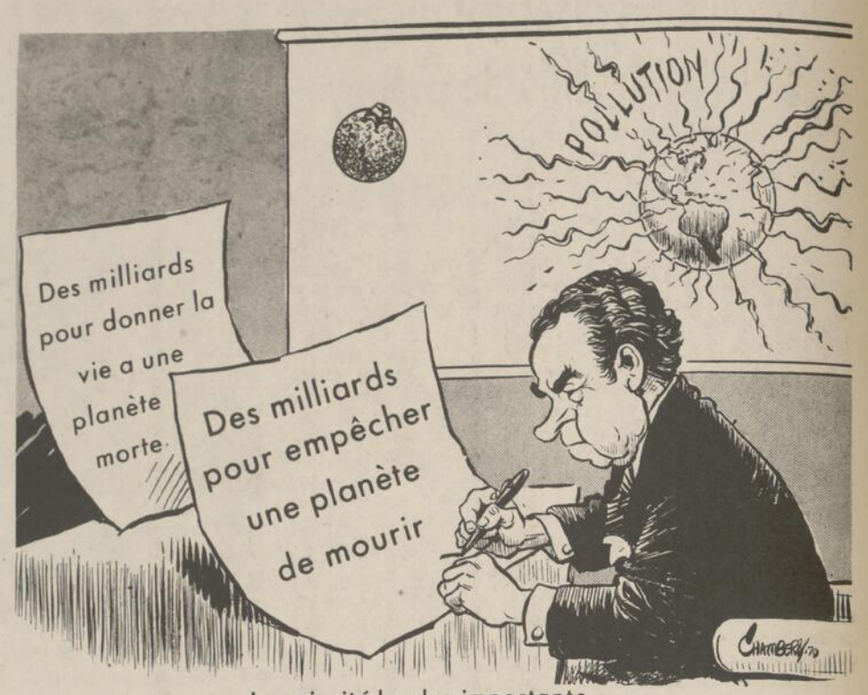

La priorité la plus importante

Où achète-t-on les machines agricoles?

Quels sont les facteurs les plus importants qui incitent l'agriculteur à acheter de tel détaillant de machines agricoles plutôt que de tel autre? Selon une enquête effectuée dans les Prairies, le choix ne tient pas tant à la marque de machines dont le détaillant est concessionnaire qu'à sa réputation et à son affabilité envers la clientèle ainsi qu'à la qualité de son service d'entretien et de réparation.

D'après la même enquête, il appert que, pour obtenir des renseignements sur les machines agricoles, les agriculteurs font peu confiance aux comptes rendus ou à la publicité dans les journaux et les magazines, ou à la radio et à la télévision, et encore moins aux opinions des représentants agricoles ou des conseillers fédéraux en agriculture. Ils préfèrent recueillir leurs renseignements en bavardant avec leurs voisins ou en observant leurs machines à l'oeuvre.

Les résultats de l'enquête, au cours de laquelle 85 agriculteurs ont été interrogés systématiquement par M. Alexander Segall, - sociologue à l'Université du Manitoba, - ont été rendus publics par la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles. Le commissaire, M. Clarence Barber, a souligné que les opinions formulées dans le document en question étaient bien celles de M. Segall et non celles de la Commission, dont le rapport définitif sera publié à une date ultérieure au cours de l'année.

Les 85 agriculteurs interrogés vers le milieu de 1967 par M. Segall ont été choisis au hasard dans les régions de Beauséjour, Portage la Prairie et Minnedosa au Manitoba, dans le district de North Battleford en Saskatchewan, et dans les environs de Camrose et de Namaka-Strathmore en Alberta. La plupart cultivaient de 160 à 640 acres, et 30 d'entre eux accusaient des ventes annuelles dépassant $10,000. Presque tous avaient fait des achats importants de machines agricoles au cours des cinq années antérieures.

Parmi les autres résultats de l'enquête, on relève ce qui suit:

- D'après les résultats de l'enquête, l'auteur concluait que la plupart des agriculteurs géraient bien leurs affaires ("l'index de rationnalité" indiquait un nombre élevé de points), mais que leur comportement en tant qu'acheteurs de machines agricoles était "rationnellement faible". Par exemple, 26 des agriculteurs estimaient pouvoir faire un investissement profitable en achetant de nouvelles machines au cours des trois années subséquentes, et ils ont bien voulu déclarer le montant qu'ils étaient disposés à investir. Mais quand on leur demanda de quelle façon ils étaient parvenus à ces chiffres, les motifs invoqués furent vagues et indiquèrent peu de planification ou d'idée bien arrêtée de leur part.

- Des 85 agriculteurs interrogés, 65 avaient emprunté pour financer au moins une partie ou la totalité du coût d'acquisition de leurs machines les plus récentes. Soixante-deux pour cent de ceux qui avaient emprunté l'avaient fait pour défrayer la moitié du coût des machines, ou davantage. Mais, de façon générale, leur attitude était incertaine face au crédit. La plupart déclaraient qu'ils préféraient accumuler leurs propres capitaux plutôt que d'emprunter. Néanmoins, un grand nombre d'entre eux étaient d'avis que les agriculteurs qui empruntent pour agrandir leur exploitation retirent de plus grands bénéfices que ceux qui possèdent une petite ferme libre de dettes. Selon eux, le crédit est trop facile et les agriculteurs doivent faire très attention à ne pas s'endetter "jusqu'au cou".

- Les agriculteurs désapprouvent fortement le genre d'essais qu'effectuent les compagnies de machines agricoles. Ils estiment que les essais effectués avant que les nouvelles machines ne soient vendues aux agriculteurs ne sont pas suffisants. Ainsi, l'agriculteur est encore "l'essayeur principal". Un grand nombre d'entre eux estimaient qu'un corps indépendant ou un organisme du gouvernement devrait essayer les nouvelles machines avant leur mise sur le marché. A leur avis, les recherches en matière de conception et de durée des machines sont insuffisantes. La plupart des agriculteurs désireraient une plus grande normalisation des pièces de rechange.

"L'Industrielle"

"C'est avec enthousiasme et une fierté particulière que nous présentons ce rapport annuel à tous les détenteurs de polices de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, lesquels en sont devenus les seuls propriétaires par suite de l'annulation du capital-actions qui mettait fin à l'intérêt des actionnaires."

C'est en ces termes que le président de L'Industrielle, Monsieur S.E. Brock, s'adressait aux détenteurs de polices, le 16 février 1970, à la première assemblée générale annuelle tenue depuis que la compagnie est devenue une compagnie mutuelle d'assurance-vie.

Une analyse du rapport annuel pour le dernier exercice financier montre des résultats favorables dans les différentes opérations de la compagnie.

MUTUALISATION

A la fin de 1969, la compagnie avait déjà racheté 99% de son capital-actions au prix global de $32,160,087 et un montant de $347,913 a été mis en réserve pour le rachat éventuel des actions non-présentées à cette date.

VENTE DE NOUVELLES AFFAIRES ET ASSURANCE EN VIGUEUR

Au cours du dernier exercice financier, les ventes de nouvelles affaires se sont élevées à $257,361,070 pour porter le montant global d'assurance en vigueur à $2,092,530,149. Dans la branche ordinaire, il y a eu une augmentation dans les ventes de plus de 10% par rapport à 1968.

REVENUS

Le détenteurs de polices ont payé $41, 102,594 en primes alors que le revenu net de placement s'est élevé à $13,856, 231; le revenu total est passé de $56, 657,639 en 1968 à $57,988,006 en 1969.

PRESTATIONS ET RESERVES

Au cours de l'année la compagnie a payé $7,278,695 à des bénéficiaires et $15,371,095 à des détenteurs de polices; elle a également versé $2,005,722 sous forme de dividendes aux détenteurs de polices. A la fin de l'année, la réserve mathématique s'établit à $168,205, 510, la réserve pour fluctuations dans la valeur des actifs et pour imprévus à $3,000,000 et le surplus non réparti à $11,769,097.

TAUX NET DE RENDEMENT

Le taux net de rendement sur le portefeuille de placements a augmenté à 6.63% par rapport à 6.51% en 1968. Ce taux moyen de rendement a suivi une courbe ascendante continue au cours des 19 dernières années; la compagnie occupe ainsi une des toutes premières places dans ce champ d'activité de l'industire de l'assurance.

ACTIF

Malgré les déboursés considérables encourus pour le rachat des actions, l'actif de la compagnie a augmenté à $224, 138,666 au 31 décembre 1969.

FONDS SEPARE

Dans ce fonds, la faleur de l'unité est passée de $10,39 à $10,41. Un faible pourcentage de fonds semblables, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, pouvait rapporter une augmentation dans la valeur nette de leurs actions en 1969.

En supplément aux nombreuses combinaisons d'assurance contenant des garanties à long terme déjà offertes au public, la compagnie est présentement à développer différentes formes de contrats à prestations variables qui seront adaptés aux exigences de la protection et de l'épargne.

Le président de la compagnie terminait son allocution aux détenteurs de polices comme suit:

"1969 fut aussi pour nous une année de consolidation alors que le cours normal de notre activité marquait obligatoirement des temps de ralentissement et que nous apprenions à vivre à l'intérieur d'un nouveau système plus contraignant d'imposition sur le revenu. Elle fut une année de préparation à relever les défis et à profiter pleinement des possibilités qu'apportera à L'Industrielle son nouveau rôle de compagnie mutuelle d'assurance-vie. Nous ne voulons pas vivre des succès du passé et nous sommes déterminés à façonner ceux de l'avenir."

ST-HYACINTHE

SOIREE D'INFORMATION-- M. Jacques Parizeau, économiste du Parti québecois, a rencontré la population maskoutaine pour l'informer des implications économiques de la souveraineté du Québec, M. Parizeau s'est surtout attaqué pendant sa conférence au problème du chômage non seulement dans la région de Saint-Hyacinthe mais dans le Québec tout entier. Il a également traité des nombreux conflits économiques qui naissent à cause de deux gouvernements au sein d'un seul pays. Sur cette photo nous voyons M. Parizeau, à gauche en compagnie de personnes de la région, à la suite de la conférence.
(Photo Michel Rouette)

Elle sera même en avant de son temps

La médecine vétérinaire avancera à pas de géant

SAINT-HYACINTHE-- M. Pierre Thibert, président du comité "portes ouvertes '70", à l'Ecole de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, a signalé dans l'allocution prononcée devant quelque 250 personnes, la plupart médecins vétérinaires, que la professiondemédecine vétérinaire s'oriente sur une nouvelle route au Québec et que pour s'armer en conséquence, le futur vétérinaire devra redoubler d'ardeur dans ses études.

"La médecine vétérinaire avancera à pas de géants et progressera non seulement au rythme du monde actuel mais bien en avant de son temps.

"La médecine préventive utilisera alors l'arsenal très précieux des plus récentes découvertes sur les conditions du milieu et d'élevage, sur l'insémination artificielle à grande échelle, sur les épreuves de laboratoire, les régimes alimentaires avancés et le contrôle des maladies microbiennes et parasitaires.

Selon M. Thibert c'est alors seulement que le médecin vétérinaire spécialiste prendra toute sa valeur et que chaque membre de la profession devra travailler en étroite collaboration avec ses collègues.

"C'est dans le but d'établir la preuve de cette orientation de la médecine vétérinaire que les étudiants ont réalisé les portes ouvertes.

"En quittant l'université, le jeune vétérinaire voit s'ouvrir devant lui les nombreuses portes que son diplôme lui donne le droit de franchir.

M. Thibert a alors émis le voeu de voir se multiplier les contacts entre les étudiants vétérinaires et les vétérinaires. Les étudiants espèrent par ceci une meilleure compréhension, une coopération encore plus étroite et une participation plus grande de l'aile étudiante aux activités et à l'évolution de la médecine vétérinaire.

Le comité d'organisation des "portes ouvertes '70" était formé de MM. Pierre Thibert, président; Gilles Labelle, Norman Lawlor et Michel Paul.

Une douzaine d'hôtesses recevaient également les visiteurs à l'entrée de l'Ecole de médecine vétérinaire. Elles expliquaient aux visiteurs le but de ces portes ouvertes et les invitaient à prendre la direction des kiosques et salles d'exposition.

La plupart de ces hôtesses étaient des étudiantes de médecine vétérinaire.

St-Hyacinthe a 64 milles de trottoirs

SAINT - HYACINTHE-- La cité de Saint-Hyacinthe comprend dans ses limites une longueur totale de 340,307 pieds de trottoirs, soit une longueur en mille de 64.45.

Il est à noter que depuis quinze ans, il y a eu une augmentation de 121,479 pieds ou 23.05 milles de trottoirs.

Le total enregistré à la fin de l'année '69 représente une augmentation de 3,178 pieds ou de .60 mille sur celui de l'année précédente et provient de la construction de trottoirs neufs ou de l'addition à l'inventaire de trottoirs existants lors de l'annexion de territoire.

L'annexion a permis d'ajouter une longueur de 2,244.4 pieds.

D'autre part, on doit signaler que la réfection de trottoirs ou encore l'arrondissement des coins de rues exécuté lors de travaux d'élargissement de rues ou d'amélioration d'intersection apporta dans certains cas des diminutions dans la longueur des trottoirs mais il n'en fut pas tenu compte dans les inventaires de la ville.

Une longueur de 2,645 pieds de trottoirs a été refaite à neuf en 1969.

Le chômage à Saint-Hyacinthe

"C'est l'une des régions les plus touchées de la province de Québec"

SAINT-HYACINTHE (Par Normand Messier) - - Tout comme il l'avait fait au cours du mois de décembre dernier, le député de la circonscription de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes, M. Théogène Ricard, est revenu à la charge pour demander au ministre de l'Expansion économique et régionale, M. Jean Marchand, de considérer avec attention le cas de la région maskoutaine, que plusieurs voudraient voir au nombre des zones désignées.

M. Ricard s'est employé une fois de plus à dresser le bilan économique de sa circonscription. "Dans la région de Saint-Hyacinthe, la situation est décrite par les syndicats ouvriers comme alarmante, a dit le député conservateur. "Au cours des derniers mois, plusieurs industriels ont dû fermer les portes de leurs usines à cause du manque de travail, jetant ainsi des centaines de personnes sur le pavé. Plusieurs autres industriels ont été forcés de réduire considérablement leur personnel, avec le résultat que, dans la seule région de Saint-Hyacinthe, on compte près de 4,500 chômeurs".

"C'est une des régions les plus touchées de la province de Québec et les citoyens qui l'habitent méritent sûrement une attention particulière du ministre", a lancé M. Ricard.

Le député de Saint-Hyacinthe s'est dit du même avis que les ouvriers en général et que les chefs d'entreprise qui réclament à grands cris une étude complète de la situation économique de la région ainsi que sa désignation par le gouvernement fédéral.

M. Ricard a aussi tenté de réfuter, tout comme il l'avait fait dans son discours prononcé à la Chambre des Communes au cours du mois de décembre dernier, l'argument voulant englober la région de Saint-Hyacinthe dans la périphérie de Montréal. Rappelant qu'on avait totalement tort de penser ainsi, M. Ricard en a voulu comme témoin le maire de Saint-Hyacinthe, Me Léon Nichols, qui, lors du passage récent de M. Jean Marchand dans nos murs, lui avait illustré la concurrence déloyale que notre région avait à subir, au point de vue industriel, devant les villes de Drummondville, Saint-Jean et Granby, qui sont désignées.

Les rues couvrent une distance de 60 milles

SAINT - HYACINTHE-- Les rues de la ville de Saint-Hyacinthe s'étendent sur une longueur de 318,036 pieds, soit une longueur en milles de 60.23.

Ce total représente une augmentation de 32,780 pieds ou de 6.20 milles sur celui de l'année 1968.

8.64 milles de rues sont faites de béton de ciment; 42.89 milles en asphalte; 6.72 milles, en gravier ou en pierre; 1.98 mille de rues sont considérés comme ouverture temporaire.

Visite industrielle du Richelieu le 17

SAINT-HYACINTHE - - Mardi le 17 février, le club Richelieu de Saint-Hyacinthe visitera l'usine de la Kimberly Clarck, à 5 heures de l'après-midi.

Cette visite sera suivie d'un souper-causerie où M. Jean-Guy Gladu, surintendant aux relations industrielles de la Kimberly Clark, présentera un film et entretiendra les membres sur cette compagnie qui expédie ses produits dans le monde entier.

Le centre culturel offre les bienfaits du Sauna

SAINT - HYACINTHE-- Au nombre de ses services, le centre culturel et récréatif possède un bain Sauna, ouvert au public douze mois par année. Tous ont entendu parler des bienfaits du Sauna, mais peu connaissent tous ses avantages:

Il est recommandé par les médecins pour tous les hommes et toutes les femmes. Un fait étonnant, c'est qu'il est bienfaisant en toutes saisons: l'été, il permet de se sentir moins en chaleur, les glandes sudoripares étant en quelque sorte vidées de leur encombrement. L'hiver, cependant, le Sauna rend moins résistant au froid. Mais il est efficace contre l'enrouement causé par un rhume, une bronchite, l'asthme, et autres troubles respiratoires et il est fortement recommandé pour les hypers-tendus et les gens souffrants de haute tension.

Un fait indéniable est que la dilatation des glandes sudoripares permettant la sudation, est nécessaire à la santé et à la vie, et que plus on pourra transpirer de façon abondante et rationnelle, meilleures sont les chances de vivre "en forme".

Cette pratique est toutefois contre-indiquée pour les personnes souffrant d'exzéma, psoriasis, infection de la peau, laquelle pourrait contaminer les lieux. Les cas d'insuffisance cardiaque, d'épilepsie, d'hémiphlégie, d'ancienne trombose cérébrale et les diabétiques qui absorbent de l'insuline doivent éviter les bains Sauna, à moins d'une étroite surveillance médicale.

La salle du bain Sauna du centre culturel a été construite de façon à permettre une surveillance de la part d'un observateur extérieur, ceci pour des raisons de moeurs et de sécurité. Une horloge placée du côté extérieur du bain permet un contrôle minuté de la part du pratiquant. Le temps approximatif pour prendre un bain Sauna est d'environ une demie-heure. Les seuls accessoires absolument nécessaires sont un maillot et une serviette de bain.

Les heures d'opération du Sauna au centre culturel sont les suivantes: pour hommes, les mardi, jeudi et vendredi soirs, de 8h.30 à 11h.45, et le dimanche après-midi de 2 heures a 5 heures. Pour femmes, les lundi, mercredi et samedi soirs, de 8h.30 à 11h.45, et le mardi apres-midi, de 2 heures à 4 heures.

POUR LES FEMMES

A partir du 24 février prochain, le centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe consacrera tous ses mardis après-midi a une activité spéciale pour les dames.

Cette activité comprendra, des cours de conditionnement physique (gymnastique), du bain libre avec surveillance et des cours de natation gratuits pour celles qui le désirent, des cours d'initiation aux plongeons, et la salle du bain Sauna sera disponible.

De plus, pour faciliter l'accès à cette activité, le centre culturel met à la disposition des dames une salle de surveillance pour les enfants âgés de trois ans et plus. Ils seront pris en charge pour l'après-midi par des moniteurs.

Les conditions à remplir pour bénéficier de ces après-midi sont: l'abonnement annuel à la piscine du centre culturel (familial $30, ou individuel $20, ce dernier comprenant une foule d'avantages); et une contribution de $5 par quatre semaines ($1.25 par après-midi) laquelle fait bénéficier des six items cités. Une musique de choix complétera l'atmosphère de détente.

Dans Bagot

Travaux en cours

SAINT - HYACINTHE-- Dans le comté de Bagot, le ministère de la Voirie vient de terminer les travaux de déboisement du Chemin de la savanne dans la municipalité de la paroisse de Saint-Pie, sur une distance d'un mille. Ces travaux font partie du projet de construction de la route Farnham - Saint - Pie - Saint-Hyacinthe.

Le ministère de la Voirie entreprendra bientôt des travaux de dynamitage sur le chemin du Rang de la Carrière, dans la municipalité de Saint-Ephrem d'Upton en vue de l'élargissement du dit chemin. Le ministère des Richesses naturelles, pour sa part, est à exécuter des travaux de réparations au barrage situé sur la rivière Noire, dans les limites du village de Saint-Pie.

Visite à l'évêché

SAINT-HYACINTHE - Mère Marie-Jeanne Louyse, supérieure générale des Soeurs de la Charité de Namur, était de passage à l'évêché de Saint-Hyacinthe.

Mère Louyse a déjà exercé son apostolat pendant trois ans à Sorel où les Soeurs de la Charité de Namur oeuvrent depuis 1955.

Ces mêmes religieuses ont ouvert un noviciat à Beloeil, en 1965.

Un souper-jeunesse au club des Francs

SAINT - HYACINTHE-- Le club des Francs de Saint-Hyacinthe organise pour mardi, le 24 février, un souper-jeunesse, auquel participeront autant d'étudiants que de francs.

Le souper sera servi au Centre d'apprentissage des métiers de la construction, à Saint-Hyacinthe.

C'est la première fois que le club organise une telle manifestation. Un sujet d'actualité sera discuté par les francs et les étudiants pendant le souper et une plénière se fera à la fin du repas.

Tous les membres sont cordialement invités à cette rencontre.

"Les sorcières de Salem" au Cegep de St-Hyacinthe

SAINT - HYACINTHE-- Le Centre dramatique populaire, en collaboration avec l'option théâtre du Collège d'enseignement général et professionnel de Saint - Hyacinthe, présentera la pièce d'Arthur Miller, "Les sorcières de Salem" du 27 février au 15 mars.

Après avoir présenté deux pièces de grands auteurs classiques. "Arlequin, valet de deux maîtres" de Carlo Goldoni et "Le songe d'une nuit d'été", de William Shakespeare, le Centre dramatique populaire veut maintenant présenter à son public une pièce de répertoire populaire dont l'auteur est très près de nous.

Non seulement qu'Arthur Miller soit américain, mais aussi parce que la pièce se situe dans un contexte puritain semblable à celui que le Québec a déjà connu.

La mise en scène est assurée par le directeur artistique du Centre dramatique populaire, M. Claude Grisé. Les décors de style réaliste ont été confiés au décorateur Maurice Day et le dessin des costumes à Mlle Michèle Forget.

Les représentations auront lieu en soirée, durant les fins de semaine, à 8 heures 30, et sur semaine, en matinée, à 1 heure 30.

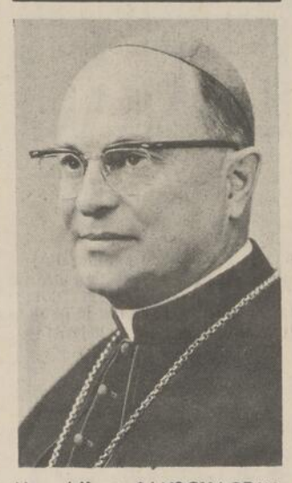

Mgr Albert SANSCHAGRIN, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, vient d'être nommé responsable du comité des relations entre l'épiscopat et les supérieurs majeurs. Cette nomination fait suite à l'assemblée épiscopale de la province civile de Québec.

M. J.-G. Cardinal à Saint-Théodore

SAINT - HYACINTHE-- M. Jean - Guy Cardinal, député du comté de Bagot et ministre de l'Education à l'Assemblée Nationale, poursuit ses visites dans les diverses paroisses du comté de Bagot.

Le ministre se rendra lundi, le 23 février, à Saint-Théodore - d'Acton, afin d'y rencontrer les électeurs de la place.

Il y sera entre 15 et 17 heures.

Visite pastorale

SAINT-HYACINTHE - - Mgr Sanschagrin fera la visite pastorale à la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant, à Sorel, dimanche, le premier mars prochain.

Cette paroisse, fondée en 1950, compte 5,207 catholiques. Les Soeurs de Saint-Joseph y dirigent une école depuis 1953. Les Pauvres Clarisses ont établi, en 1958, leur monastère dans cette paroisse. En résidence se trouvent, depuis 1966, les Soeurs de la Présentation et, depuis 1969, les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

M. l'abbé Jean-Paul Morin est le curé de cette paroisse. Il est assisté comme vicaire, de M. l'abbé Gérard Caron tandis que M. l'abbé Jean-Guy Allard, diacre, collabore au ministère paroissial.

Immunisation pour enfants

SAINT-HYACINTHE - - Des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants, offertes par le service des unités sanitaires, seront données dans les prochaines semaines aux endroits suivants:

Mardi, le 24 février, à Saint-Hilaire, de 2 heures à 3h.30 de l'après-midi. Mercredi, le 25 février, à Saint-Hyacinthe-annexe, et jeudi, le 26, à l'Unité sanitaire, aux mêmes heures.

Activités de Mgr l'évêque

SAINT-HYACINTHE - - Mgr Albert Sanschagrin a participé hier à l'assemblée annuelle du Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe et y a pris la parole.

Aujourd'hui, mardi 17 février, il prendra part au souper marquant le 25e anniversaire de fondation du comité paritaire des institutions religieuses et des fabriques paroissiales du diocèse.

Il procédera, à Granby, samedi le 21 février, à la bénédiction de deux écoles: l'avant-midi, il bénira l'école polyvalente Sacré-Coeur; l'après-midi, l'école polyvalente Immaculée-Conception; à midi, il prendra le dîner avec les participants.

Le programme "Au tour du monde" vous amènera au Moyen-Orient

SAINT-HYACINTHE - La première soirée de la programmation "au tour du monde", organisée par le Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe, a permis à nombre de Maskoutains de se rendre par le truchement des diapositives en Allemagne.

M. Pierre Boislard, de Saint-Hyacinthe, est l'animateur de cette soirée.

La prochaine rencontre permettra aux participants d'en connaître davantage sur le Moyen-Orient, ses coutumes, ses trésors et son histoire.

Cette activité du Centre culturel s'adresse aux étudiants de 16 ans et plus et aux adultes. Deux fois par mois, le jeudi soir, ceux-ci sont invités au Centre culturel.

La soirée sur le Moyen-Orient aura lieu le 26 février. Une soirée sur le Japon est prévue pour le 12 mars.

Le cours de secourisme débute lundi prochain

SAINT - HYACINTHE-- Les cours de secourisme, organisés par les ambulanciers Saint-Jean, de Saint - Hyacinthe, commenceront lundi, le 23 février, a 7 heures 30 du soir, au poste de police de Saint-Hyacinthe.

Les inscriptions à ce cours sont nombreuses. Les ambulanciers Saint-Jean se disent d'ailleurs heureux de l'intérêt que la population manifeste à l'égard de ces cours.

Ceux qui veulent encore s'inscrire sont priés de communiquer avec Mme Thérèse Sansoucy, en téléphonant a 773-9884.

Les vieilles plaques d'immatriculation ont maintes utilités

SAINT-HYACINTHE - L'Association de gymnastique de Saint-Hyacinthe commence sa campagne de récupération des vieilles plaques d'immatriculation d'autos afin de recueillir des fonds pour promouvoir la gymnastique olympique chez les jeunes du grand Saint-Hyacinthe.

Des barils seront situés à divers endroits à Saint-Hyacinthe afin de faciliter la cueillette. La population n'aura qu'à y déposer les vieilles plaques d'immatriculation.

Il y en aura au Marché Centre, et aux Caisses populaires de Saint-Joseph, La Providence et Douville.

L'Association de gymnastique espère en la collaboration de chacun.

Une nouvelle série de "projet-mariage"

SAINT HYACINTHE - Une nouvelle série de cours du "projet mariage" sera lancée après Pâques dans le diocèse de St-Hyacinthe.

Trois séries de cours commenceront le 5 avril, à la paroisse Saint-Eugène de Granby, au Centre Culturel de St-Hyacinthe et au Centre Saint-Maxime, à Sorel.

Les responsables seront respectivement les abbés Denis Desmarais, Bernard Gendron et le père Claude Auger.

Une autre série de cours débutera le 12 avril, à l'intention des gens de la région d'Iberville. Celle-ci se donnera au Centre des Oeuvres, à St-Jean. M. l'abbé Landry en sera le responsable.

Les couples intéressés sont priés de communiquer avec le presbytère des paroisses où se donneront les cours.

$48,950 sont attribués à l'hygiène publique

ST-HYACINTHE - - Une somme totale de $48,950 a été accordée au budget 1970 de la ville de Saint-Hyacinthe à l'hygiène publique.

L'année dernière le budget prévoyait un montant de l'ordre de $50,000 pour ce poste. La baisse est due à une diminution de la subvention accordée à l'Unité Sanitaire. Celle-ci, de $17,200 qu'elle était en '69, est tombée à $15,150.

L'entretien du dépotoir de la ville, également compris dans le poste "hygiène" revient à $12,500, soit le même coût qu'en '69. L'incinérateur coûte quelque $300 et les vespasiennes sont au prix de $21,-000, $1,000 de plus que l'année dernière.

Une élève de l'option-théâtre interprétera "La voix humaine"

SAINT - HYACINTHE - Une étudiante de l'option-théâtre, au College d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe, Mlle Hélène Payette, interprétera "La voix humaine", de Jean Cocteau, jeudi, le 19 février, à compter de 8 heures du soir, au Caméléon, à Saint-Hyacinthe.

"La voix humaine" raconte le drame d'une femme en lutte avec elle-même, identifiée à une bête agonisante dont le flanc est ouvert et qui connaît une fin ensanglantée.

Jean Cocteau a écrit cette pièce en 1930. C'est un véritable cri d'alarme jeté à la face de la société contre ses propres valeurs et la répression de la dignité humaine.

Rappelons qu'Hélène Payette a interprété brillamment le rôle de Hélna, dans la pièce de William Shakespeare, "Songe d'une nuit d'été".

Hommage à M. Gaby Dion

ST-HYACINTHE - - Les membres du club Richelieu de St-Hyacinthe se sont réunis pour fêter M. Gaby Dion, président ex-officio.

En témoignage d'estime et d'appréciation, ils lui ont présenté un tableau comme cadeau-souvenir. Il s'agit d'une oeuvre de Mme Anne - Marie Matte-Desrosiers.

NOUVELLE DECOUVERTE QUEBECOISE--- Une nouvelle poulie de commande pour motoneige qui, entre autres avantages éliminera le cliquetis assourdissant du véhicule vient d'être mise au point au Québec par des ingénieurs attachés à la Compagnie Drummond Die & Stamping Ltd. de Drummondville, Québec. Sur la photo, prise lors du dévoilement de la nouvelle pièce mécanique dans les locaux de la Compagnie, on aperçoit (de g. à dr.), faisant ressortir les améliorations de la poulie, M. Xavier Williatte-Battet, adjoint au président du Conseil général de l'Industrie et représentant personnel du ministre Jean-Paul Beaudry, M. Robert Gamache, président de Drummond Cie & Stamping Co. Ltd. et M. Jacques Giguère, le directeur général adjoint de cette compagnie.

MADAME

MANTEAUX DE PRINTEMPS--- Tout est permis dans le monde de la mode en 1970. Le manteau de molleton vert émeraude, à gauche, de la collection Originals '70, et le maxi-manteau brun, or, orange et blanc, également par Originala, sont des illustrations de cette liberté printanière. (Photo PC)

Que nous réserve le printemps dans la silhouette du manteau?

Par MARGARET NESS

NEW YORK (PC) — Il est encore difficile de préciser ce que sera la silhouette du manteau de printemps.

Ce sera possiblement le manteau enveloppant, ou encore le manteau à dos ample. Mais il ne faut pas oublier le style cardigan cher à Coco Chanel, et que la comédie musicale jouée présentement à Broadway a fait revivre.

Qu'est-il advenu du manteau ajusté et ceinturé? On en verra encore ce printemps-ci, mais la plupart des manteaux auront des ceintures nouées lâchement. En fait, à peu près tous les styles de manteaux, et presque toutes les longueurs, seront acceptables cette année.

La seule règle que souhaitent imposer les couturiers, c'est que les manteaux midi ne devraient se porter que par - dessus des pantalons.

Chaque couturier a évidemment son style de prédilection, en ce qui concerne le style des manteaux et leur longueur. Adèle Simpson favorise le manteau enveloppant, légèrement évasé du bas.

Modelia, également, présente des modèles enveloppants, dans dans le genre robe de bain, avec ceinture nouée négligemment.

Toiles et tricots

A l'autre extrémité se situe Christian Dior-New York, qui présente un modèle à la silhouette traditionnellement stricte et mince, cintré à la taille.

Victor Joris, pour sa part, favorise les tricots de laine non doublés, dont un modèle de couleur rouge bordé de cuir blanc. Il présente aussi des modèles en toile, dont un maxi complètement bordé de vinyl noir.

Lydia Sperlich de Montréal présente aussi des manteaux en grosse toile. La gagnante cette année dans la catégorie des manteaux est Auckie Sanft, de Montréal, qui a présenté un modèle sans manche, ouvert à l'avant, de couleur pastel et de longueur maxi.

Le prix de la collection est allé à un costume dessiné par John Warden. C'est un manteau cardigan de style Chanel, sans col, en bouclé couleur caramel. Ce manteau se porte par-dessus un pantalon de bouclé blanc assorti d'une tunique de même tissu.

Partout les bordures blanches posées sur des manteaux de couleurs soutenues semblent populaires. Le couturier Léo Chevalier, gagnant du premier prix l'an dernier, présente plusieurs créations de couleur pastel bordés de blanc, en plus de manteaux entièrement blancs, pour l'été.

Soirée récréative à Henryville le 21

HENRYVILLE (DNC)-- Le cercle des Fermières d'Henryville invite toute la population à une soirée récréative qui aura lieu samedi, le 21 février, à 8 heures p.m., au Centre récréatif d'Henryville.

L'orchestre invité sera celui des frères Patenaude. Il y aura des rafraîchissements. Bienvenue à tous.

JOHANNE ET JOSEE, âgées de cinq ans, sont les filles de M. et Mme Fernand Messier (Jacqueline Duhamel), de St-Césaire.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER (du 21 mars au 20 avril)

Faites de cette semaine, une semaine active. Allez de l'avant, négociez, faites confiance à vos associés. La roue tourne rapidement.

TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Continuez vos activités. Ça progresse rapidement. Une affection se développe sur le plan sentimental.

GEMEAUX (du 21 mai au 21 juin)

Evitez les discussions avec les personnes de l'autre sexe. Une tension nerveuse s'ensuivrait.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Attention aux avant-midi. Vous allez faire une gaffe monumentale. Les soirées sont mauvaises sur le plan social.

LION (du 23 juillet au 23 août)

Prenez soin de votre santé. Vos proches parlent de vous. Vous passez un sale moment dans la soirée.

VIERGE (du 24 août au 22 sept.)

Abordez de nouveaux projets. Laissez les anciens de côté pour le moment et attendez une occasion. Les choses se gâtent à votre travail.

BALANCE (du 23 sept. au 23 oct.)

Remettez-vous en contact avec d'anciens associés. Amélioration sur le plan social. Vos amis vous réclament.

SCORPION (du 24 oct. au 22 nov.)

Laissez passer cette nouvelle période. Il n'y a rien à faire. Chaque chose en son temps. Incertitude sur le plan sentimental. Votre ami de coeur doute de votre fidélité.

SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

Les après-midi sont calmes. Les soirées sont favorables à la distraction amoureuse. Courtisez l'âme soeur.

CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 janv.)

Semaine favorable à la correspondance et à la romance. On essaye de vous comprendre et on y réussit. Vous êtes heureux.

VERSEAU (du 21 janv. au 19 fév.)

Evitez tout argument avec vos amis et vos compagnons de travail. Controlez votre esprit. Il vous nuit dans votre vie sociale.

POISSONS (du 20 fév. au 20 mars)

Agissez avec sagesse. Evitez les paroles injurieuses ou la violence. Votre nervosité peut vous être fatale. Laissez faire, laissez dire.

Nouveau-nés à Granby

GRANBY - - M. et Mme Réjean Favreau (Nicole Côté), sont les parents d'une fille baptisée en l'église St-Eugène sous les prénoms de Marie, Thérèse, Sonia. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Richard Papineau (Thérèse Côté), oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Gaston Phaneuf (Ginette Gagnon) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mariette, Julie. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Adrien Gagnon (Mariette Breton), grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Gérard Ménard (Claudette Benoît), sont les parents d'un fils baptisé en l'église St-Benoit sous les prénoms de Joseph, Lucien, Patrick. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lucien Ménard (Marie-Rose Brulotte), grands-parents de l'enfant.

Les femmes de Carrières seront reçues à l'hôtel de ville de Waterloo

GRANBY - - Les autorités municipales de la ville de Waterloo recevront les membres de l'Association des Femmes de Carrières de Granby, lors d'un cocktail qui sera servi à l'hôtel de ville de Waterloo. M. le maire Paul-André Roy a tenu à souligner de façon fort galante le passage des Femmes de Carrières de Granby dans sa ville.

En effet, le prochain soupercauserie de l'Association doit se dérouler au Centre de réhabilitation de Waterloo, mercredi le 18 février. Le souper sera servi au Centre même, et le conférencier sera alors M. Pierre Moisan, travailleur social qui vient d'être nommé directeur-adjoint de cette nouvelle institution. M. Moisan parlera de traitement au Centre de réhabilitation.

Le cocktail sera offert par M. le maire Roy à l'hôtel de ville, rue Court à Waterloo, à 6.20 heures p.m., puis le groupe se rendra au Centre de réhabilitation. Tous les membres sont les bienvenus.

Si vos meubles trahissent l'usure, rafraîchissez-les

Si vos meubles ont vieilli et qu'ils commencent à trahir l'usure (seuls les meubles anciens ont ce privilège), c'est juste le bon moment de les rafraîchir.

Si la restauration professionnelle est coûteuse, le travail maison vous demandera à peine plus que des loisirs. Quelques heures que vous serez heureuse d'avoir employées à "faire quelque chose vous-même" tout en faisant des économies.

Les tables sont généralement les plus abîmées, et pour cause. Elles sont finies comme la plupart des meubles de bois au vernis, à la laque ou parfois au shellac bien poli qui leur donnent un lustre brillant que ternissent à la longue les égratignures, les taches d'alcool, d'humidité ou de chaleur, la patine grisâtre que prennent certains vernis ou tout simplement la vieille cire accumulée.

L'opération la plus longue et la moins agréable est évidemment d'enlever le vieil enduit. La plupart des amateurs pensent alors aux décapants vendus en quincaillerie alors que les ébénistes ou autres spécialistes en matière de restauration habitués à un travail délicat sur de précieux meubles anciens préfèrent la soude commerciale concentrée ou "Sal soda", un produit nettoyant familier que l'on trouve au rayon des produits lessiviels de toute épicerie. Il présente plusieurs avantages pour l'amateur. Il est inodore, de sorte qu'il ne vous oblige pas à travailler à l'extérieur ou dans un endroit largement aéré pour assurer l'évaporation des gaz toxiques. Il est plus doux pour les mains et coûte beaucoup moins cher que les produits spécialisés.

La concentration requise de la solution de soude dépend de la ténacité de l'enduit. Pour n'enlever que la cire, employez une solution à raison de trois cuillerées à soupe de soude par pinte d'eau chaude, lavez toute la surface avec une éponge mouillée dans cette solution, rincez et essuyez à fond. Si l'enduit est un vernis, une laque ou un shellac, employez une solution concentrée, soit une tasse de soude par pinte d'eau chaude que vous appliquez avec du crin d'acier moyen sur une petite surface à la fois. Rincez, essuyez et poncez avec un fin papier d'émeri.

Les chaises, on le devine, sont un peu plus difficiles à nettoyer. Il y a cependant quelques trucs qui facilitent la tâche. Avant d'appliquer la solution de soude, glissez sous chaque pied de la chaise un récipient en papier d'aluminium pour recueillir la solution qui s'égouttera. Le moment venu de poncer le bois, prenez une éponge dure synthétique comme support pour la papier d'émeri au lieu d'un morceau de bois, trop rigide et peu efficace sur des surfaces courbes. Pour appliquer le nouvel enduit, renversez la chaise et commencez par les pieds en terminant par le dossier et le siège. Vous travaillerez mieux et plus longtemps en évitant les mouvements inutiles et les positions inconfortables.

Demandez conseil au commis de la quincaillerie avant de choisir un nouvel enduit; il vous renseignera sur les nouveaux produits du marché. Dans tous les cas, assurez-vous que le bois est bien sec avant d'appliquer l'enduit.

De retour de Gaspé

ST-DAMASE (DNC) - - M. et Mme Constant Fortier (Lucille Morier), de Marieville, leur fils Daniel ainsi que Mlle Francine Morier, de St-Jean-Baptiste, sont de retour d'un court séjour à Gaspé. Ils rendaient visite à M. et Mme Charles-Arthur Morier et leur famille.

M. et Mme Jean-Marc Lamontagne (Lyse Blanchard) dont le mariage a eu lieu à l'église St-Luc, à Granby. Jean-Marc est le fils de M. et Mme Adrien Lamontagne et Lyse est la fille de M. et Mme Gerard Blanchard. Les nouveaux mariés habitent Vancouver.

PATRON DE LA VOIX DE L'EST

7296

Alice Brooks

Tricotez cette élégante robe de ligne A que vous porterez en maintes occasions. Un motif de feuilles, au bas de la robe et sur le devant, flattera la finesse du tricot. Les grandeurs disponibles sont de 10 à 16. Le patron et les instructions seront à vous pour la somme de 80 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à : SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos nom, adresse ainsi que la grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.

N'oubliez-pas...

SOIREES DE CATECHESE

Des soirées de réflexion, de prières et de catéchèse se tiendront à la paroisse St-Joseph de Saint-Hyacinthe; ces soirées sont destinées a mieux vivre le Carême et à mieux préparer Pâques, et remplacent la retraite paroissiale. Chaque semaine, des familles demeurant sur certaines rues de la paroisse seront invitées. Ainsi, aujourd'hui et demain soir, les 17 et 18 février, ce sont les familles qui demeurent sur les rues Bazinet, Beauregard, Blier, Brunette et Centrale (environ 250 familles) qui sont spécialement invitées à ces rencontres. Si d'autres personnes désirent se joindre à ces familles, elles sont les bienvenues. Les soirées se dérouleront au sous-sol de l'église, à compter de 7.30 heures p.m. jusqu'à 9.30. Demain, l'assemblée se terminera à l'église par une célébration pénitentielle et une messe, vers 9 heures.

LAICAT FRANCISCAIN

Une réunion du comité exécutif du Laicat franciscain de la paroisse St-Sacrement de Saint-Hyacinthe aura lieu aujourd'hui, à 9.30 heures, dans le local habituel, et sera présidée par Mme Adélard Dutil.

COURS DE TRICOT

Au sous-sol de l'église St-Sacrement se poursuit aujourd'hui un cours de tricot. Toutes les dames et demoiselles intéressées voudront bien se rendre à cet endroit pour 19.30 heures.

SEMAINE SCOUTE ET GUIDE

Jusqu'au 22 février se déroulera à Saint-Hyacinthe, comme partout ailleurs la semaine du scoutisme. Au cours de cette semaine, il y aura différentes activités, plusieurs reportages sur le scoutisme, par la radio et les journaux, afin de mieux faire prendre à la population conscience de ce qu'est vraiment le scoutisme. A ce sujet on a très souvent des préjugés et cela à n'importe quel âge. Dimanche prochain, ce sera l'anniversaire du fondateur du scoutisme, Lord Baden-Powell. A cette occasion, il y aura dans la paroisse du Saint-Sacrement de Saint-Hyacinthe une messe spéciale revêtant un peu le caractère scout. Des scouts et guides de la ville se rassembleront pour participer à cette messe.

AFEAS CATHEDRALE

La prochaine réunion mensuelle de l'AFEAS Cathédrale de St-Hyacinthe aura lieu aujourd'hui, à 19.45 heures, au sous-sol de l'église. Une partie de la réunion portera sur l'éducation, tandis que la deuxième partie sera consacrée aux arts ménagers. La présidente, Mme Charles-Denis Rainville, invite toutes les dames et demoiselles de l'AFEAS de bien vouloir assister à cette réunion.

ART CULINAIRE

C'est ce soir qu'aura lieu le cours d'art culinaire chinois à la salle de l'OTJ de La Providence, à compter de 8 heures. Ce cours est organisé par les Loisirs féminins de La Providence.

Naissances

Voici la liste des derniers baptisés à Ste-Hélène et à Upton:

STE-HELENE (DNC) - - M. et Mme Laurier Fluet (Lyse Duranleau) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Gilles, Michel. Le parrain et la marraine sont M. Gilles Fluet et Mlle Diane Duranleau, oncle et tante de l'enfant.

UPTON (DNC) - - M. et Mme Denis Maynard (Nicole Beaudry) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Clément, David. Le parrain et la marraine sont M. Clément Maynard, de St-Liboire et Mme Marie-Reine Maynard, de Saint-Hyacinthe, oncle et grand-mère de l'enfant. La porteuse était Mme Jules Monnette, tante du bébé.

M. et Mme Robert Martin (Claudette Phaneuf) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Gisèle, Annie. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Raynald Martin, de St-Liboire, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Robert Martin, maman du bébé.

Les réunions auront lieu le mercredi

BROMONT (DNC)-- Les réunions du cercle des Fermières de Bromont se tiendront dorénavant le mercredi soir, au lieu du lundi, et ceci à la demande de plusieurs membres.

Donc la prochaine réunion aura lieu mercredi, le 18 février, à 8 heures.

Les hôtesses seront Mmes Lionel Fournier, Pierre Reid, René Legault, Yvon Pollender, et Mlle Lise Bienvenue. Il y aura un programme récréatif et un goûter.

NANCY, deux ans et demi, est la fille de M. et Mme Gilles Charron, de St-Jean. (Photo Studio Brouillette)

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME,
Le deuxième MINIME.

FLEURS
POUR
NAISSANCE . MARIAGE
HOPITAL . RECEPTIONS
MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

MOTS CROISES

PROBLEME 566

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	U	■	M	O	B	I	L	E	S	■
2	O	P	T	E	■	P	A	R	I	T	E	S
3	T	E	I	N	T	U	R	E	S	■	N	E
4	■	R	L	■	U	S	■	N	■	P	I	C
5	E	D	E	N	■	C	■	E	C	U	L	A
6	F	U	■	E	L	U	S	■	■	R	I	E	N
7	F	E	R	T	I	L	I	T	E	S	■	T
8	E	■	A	T	T	E	N	U	E	■	D	E
9	C	R	I	E	R	■	A	E	R	A	I	S
10	T	I	N	■	E	P	I	■	A	I	T	■
11	U	■	E	N	■	I	■	A	I	S	E	S
12	E	T	R	E	N	N	A	I	T	■	S	I

PROBLEME 567

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■					■		
2												
3				■			■					
4					■				■			
5				■			■			■		
6				■			■					
7						■			■			■
8	■	■			■							
9						■						
10	■						■				■	
11			■	■				■				
12												

HORIZONTALEMENT

1 — Pronom personnel. — Arbre. — Conjonction.
2 — Action de faire évacuer (pl.).
3 — Progrès. — Carte. — Petite monnaie d'Espagne.
4 — Registre du parlement de Paris. — Contents, joyeux.
5 — Dernier morceau d'une chose entamée. — Négation. — Argile rouge.
6 — Rivière de France. — Préposition latine. — Mis au bon air.
7 — Aptitude à recevoir les impressions.
8 — En les. — Marquerait un sentiment de gaieté.
9 — Réduite en petites miettes. — Sans mouvement propre.
10 — Non soumise.
11 — Bière anglaise. — Caractère du style.
12 — Certainement, précisément.

VERTICALEMENT

1 — Abus qu'un homme en place fait de son crédit pour procurer des emplois à sa famille. — Préposition latine.
2 — Sel de l'acide oxalique. — Ile grecque de l'Archipel.
3 — Lettre de l'alphabet grec. — Prénom d'une femme célèbre.
4 — Connu. — Lieux qui vont en montant.
5 — Adverbe de lieu. — Lac d'Italie.
6 — Montagne de Thessalie. — Abréviation d'avant-midi. — Joint.
7 — Du verbe rire. — Exercice d'une charge pendant l'absente du titulaire.
8 — Mammifère amphibien. — Ville de l'Asie ancienne.
9 — Prince troyen. — Foyers de cheminées.
10 — Pelle creuse, qui sert à jeter l'eau hors des embarcations. — Os des poissons.
11 — Se rendrait. — Pronom indéfini.
12 — Dans le jeu de cartes. — Coloris du visage.

AVIS SPECIAL
Nous reprenons nos soirées populaires de
BINGO
Dès demain mercredi 18 février à 8 h. 15
TOUS LES MERCREDIS SOIR
GROS LOT: $525.
-- 55 boules --
Montant total à gagner $1100. 25 prix de présence.
CHEVALIERS DE COLOMB 76, Dufferin Granby

SAINT-JEAN

Voyage des Dames seules

SAINT-JEAN - L'Association des Dames seules de Saint-Jean organise une visite du grand Salon culinaire, à l'hôtel Windsor de Montréal, mercredi le 4 mars prochain. Le départ doit se faire le matin, à 9.30 heures, au terminus des Autobus Boulais, sur la rue Saint-Jacques, et le retour est prévu pour la fin de l'après-midi. Pour réservation des billets, on doit communiquer avec Mme Estelle Morin, à 346-9577.

Activités prochaines du Club d'âge d'or

ST-JEAN - - Lundi, le 23 février, les membres du Club d'âge d'or de Saint-Jean (extrois fois 20 ans) visiteront les locaux de la compagnie Bell du Canada, suivie d'une représentation cinématographique au Cinérama de Montréal.

Par ailleurs, les membres sont cordialement invités à leur soirée de danse qui aura lieu, le 24 février, en la salle du Centre des Oeuvres, 170 rue Longueuil, à Saint-Jean, à compter de 8h.30 P.M.

Enfin, le 3 mars, il y aura l'assemblée mensuelle de tous les membres du Club d'âge d'or de Saint-Jean.

Pour de plus amples informations, veuillez signaler le numéro de téléphone suivant: 347-6806.

Saint-Rémi devra exécuter certains travaux d'aqueduc

ST - REMI-- MM. Gilles Jolicoeur, régisseur, et Robert Desjardins, ingénieur régisseur à la Régie des Eaux du Québec, rencontrent les représentants de la corporation municipale de la paroisse Saint-Rémi de Napierville et de la Corporation municipale de la ville de St-Rémi de Napierville, à 10 h. 30, ce matin, pour ordonner l'exécution de travaux d'amélioration au service de l'aqueduc sur le boulevard Potvin-Lazure.

Le FBI dévoile un complot de meurtre aux E.-U.

NEW YORK (AFP)—Le FBI, la sûreté fédérale américaine, aurait découvert un complot visant à assassiner l'un des hommes accusés du meurtre du dirigeant syndical Joseph Yablonski, indique le New York Daily News de samedi.

Le quotidien new-yorkais, citant une source proche des enquêteurs, révèle que des individus non-identifiés auraient eu l'intention de faire entrer en fraude des armes à feu dans la prison de Cleveland pour abattre Paul Gilly, 36 ans, de crainte qu'il ne donne les noms des personnes ayant pu ordonner le meurtre de Yablinski et de sa famille.

A la suite de l'information recueillie par le FBI, Gilly a été transféré à la prison de Canton, dans l'Ohio. Les autres inculpés dans la même affaire restent incarcérés à Cleveland. Il s'agit d'Annette Gilly, Claude Vealy et Aubran Martin.

LE MINISTERE FEDERAL des Communications a entrepris d'importants travaux de transformations aux écluses du canal de Chambly, à la hauteur de la rue Champlain, à Saint-Jean. Ces travaux ont pour but d'élargir les portes des écluses du canal de Chambly. (Photo Studio Brouillette)

De nombreux enseignants non payés menacent de débrayer

MONTREAL (PC) — Tandis que la plupart des 475 enseignants de la régionale Saint-François à Drummondville, et les 75 enseignants de la commission scolaire de Chandler poursuivent aujourd'hui leurs journées d'études entreprises la semaine dernière, d'autres associations d'enseignants à travers la province songeaient maintenant à débrayer. . .parce qu'ils ne sont pas payés.

D'une régionale à l'autre, les sommes dues aux enseignants — sous forme de rétroactivité, rajustement de salaires ou tout simplement salaires - varient énormément et il est impossible de donner à l'heure actuelle une idée complète du marasme financier dans lequel se trouvent certaines commissions scolaires.

A la corporation des enseignants du Québec, on fait savoir, par exemple, que dans les régionales de l'Abitibi et de la Péninsule, en Gaspésie, les enseignants songeant à faire des journées d'études, pour protester contre le fait que l'administration leur doit toujours, dans les deux cas, des sommes se chiffrant dans les centaines de milliers de dollars.

Autres régions où la situation serait inquiétante: la régionale de la Baie-des-Chaleurs et certaines commissions scolaires locales, telles Saint - Jérôme ou Sainte-Monique, près de Montréal, où les enseignants n'ont pas touché leur salaire, le 5 février dernier; régionale Honoré-Mercier, où le gouvernement fédéral devait faire saisir les comptes de banque de la commission scolaire.

Le ministère a annoncé la semaine dernière qu'il avait fait parvenir aux commissions scolaires la première tranche des subventions pour l'exercice financier qui se termine. Mais, cette tranche, manifestement, n'a servi qu'à remettre à flot certaines commissions scolaires.

LES MANIFESTATIONS du troisième carnaval d'hiver de Saint-Jean, organisé par le Club Italien de Saint-Jean, se sont clôturées par une grande parade à travers les rues de la cité de Saint-Jean. Sur la photo, on aperçoit, la Reine du 3e carnaval d'hiver, Mlle Nicole Nadeau en compagnie du célèbre Bonhomme carnaval. (Photo: Studio Brouillette)

Les scouts et guides méritent la confiance de la population

ST-JEAN - - Toute la méthode scoute est basée sur ce principe qui veut que le garçon soit le principal élément de sa propre formation. A l'heure de la contestation où une grande partie du monde des jeunes perd confiance dans la famille et dans l'école qui veulent leur transmettre des valeurs acceptées par les générations précédentes, le scoutisme offre aux jeunes la possibilité de bâtir des entreprises répondant à leurs besoins et leurs intérêts.

Avec d'autres jeunes le garçon dans le scoutisme choisit son action, réalise et revise son projet et découvre petit à petit sa propre échelle de valeurs.

Par des responsabilités de plus en plus grandes, il progressera et tout le groupe progressera. Ce qui importe, ce n'est pas qu'il y ait pour tous une même progression mais bien que chacun progresse selon ses possibilités.

Tout cela n'est possible que si l'on sait lui faire confiance 32,000 jeunes Canadiens français méritent confiance dans l'Association des scouts du Canada.

Un autre foyer pour vieillards construit à Notre-Dame-du-Lac

NOTRE-DAME-DU-LAC (PC) — Un autre foyer pour personnes âgées, cette fois administré par une corporation publique, sera construit dans cette municipalité du comté de Témiscouata, où 38 personnes ont péri dans l'incendie du Repos du Vieillard, le 2 décembre dernier.

C'est le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Etre, M. Jean-Paul Cloutier, qui a confirmé, dans une lettre au député de Témiscouata à l'Assemblée nationale, M. Montcalm Simard, qu'un accord de principe prévoyait la construction d'un foyer de quelque 40 lits, à Notre-Dame-du-Lac.

Dès 1967, le Conseil municipal de l'endroit avait demandé l'autorisation de construire un tel foyer, et en mars 1969, des citoyens avaient formé une corporation sans but lucratif, afin de poursuivre leurs démarches pour obtenir un foyer régi par un organisme public.

La corporation du Foyer du Détour, présidée par le maire de Notre-Dame-du-Lac, M. René Bérubé, a formulé une nouvelle demande, le 12 décembre dernier, une dizaine de jours après l'incendie tragique.

Voleurs pris en flagrant délit dans une résidence

SAINT-JEAN - - Un citoyen de Saint-Jean qui revenait à sa résidence après une randonnée en voiture a trouvé étrange que des individus louches prennent la fuite dès son arrivée. La confirmation de ses soupçons n'a pas tardé lorsqu'en pénétrant dans sa résidence, sa télévision couleur et quelques menus articles se trouvaient près de la porte, prêts à être emportés.

M. Claude Perron, du 768, Laurier, à Saint-Jean, par son retour au bercail, avait ainsi avorté un cambriolage.

La Sûreté municipale de Saint-Jean enquête sur cette affaire.

L'assurance-dépôts sera en vigueur dès le 1er juillet

QUEBEC (PC)—Le président directeur général de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, Me Louis-Philippe Bouchard, a annoncé, hier, que l'assurance-dépôts entrera en vigueur dans la province, le premier juillet prochain.

En vertu des pouvoirs qui lui sont consentis par la loi de l'assurance-dépôts votée en 1967, la Régie pourra assurer les institutions dûment inscrites pour un montant global de 7 milliards de dollars.

La Régie garantira jusqu'à concurrence de $20,000 les dépôts d'argent faits au Québec dans une institution et en effectuera le remboursement, en capital et intérêt, au cas où l'institution ayant reçu ce dépôt faillirait à son obligation de payer.

Buts de la Régie

M. Bouchard a expliqué, au cours d'une conférence d'information, que l'institution de la Régie de l'assurance-dépôts présente surtout un aspect préventif.

En ce sens, selon le président directeur général, qu'elle tend surtout à éliminer les institutions "indésirables" afin de protéger le petit épargnant, en même temps qu'elle assure au gouvernement provincial un certain contrôle sur le marché financier en général.

M. Bouchard a expliqué que le ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives veut ainsi éviter que se reproduisent certaines situations qui sont survenues dans la province, en 1967 entre autres, alors qu'on assistait à de nombreuses faillites de compagnies de prêts ou de crédit.

Le système mis de l'avant par la Régie a pour but, également, de surveiller de près toutes les sociétés qui penseraient pouvoir contourner la loi, en se soustrayant au contrôle de la commission des valeurs mobilières du Québec.

Ainsi, l'entrée en vigueur de l'assurance-dépôts en juillet prochain implique qu'à partir de cette date, aucun individu ne pourra solliciter des dépôts d'argent du public et aucune institution ne pourra ni solliciter, ni recevoir des dépôts d'argent du public, à moins d'être inscrite à cet effet à la Régie de l'assurance-dépôts de la province.

Tentative de vol avortée à St-Jean

SAINT-JEAN - - Une tentative de vol d'un genre plutôt particulier a été perpétré, à la maison Zénith, du 148, Laurier, à Saint-Jean.

En effet, des cambrioleurs ont tout d'abord pénétré dans la boulangerie Idéal, du 134 St-Georges à Saint-Jean, ont volé quelque $10 dans la machine distributrice des cigarettes et se sont ensuite affairés à défoncer le mur donnant dans l'établissement de la maison Zénith, située plus haut.

Cependant, ils n'avaient pas terminé leur forfait lorsque l'alarme s'est déclenchée, ce qui a eu pour effet de faire fuir les cambrioleurs et d'amener la police sur les lieux.

Les limiers de la Sûreté municipale de Saint-Jean n'ont eu qu'à constater la tentative de vol et l'enquête entreprise se continue.

IBERVILLE

Objectif de $60,000

Iberville lance une souscription pour la construction de l'aréna

IBERVILLE-- Le comité de l'aréna régionale d'Iberville et la ville d'Iberville lancent une souscription dont l'objectif est de $600,000 en vue de financer la construction de l'aréna.

Plusieurs organismes privés et publics ont déjà souscrit un montant total forfétaire de $25,-000 lors du lancement de la campagne qui avait lieu hier après-midi, a une heure, a l'hôtel de ville d'Iberville.

Le principe de la souscription, en plus d'être caractéristique par son originalité, permet aux citoyens et organismes de se procurer une petite surface de glace, symbole utilisé pour la souscription.

En effet, le comité de l'aréna a subdivisé la patinoire en plusieurs petits lots que la population peut se procurer moyennant la somme de $50 ou $100.

Les organismes privés et publics qui ont contribué à cette souscription jusqu'à date sont: la Caisse populaire d'Iberville, $5,000; P. Baillargeon Ltée, $2,500; Garage Deslauriers Inc., $1,500; Mondor Hosiery Ltée, $1,500; Harold Savoie, $5,000.

La ville d'Iberville s'attend à ce que la population d'Iberville contribue à cette campagne, essentielle à la réussite du projet d'aréna, lequel projet semble, jusqu'à présent, être très bien accepté par la population d'Iberville.

D'autre part, les autorités de la ville d'Iberville attendent à mercredi soir prochain, date de l'assemblée publique des personnes habiles à voter, pour connaître l'opinion des contribuables d'Iberville sur le règlement d'emprunt de $265,-000 qu'a adopté la ville d'Iberville au cours d'une dernière assemblée spéciale.

Le secrétaire-trésorier, M. André-L. Fréchette, nous a informé que si 20 contribuables présentaient une requête de référendum et que si ce dernier désapprouvait la construction de l'aréna, que les corps publics et les personnes qui se sont procurés des lots de glace, seraient tout simplement remboursés.

C'est donc mercredi soir prochain que l'on connaîtra le pouls de la population d'Iberville sur ce sujet d'actualité, à Iberville.

Comté de Saint-Jean

La convention libérale aurait lieu le 23 mars

ST - JEAN-- La convention pour le choix d'un candidat libéral provincial pour le comté de Saint - Jean aurait lieu vraisemblablement le 23 mars prochain, à Saint-Jean.

Toutefois, cette date du 23 mars prochain doit être ratifiée par M. Robert Bourassa, chef de l'aile québécoise libérale.

Déjà, plusieurs rumeurs circulent à l'effet que l'ancien député du comté de Saint-Jean, de 1960 à 1966, M. Philodor Ouimet, reviendrait sur les rangs à cette convention libérale qui sera présidée par M. Edouard Fortier, président de l'Association libérale du comté de Saint-Jean.

Par ailleurs, d'autres noms ont été mis de l'avant comme MM. Yvan Lebeau, Claude Trudeau et Jacques Veilleux.

Il est plus que probable que M. Jacques Veilleux, enseignant et président de l'Association des enseignants d'Honoré-Mercier, aurait certes beaucoup de chances de briguer les suffrages à la convention libérale pour le comté de Saint-Jean.

M. Jacques Veilleux a été le seul qui a accordé son appui véritable à M. Robert Bourassa, élu le chef du Parti Libéral du Québec, en remplacement de M. Jean Lesage, lors du congrès qui s'est déroulé, il y a quelques semaines, dans la Capitale provinciale.

Qu'arrivera-t-il lors de cette convention libérale du comté de Saint-Jean? C'est ce que nous saurons dans un avenir rapproché.

Deux saintes proclamées docteurs de l'Eglise

CITE DU VATICAN (AFP)— Pour la première fois, deux saintes, Catherine de Sienne, patronne de l'Italie, et Thérèse d'Avila (espagnole) vont être proclamées docteurs de l'Eglise.

Selon des sources dignes de foi, Paul VI a déjà signé les décrets, en se réservant de faire connaître plus tard la date de leur proclamation. On croit savoir que, pour sainte Catherine de Sienne, il s'agirait du 30 août prochain.

Le pape avait fait connaître son intention dès le 15 octobre 1967, en recevant les membres du troisième Congrès international des laics.

Les docteurs de l'Eglise—jusqu'à présent exclusivement des hommes—sont des saints dont les écrits ont eu une grande influence sur l'Eglise et en ont encore. En ce qui concerne sainte Catherine, on peut citer ses lettres au pape, aux cardinaux et à Charles-Quint, ainsi que ses "dialogues". Pour sainte Thérèse, figure notamment "Le chemin de la perfection".

Le député de Rouville présentera M. Bertrand

ST-JEAN - - M. Paul-Yvon Hamel, député de la circonscription de Rouville, à l'Assemblée Nationale du Québec, présentera M. Jean-Jacques Bertrand, chef de l'Union Nationale et premier ministre du Québec, lors du banquet annuel de l'Union Nationale qui aura lieu dimanche, le 22 février, en l'hôtel Reine-Elizabeth, de Montréal.

On sait que ce banquet annuel du parti de l'Union Nationale réunira près de 6,000 personnes, dimanche, dans la métropole canadienne.

Peine additionnelle de détention à tout délinquant fautif

OTTAWA (PC) - Aux termes d'un projet de loi ratifié par le Sénat le 12 février et renvoyé hier aux Communes, un délinquant en liberté conditionnelle, qui commettrait un nouveau délit serait condamné non seulement à la peine de prison prévue par la loi pour le déliten question, mais aussi à une peine supplémentaire de détention égale à la période de liberté conditionnelle qui lui avait été accordée.

Actuellement, la période supplémentaire de prison est égale à celle qui lui restait à purger au moment de sa mise en liberté conditionnelle.

Dans les deux cas, on défalque la période de détention préventive qui s'écoule entre le moment de sa mise en accusation et celui du verdict.

La clinique de sang du maire aura lieu les 25 et 26 février

ST-JEAN - - La Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Saint-Jean, et le maire de la cité de Saint-Jean, M. Bruno Choquette, invitent la population locale et régionale à venir donner de votre sang.

La clinique du maire aura lieu les 25 et 26 février prochains, en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Jean, 188, rue Jacques-Cartier, de 1h. p.m. à 9h.30 p.m.

En proclamant officiellement, hier après-midi, cette clinique de sang, le premier citoyen de la cité de Saint-Jean a affirmé que des malades, des blessés et leurs parents attendaient de la population ce geste fraternel, ce geste humain, une des plus belles expressions de solidarité: "Donner un peu de votre sang pour qu'un autre puisse vivre".

Le maire Bruno Choquette a lancé une invitation toute particuliere à tous ceux et celles qui n'ont jamais donné de leur sang.

Le premier citoyen a déclaré, en outre, que les personnes qui n'ont jamais donné de leur sang connaîtront alors le groupe sanguin auxquelles elles appartiennent.

Par ailleurs, a-t-il ajouté, elles auront l'impression de poser un acte généreux, humain, d'être serviable à quelqu'un dans la société.

Enfin, le maire Choquette a souligné que le succès de la clinique, dont l'objectif est de 800 chopines, dépend de la réponse de tous et chacun.

DONNONS DE NOTRE SANG--- Les 25 et 26 février, de 1 h. p.m., à 9h. 30 p.m., en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Jean, aura lieu la clinique annuelle de sang sous les auspices du maire de la cité de Saint-Jean, M. Bruno Choquette. L'objectif de la clinique est de 800 chopines de sang. Le premier magistrat de la cité a proclamé, hier après-midi, en ses bureaux de l'hôtel de ville, ses deux journées, les 25 et 26 février comme clinique de sang du maire. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite: M. Conrad Camaraire, responsable du comité de la publicité pour la Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Saint-Jean; M. Bruno Choquette, maire, faisant la proclamation, et M. Gilles Aubé, représentant de M. Claude Payette, président de la campagne de la Société canadienne de la Croix-Rouge locale. (Photo: Studio Brouillette)

Travaux d'amélioration de $1 million à l'aéroport de Halifax

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé, hier, la fin du programme de construction au coût d'un million de dollars en vue d'améliorer la piste et les installations connexes à l'aéroport international de Halifax.

Le programme a été exécuté par la Modern Construction Company Ltd., de Moncton, et il comprenait le renforcement d'une piste et l'amélioration de son système de balisage lumineux.

La poste principale de 8,800 pieds a été renforcée de façon à répondre aux exigeances des gros avions à réaction qui entrent en service.

Les travaux d'amélioration comprenaient également l'addition d'une bande de béton longue de 8,800 pieds et large de 100 pieds au centre de la piste.

Les ouvriers ont en plus appliqué un recouvrement de quatre pouces d'asphalte sur le béton qui borde la nouvelle aire bétonnée.

Selon M. Laberge

Les médecins veulent saboter le plan d'assurance-maladie

BAIE - COMEAU (PC) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a accusé, dimanche, les médecins de vouloir saboter le plan d'assurance-maladie et a annoncé que les représentants de la CSN, le CEQ et la FTQ se rencontreront vendredi prochain pour une action commune des trois centrales syndicales à ce sujet.

M. Laberge, qui participait à un congrès régionale des travailleurs de la Côte - Nord, à Baie-Comeau, s'en est pris aux négociations "secrètes" entre les médecins et les autorités gouvernementales sur le projet de l'assurance-maladie.

"Ils sont en train de nous organiser à mort; quelque soit le gouvernement au pouvoir, a affirmé le président de la FTQ, les médecins vont saboter le plan d'assurance-santé."

Marcel Pepin

De son côté, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, qui participait à la même réunion, a abondé dans le même sens.

M. Pépin a par ailleurs qualifié de fumisterie monumentale destinée à tromper les travailleurs, la récente conférence des industriels et commerçants du Canada pour le contrôle des prix.

Le président de la CSN a également dénoncé la conférence fédérale-provinciale qui a débuté aujourd'hui à Ottawa, soulignant qu'il n'y avait pas de problèmes d'inflation au Québec, mais un problème de chômage.

"Et s'il y a inflation, a-t-il ajouté, ce n'est sûrement pas la faute des travailleurs, mais bien celle des grands capitalistes."

Enfin, M. Pépin a parlé de cette opération d'un effort de participation à la chose municipale qu'ont lancée les trois grandes centrales syndicales du Québec, la CSN, la FTQ et la CEQ.

"C'est le deuxième front qu'on lance et ce, pour protéger le premier, celui de la convention collective de travail", a noté M. Pepin, et si cette entreprise est menée à bien, "la face du Québec pourra être modifiée sensiblement."

Sans en être la cause

Les provinces de l'Atlantique sont victimes de l'inflation

Par DAL WARRINGTON

OTTAWA (PC) — La population des provinces atlantiques subit le coût de l'inflation sans retirer les bénéfices qui proviennent des causes de l'inflation, tel est, semble-t-il, la pensée commune des premiers ministres de la région, qui sont arrivés dans la capitale dimanche, pour participer à la conférence fédérale-provinciale.

"Nous sommes vraiment les victimes, c'est certain, a déclaré le premier ministre Joseph Smallwood, de Terre-Neuve, mais nous ne sommes certainement pas à la source de problème.

"Je le voudrais bien; mon plus grand, mon plus cher espoir, est qu'un jour Terre-Neuve puisse être l'une des causes de l'inflation," a-t-il dit.

Pour sa part, le premier ministre de l'Ile - du - Prince - Edouard, M. Alex Campbell, confirme que l'inflation est le principal problème du pays tout entier, à l'heure actuelle. Il ajoute d'ailleurs que les fermiers de sa province se ressentent tout autant, sinon plus, de l'inflation que les citoyens des autres provinces.

"Le problème a atteint l'état de crise mais, notre province n'y est pour rien," a-t-il affirmé.

Inquiétude

Dans l'ensemble, tous les premiers ministres des provinces atlantiques ont exprimé une certaine incertitude quant aux résultats de la conférence à huis clos où l'inflation, la pollution et la fiscalité seront à l'ordre du jour.

"Vraiment, je ne sais à quoi m'attendre," a avoué M. Smallwood.

Pour sa part, le premier ministre Campbell a dit qu'il espérait qu'on en vienne à une entente sur les moyens de combattre l'inflation mais il a toutefois précisé qu'il ne s'attendait pas qu'on atteigne des solutions définitives en deux jours de pourparlers.

De son côté, le premier ministre du Nouveau - Brunswick, M. Louis Robichaud, s'est dit satisfait de voir que les réunions ont lieu à huis clos, trouvant qu'elles auront ainsi plus de chance de réussir.

"Ce n'est pas une conférence secrète mais un des meilleurs moyens d'aboutir à un échec, ce serait que chacun arrive avec un mémoire tout prêt définissant ses positions définitives."

La Nouvelle-Ecosse, pour sa part, a déjà manifesté quelque inquiétude quant aux propositions d'Ottawa en matière de réforme fiscale, craignant surtout que l'impôt sur les revenus des sociétés ne nuise à l'expansion économique de la région.

La pollution

Au chapitre de la pollution, il semble que les problèmes soient, dans l'ensemble, moins graves dans les provinces atlantiques que dans les régions plus populeuses du pays.

Cependant, la Nouvelle-Ecosse est présentement aux prises avec les ravages occasionnées par l'écoulement d'une bonne partie de la cargaison d'un pétrolier avarié, dans la baie de Chedabucto.

Les Canadiens pourront voir une éclipse totale

NEW YORK (PA)—Le samedi 7 mars, la lune passera lentement devant la face du soleil et projettera sur la terre une ombre de 100 milles de largeur.

L'ombre passera sur une partie du Pacifique, traversera le Mexique, l'est des Etats - Unis, la Nouvelle - Ecosse et Terre-Neuve et quittera enfin la terre, trois heures et six minutes plus tard, quelque part dans le nord de l'Atlantique.

Des millions de personnes au Canada, au Mexique et aux Etats - Unis pourront voir l'éclipse totale — à condition que le ciel soit pas trop nuageux. On rapporte que plusieurs astronomes, ainsi que d'autres spécialistes, se dirigent déjà vers Mexico où le ciel est généralement clair à cette époque de l'année.

Les savants profiteront de ce phénomène naturel pour observer les couches extérieures du soleil — et surtout la couronne — qui restent cachées, en temps normal, par l'éclat intense de la surface visible. On prévoit d'ailleurs le lancement de fusées spéciales pour observer l'éclipse.

Danger

Les spécialistes mettent les amateurs en garde contre les dangers de l'observation directe, à l'oeil nu. Ils signalent que les rayons infra - rouges du soleil peuvent causer des lésions permanentes à la rétine, et, à la limite, faire perdre la vue.

Certains chercheurs, tout en soulignant que les verres fumés n'offrent aucune protection, recommandent à ceux qui veulent observer l'éclipse l'utilisation d'un double écran de film blanc et noir, qui aurait déjà été exposé au soleil et qui serait développé au maximum.

L'éclipse passera le long des côtes de la Nouvelle - Ecosse entre 2h.53 et 2h.58 HNA et traversera Terre-Neuve à partir de 3h.31. L'éclipse totale durera environ 2,2 minutes en Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve.

Les eaux canadiennes

Québec trouve une alliée en la Colombie-Britannique

OTTAWA (PC) — La Colombie-Britannique s'est jointe au Québec, lundi, pour attaquer le projet de loi fédéral sur les eaux canadiennes. Mais son attitude a été toutefois plus conciliante, concédant que le projet démontrait la "pureté d'intention" du gouvernement fédéral.

Dans un exposé soumis à la conférence fédérale-provinciale, la Colombie - Britannique met en cause la constitutionnalité d'une action unilatérale fédérale dans le domaine des ressources hydrauliques. En cela, sa position est très proche de celle du Québec.

Litige

La clause litigieuse du projet de loi est celle qui permettrait au gouvernement d'Ottawa, pour des "raisons urgentes d'intérêt national", d'exercer le contrôle de la qualité des eaux dans certains secteurs.

Selon cet exposé, la Colombie-Britannique met en doute l'efficacité des mesures proposées par le gouvernement fédéral, y voyant un danger de chevauchement de juridictions.

La province du Pacifique est désireuse d'arriver à une politique uniforme, à travers le pays, face au contrôle et à la prévention de la pollution des eaux; mais elle croit également qu'il est grand temps de négocier des ententes internationales pour éviter que les eaux limitrophes soient polluées par des déchets.

Subventions

Entre autres recommandations, le gouvernement de M. Bennett réclame des mesures fédérales pour réduire la pollution causée par les véhicules automobiles, les navires et les avions réactés.

Il demande aussi des subventions d'Ottawa pour la recherche et les programmes de contrôle de la pollution.

A ce sujet, le premier ministre, M. Bennett a mentionné que le gouvernement fédéral devrait consentir des prêts à long terme aux municipalité, à faible taux d'intérêt, pour financer l'établissement d'usine d'épuration des eaux.

Prix des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les échanges étaient actifs, lundi, sur le marché du bétail à Montréal et la demande bonne. Les prix étaient fermes avec une tendance à la hausse et les arrivages, plus nombreux que ceux de lundi dernier, s'inscrivaient à 479 bêtes à cornes, 351 veaux, pas de porcs, de moutons ni d'agneaux.

Le bouvillon de choix se vendait à 32-33; celui de bonne qualité, à 30-21.75; de qualité moyenne, 28.50-29.75; de qualité ordinaire, 26-28.

Les génisses de choix, 28-28.25; de bonne qualité, 25.50-27; de qualité moyenne, 23.75-25; de qualité ordinaire, 20-23.

Les vaches de bonne qualité, 21.50-23.50; de qualité moyenne, 19.50-21.50; de qualité ordinaire, 18.25-19.75; pour les conserves et la charcuterie, 16.25-18.50.

Les taureaux de bonne qualité, 27.50-28; de qualité moyenne, 24.50; de qualité ordinaire, 21.25.

Les veaux de qualité ordinaire, 24.50-32.

Il n'y a pas eu de ventes de porcs, de moutons ou d'agneaux.

Prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .64; 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 46.3 à 46.8; blanc, 46 à 46.5.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 17 1-2 à 18.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14 1-2; poudre de lait 4 à 4 1-2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, $1.50 à $1.70 les 50 lbs.; .38 à .40 les 10 livres; N.-B. $1.65 à $1.75 les 50 lbs., .40 à .42 les 10 lbs.; I.P.E. $1.90 à $1.95 les 50 lbs., .45 à .47 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra - gros, 57.5; A-gros 54.8; A-moyens 51.0; A-petits 44.1.

LE SERVICE DES
ANNONCES CLASSEES
EST AUSSI PRES DE VOUS QUE VOTRE TELEPHONE,
SIGNALEZ
372-5433
AVANT 5:00 P.M.
ET VOTRE ANNONCE PARAITRA DEMAIN

...et vous pouvez gagner de $1 à $1000 comptant!

Une toute nouvelle idée: notre jeu de Poker! Dans chaque paquet de Sweet Caps, il y a deux cartes—vous les gardez pour former des combinaisons gagnantes. Toutes les cartes peuvent vous faire gagner. *Il y a 14 combinaisons gagnantes.* (C'est aussi *simple* que ça—vous n'avez même pas à connaître le jeu de Poker—chaque paquet illustre les 14 combinaisons gagnantes et les règlements du jeu.)
Vous pouvez donc former une combinaison, échanger des cartes avec des amis, changer une paire pour une "full"—*et gagner des prix de $1, $5, $25, $50, $100 et $1000 comptant!* Achetez un paquet des nouvelles Sweet Caps *bout filtre* (ordinaires ou King Size) ou un paquet de Sweet Caps ordinaires bout uni aujourd'hui même et jouez à notre Poker. (Vous vous offrirez aussi une vraie bonne *cigarette.*)

Chaque paquet contient les règlements complets du jeu.
(Pour gagner, on doit se soumettre aux règlements sur le paquet de cigarettes.)

Chaque paquet contient deux cartes de Poker et un coupon que vous pouvez amasser pour obtenir gratuitement une reproduction d'un tableau célèbre.

Nouveau bout filtre!
(King Size & ordinaire, et ordinaire à bout uni!)

T'as beau jeu avec Sweet Caps! Gages-tu?

SPORTS

Les séries se continuent ce soir à Cowansville et à St-Jean, 8h30

Cowansville réserve une surprise aux Vics

COWANSVILLE (PAD) - La semi-finale "B" de la ligue Senior du Québec opposant les Castors de Cowansville et les Vics de Granby, se poursuivra ce soir au Pavillon des Sports Roland Désourdy de Cowansville, alors que ces deux équipes en viendront aux prises pour la deuxième joute de cette classique. On sait que les Vics de l'instructeur Gilles Bédard ont pris les devants dans cette ronde dimanche soir à Granby, avec une difficile victoire de 5-3 sur les troupiers du directeur-gérant et nouvel instructeur Robert Miclette. Compte tenu de l'imposant duel que se sont livré ces deux camps au cours de cette première confrontation, c'est sans aucun doute une autre très belle lutte qui se dessinera ce soir, sur la scène du Pavillon des Sports de Cowansville à 8h.30 p.m. précises.

Après s'être mutuellement souhaité bonne chance jeudi soir dernier au moment de savoir qu'ils se feraient la lutte dans la série "B", Bob Miclette et le président Léon Robert des Vics ont laissé planer un bel enthousiasme, se limitant toutefois à peu de commentaires. Pour sa part, le directeur gérant des Castors s'est contenté d'ajouter que lui et les siens n'avaient pas encore jeté la serviette, même s'ils s'étaient inscrits au dernier rang du classement pour la saison régulière.

L'équipe Cowansvilloise est venue appuyer ces dires dimanche soir dernier à Granby, forçant les Vics à une lutte constante de toute minute; c'est enfin que quelques minutes avant la fin du dernier tiers, que les Castors ont du essuyer la défaite, suivant le filet miraculeux de Bill Dupré des Vics. A l'issue de cette très belle rencontre et de cette défaite de dernière minute, pas un seul dans le camp du Cowansville n'avait perdu son enthousiasme, et tout son désir de vaincre... Les joueurs ainsi que l'instructeur se sont plutôt contenter de souligner que ce soir, sur leur propre terrain, ils essayeraient d'afficher la même tenue pour annuler les chances 1-1 dans la classique.

Quelles surprises nous réservent cette fois les Castors ? Nous le saurons que ce soir; mais chose certaine, si le bureau de direction de ces derniers a cru bon dimanche dernier de relever Claude Fournel de ses fonctions à la barre de direction de l'équipe, pour donner pleine confiance au directeur-gérant Robert Miclette c'est sûrement une autre tactique, et on sait que les Castors en ont posé plusieurs cette saison pour renverser les calculs de leurs opposants.

A tout évènement, les Castors n'ont pas dit leur dernier mot pour s'attirer les grands honneurs et encore une fois nul doute que les équipiers de Gilles Bédard seront contraints de donner le meilleur d'eux-mêmes s'ils entendent rivaliser pour les honneurs.

Une foule record est attendue ce soir au Pavillon des Sports Roland Désourdy de Cowansville pour témoigner de cette joute tant espérée et nous apprenions au moment d'écrire ces lignes qu'ils seraient peut-être préférable de retenir son billet à l'avance, puisque déjà les places seraient limitées.

Les séries à CHEF

GRANBY -- M. J. Henri Champagne, gérant de CHEF, a confirmé hier après-midi que les joutes des Vics de Granby à l'extérieur, au cours des prochaines séries éliminatoires, seront radiodiffusées, tout comme dans la saison régulière... Donc, ce soir, les Vics jouent à Cowansville à 8h.30, et CHEF sera en ondes à 8h. 25... pour renseigner ceux qui ne peuvent s'y rendre...

Al Lopez à la retraite

CHICAGO (PA) — Al Lopez, qui a dirigé deux équipes au championnat de la Ligue américaine de baseball, a pris sa retraite, lundi, en abandonnant ses liens avec les White Sox de Chicago, après 13 années de service.

Le président des White Sox, John Allyn, a annoncé la décision de Lopez, qui est âgé de 61 ans.

"C'est avec regret et à contre-coeur que j'accepte la décision de Al", a dit Allyn, après que Lopez lui eut fait savoir qu'il désirait "prendre les choses aisément" et jouer au golf.

Lopez agissait comme vice-président des Sox, à titre de conseiller, et faisait également du dépistage pour l'équipe.

Il avait abandonné son poste de gérant des Sox à la fin de la saison 1966, mais est revenu au travail en 1968 pour remplacer Eddie Stanky. En mai dernier, Lopez a de nouveau abandonné son poste, pour des raisons de santé, et fut remplacé par son adjoint, Don Gutteridge.

Lopez a commencé sa carrière dans le baseball majeur au poste de receveur pour les Dodgers de Brooklyn, en 1928.

En plus de ces deux championnats, Lopez a conduit des équipes au deuxième rang à 10 occasions, et une fois en troisième, quatrième et cinquième.

La nouvelle ligue de baseball sera "baptisée" le 2

GRANBY.- La nouvelle ligue de baseball, connue maintenant sous l'appellation de "Ligue de Baseball de la Belle Province Inc." a tenu hier soir sa première assemblée générale, à l'Hôtel Mont-Shefford. Le but de la réunion était, avant tout, l'étude de la constitution, qui ne sera adoptée, toutefois, que le 2 mars prochain, alors que tous les clubs désireux de faire partie de la ligue, devront y déposer une garantie de $800. Le meeting d'hier soir était présidé par M. Lucien Lefèvre qui, malgré les interventions d'un "insignifiant" de Verdun, a mené à bien cette importante réunion.

Tout indique que 4 équipes composeront les cadres de la ligue l'été prochain, ce qui ne semble pas plaire à certains, notamment à M. Lucien Lefèvre, qui a proposé que des démarches sérieuses soient maintenant entreprises, pour intéresser une ou deux autres villes, notamment Lachine et Sorel.

Il est certain que Acton Vale ne pourra joindre la ligue l'été prochain. St-Hyacinthe demeure toujours une possibilité, si des lumières sont installées au stade actuel.

On remarquait aussi à la réunion M.M. Carrignande Drummondville. Ce dernier a clairement indiqué que Drummondville ferait partie de la ligue en 1971.

La chose semble impossible cette saison, car la ville de Drummondville a entièrement "donné" tous les droits du stade et du terrain aux Royaux de la ligue Provinciale.

Dans l'actuelle constitution, qui sera adoptée le 2 mars prochain, on remarque que Coaticook aura droit à 2 joueurs de la Provinciale, n'ayant pas joué plus de 10 parties l'an passé, y compris 5 autres étrangers qui n'ont pas évolué dans la Provinciale.

Granby et St-Jean s'en tiendront à des "locaux" et Verdun à des joueurs de la région Métropolitaine.

On remarquait aussi à la réunion d'hier M. Robert "Bob" Miclette de Cowansville, qui pourrait être appelé à jouer un rôle important dans ce circuit, surtout si St-Hyacinthe doit joindre la ligue. M. Miclette a quitté le meeting avant la fin, lui aussi indigné par "l'insignifiant" de Verdun.

Chose certaine, M. Lucien Lefevre de St-Hyacinthe a fait, depuis trois semaines seulement, un travail que bien des ligues de hockey et de baseball n'ont pas réussi à accomplir, après des années d'existence. Il n'en tient qu'aux équipes actuelles de mener à bien l'incroyable travail accompli, en si peu de temps, par M. Lefèvre, et nous souhaitons que les équipes s'ouvrent les yeux, et donnent suite à ce véritable "miracle", réussi par un gars qui connait son affaire ... LUCIEN LEFEVRE.

En terminant, disons que les Cardinaux de Granby étaient bien représentés par leur président Phil Pinard, et une demi douzaine de directeurs. De St-Jean, le sympathique Gilles Pinard dirigeait une délégation fort sérieuse, tout comme Coaticook.

Les Renards n'ont sûrement pas jeté la serviette...

ST-JEAN (JT) --- La série semi-finale A de la ligue Senior du Québec opposant les Gaulois de St-Hyacinthe, champions de la cédule régulière, et les Renards d'Iberville /St-Jean se poursuivra ce soir à l'aréna Municiapl de St-Jean, à compter de 8 heures 30.

Les Gaulois n'ont surpris personne en remportant la première joute de la série à St-Hyacinthe, dimanche soir. Cependant les Renards leur ont donné du fil à retordre, et les Gaulois ont dû batailler ferme pour l'emporter difficilement 5 à 3. Les Renards ont même tenu les champions à un compte de 1 à 1 jusqu'au début de la troisième période.

Les Renards pourraient donc en surprendre plusieurs ce soir, et le pilote Maurice Perreault va demander l'efford suprême à ses protégés pour cette rencontre, pour niveler la série. Perreault doit se défendre sans les précieux services de l'ailier Serge Boily. En plus du défenseur Gilles Poirier. De plus, l'arrière-garde Jacques Gagné pourrait également manquer à l'appel ce soir ayant été victime d'une sournoise attaque de la part du vétéran Roger Picard, dimanche soir.

Du côté des Gaulois, tout semble indiquer que seul l'ailier Gerry Paquette, qui souffre d'une fracture à un doigt, ne sera pas en uniforme pour cette joute.

Les Gaulois forment une formation dangereuse à tous les points de vue. Devant la cage, la recrue Robert Guernon ne cesse de se surpasser, et il a remporté un intéressant duel contre Yvan Houle lors de la première confrontation de la série.

L'équipe dirigée par Jean-Paul Gladu compte sur de rapides patineurs et de prolifiques compteurs. On a qu'à penser aux Claude Lemieux, Denis Grefard, Robert Guindon, Gilles Gosselin, Guy Black et Réal Viens pour rendre connaissance de la réelle valeur des Gaulois.

Dans le camp des Renards, le mentor Maurice Perreault n'était pas trop de bonne humeur à la suite de la partie de dimanche. Il n'a pas aimé l'attaque de Picard envers son défenseur Jacques Gagné. Il espère toutefois que ce dernier pourra être en mesure de jouer ce soir.

D'autre part, Perreault se réjouit de la tenue de Roger Bélisle qui s'est enfin retrouvé. Il va sans dire que Perreault compte énormément sur le rendement de son offensive pour conduire son club à la victoire. L'équipe locale compte dans ses rangs trois excellents joueurs de centre capables de fabriquer les jeux pour les ailiers. Jean-Noel Audette, Michel Labrosse et Eddie Harrison peuvent se comparer avec les autres centres du circuit, et c'est à eux que reposent les chances de victoire des Renards dans cette série 4 de 7.

La joute de ce soir débute à 8 heures 30, et à la suite de la performance des Renards dimanche soir, on devrait assister à un intéressant duel entre les Gaulois et les porte-couleurs d'Iberville /St-Jean.

HOCKEY

LIGUE SENIOR
SERIE "A"
Iber.-St-Jean 3 St-Hyacinthe 5 (St-Hyacinthe mène 1-0)
SERIE "B"
Cowansville 3 Granby 5 (Granby mène 1 à 0)
CE SOIR
Granby vs Cowansville 8h.30
St-Hyacinthe vs Iber.-St-Jean 8h.30.

JUNIOR B

Megan.	37	25	9	3	188	113	53
Granby	37	22	10	5	168	108	49
Thetfo.	37	21	14	2	205	161	44
Asbes.	37	14	18	5	162	175	33
Magog	37	12	22	3	159	210	27
Water.	37	7	28	2	123	238	16

LIGUE NATIONALE
Division Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
N. York	32	11	10	189	119	74
Boston	30	12	12	205	158	72
Montréal	28	14	13	182	141	69
Détroit	28	17	8	162	141	64
Chicago	28	18	7	172	122	63
Toronto	22	22	10	164	164	54

Division Ouest

St-Louis	25	21	8	159	134	58
Philadel.	14	22	19	149	165	47
Pittsb.	18	27	8	127	174	44
Oakland	16	30	8	118	175	40
Minnes.	10	27	16	148	185	36
Los Ang.	9	39	5	122	209	23

CE SOIR
Boston à Oakland
Philadelphie à Pittsburgh
LIGUE AMERICAINE
Division Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	31	10	9	224	129	71
Springf.	25	21	4	193	199	54
Québec	21	29	4	168	206	46
Provid.	17	26	9	162	190	43

Division Est

Buffalo	33	10	11	204	121	77
Baltim.	18	18	12	152	162	48
Hershey	17	23	10	174	184	44
Roches.	16	25	12	192	222	44
Clevel.	12	28	11	141	197	35

JUNIOR A DE L'ONTARIO

Can. Jr.	31	11	4	260	169	66
Peterb.	27	10	10	217	149	64
St. Cath.	28	16	4	239	177	60
Toronto	22	15	10	205	181	54
Ottawa	18	21	9	183	179	45
London	17	22	7	175	214	41
Kitchen.	18	24	4	168	192	40
Oshawa	15	23	10	188	222	40
Hamilt.	12	23	10	173	204	34
N. Falls	10	33	2	133	255	22

CE SOIR
London à Niagara Falls
JUNIOR A DU QUEBEC

EST						
Québec	36	17	1	304	237	73
Dr'Ville	33	20	1	296	236	67
Shawini.	33	19	1	304	245	67
Sorel	32	22	9	290	213	64
T. Rivi.	27	27	1	313	270	54
Sherbr.	23	30	2	259	281	48
OUEST						
St-Jéro.	25	26	4	258	285	54
Cornwall	23	31	1	220	253	47
Rosem.	22	27	3	228	254	47
Verdun	20	34	1	217	297	41
Laval	17	38	0	195	301	34

Champion

St-Jean perd en supplémentaire

ST-JEAN (J.T.) - Les Rangers de Montréal-Est ont marqué deux buts en période de prolongation pour s'assurer d'un triomphe de 4 à 5 sur les Aigles de St-Jean, et ainsi niveler les chances 2-2 dans cette série quart de finale C 4 de 7.

C'est devant une foule record de 1,300 personnes entassées dans l'aréna municipale de St-Jean hier soir, que ces deux rivaux se sont livrés une lutte de titans.

Au début de la troisième période, les Aigles avaient pris une avance de 4 à 2, et semblaient voguer vers une victoire. Mais les visiteurs ont redoublé d'ardeur pour égaler le compte, et ainsi rendre nécessaire une période supplémentaire de dix minutes.

Pour Montréal-Est, dans les trois périodes réglementaires René Lambert avait mené l'attaque des siens avec un truc du chapeau, son deuxième en deux jours, tandis que Robert Sirois complétait le pointage. Pour les Aigles, les buts appartenaient à Robert Legault avec deux, et Michel Carreau et Pierre Buisson avec chacun un.

En prolongation, les Rangers ont tout d'abord marqué avec un but de Claude Lafranchise, puis dans un filet désert dans la dernière minute. Clément Jodoin devait enfiler ce qui devait devenir le but de la victoire. Car, quelques secondes plus tard, Claude Tougas, complétait le pointage de la joute.

La joute a été disputée à vive allure, et l'assistance a réellement goûté au spectacle. L'arbitre de la rencontre a eu passablement d'ouvrage, et il a décerné un grand total de 26 punitions.

La cinquième partie de cette enlevante série sera disputée dimanche soir à St-Jean.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1- St-J. Legault (Lamarre - Lord) 2.45
2- Mtl.E: Lambert (Sirois - Jodoin) 17.58
Punitions: Jodoin 0.46; Tougas 6.57; Sirois 10.43; Lord 17.18
DEUXIEME PERIODE
3- Mtl.E: Lambert (Dubé) 0.53
4- St.J: Legault (Buisson - Martel) 10.14
5- St-J. Buisson (Legault - Vignault) 15.05
Punitions: Martel 1.02; Coulombe 2.57; Vignault 7.31; Sirois 9.14; Dubé et Vignault 9.39 Miséricordia et Carreau (2min) 13.35; Dubé 13.47; Legault 15.43 Laliberté 17.57; Jodoin et Lamoureux 19.19
TROISIEME PERIODE
6- St.J. Carreau (Tougas) 1.06
7- Mtl.E: Sirois (Coulombe) 3.48
8- Mtl.E: Lambert (Pelletier) 15.28
Punitions: Bouthillier, Lamarre et Poirier 2.13; Tougas 4.10; Bouthillier 7.47
SUPPLEMENTAIRE
9- Mtl.E: Lafranchise (Rabey) 3.49
10- Mtl.E: Jodoin (sans aide) 9.19
11- St.J. Tougas (Vignault - Poirier) 9.40
Punitions: Sirois (Min.-M.C.) 5.15
LANCERS: Mtl.-Est 15-9-10 -8---42
St-Jean 18-19-22-12---71
Assistance: 1,296.

Surplus chez les Lions

VANCOUVER (PC) — Les Lions de la Colombie-Britannique, de la Conférence de football de l'Ouest, ont réalisé un surplus net de $2,677, durant la saison 1969, comparativement à un profit de $36,022 en 1968, a fait savoir, lundi, un porte-parole de l'équipe.

L'excédent des revenus sur les dépenses porte les surplus accumulés à $439,285, révèle le rapport financier.

Les revenus bruts aux guichets ont atteint $880,532 en 1969, au regard de $868,415, l'année précédente.

AIDE AUX GAULOIS
$100.
Les 10 Numéros gagnants de $100.00
42154 34497 37114
39438 32471 31468
26676 31455 44689
46033 (Bonne Chance)
A ST-HYACINTHE

Frazier, l'unique champion

NEW YORK (AFP) — Imposant sa vitalité peu commune et sa force de frappe dévastatrice, le Noir Américain Joe Frazier est devenu le seul et unique champion du monde des poids lourds, en battant son compatriote Jimmy Ellis par mise hors de combat technique au 5e round, de leur combat prévu en 15, lundi soir, au Madison Square Garden de New York.

En obligeant son adversaire à abandonner à l'appel du 5e round, l'ancien champion olympique de Tokyo, en 1964, succède ainsi à Cassius Clay en tant que détenteur du titre toutes catégories et a ouvert un nouveau chapître dans l'histoire des poids lourds. Environ 18,000 spectateurs, qui laissèrent $600,000 aux guichets assistèrent au couronnement de Joe Frazier qui jugula par sa force et en faisant une constante pression, la technique et la mobilité de son adversaire.

Après un premier round qu'Ellis s'adjugea grâce à la plus grande netteté de ses coups, la formidable machine à combattre qu'est le nouveau champion s'est mise en marche et bouscula un Jimmy Ellis moins mobile qu'annoncé.

Cible facile

Poursuivant rageusement Ellis, Joe Frazier, ramassé sur lui-même, bien protégé par le rempart que formaient ses énormes bras, imposa le combat de près du deuxième au 4e round, qui allait précipiter la défaite du champion de la WBA. Jamais en effet Frazier ne laissa Ellis utiliser son allonge supérieure et sa plus grande vitesse de bras. Par ses courts crochets décochés à bout portant au corps et à la face il sapa rapidement la résistance de l'ancien partenaire d'entraînement de Cassius Clay qui, bien vite, devint une cible facile. Dès le 3e round, réussissant d'extraordinaires gauches à la face, il faisait vaciller Ellis dont les jambes flagéolaient, mais qui fit illusion en répliquant crânement en fin de reprise, bien que sans efficacité.

Le quatrième round vit la destruction totale du protégé d'Angelo Dundee, qui essuya une grêle de coups de boutoir sous tous les angles et notamment une série très nette et magnifique de force et de précision qui firent tomber Ellis sur les genous puis à quatre pattes. Il se releva péniblement, grimaçant de douleur, les yeux dans le vague, tenta désespérément de s'accrocher, mais un magistral et précis court crochet au menton de quelques centimètres de déplacement le réexpédia au tapis, cette fois sur le dos, les bras en croix.

La conclusion de ce rapide règlement de la succession de Mohamed Ali est que Jimmy Ellis, qui n'avait pas boxé depuis septembre 1968 lorsqu'il batti Floyd Paterson à Stockholm, manquait de résistance pour affronter une telle force de la nature.

Mikita devient menaçant

MONTREAL (PC) — Bobby Orr et Phil Esposito, des Bruins de Boston, qui faisaient cavaliers seuls dans la course au championnat des compteurs de la Ligue nationale de hockey, il y a une dizaine de jours, sont maintenant talonnés par le joueur de centre Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago.

Mikita, champion compteur du circuit à quatre reprises au cours des six dernières saisons, a récolté 10 points la semaine dernière, grâce à cinq buts et cinq passes.

Orr conserve néanmoins une avance de 12 points sur son coéquipier Esposito, mais son avance sur Mikita est réduite à 18 points, soit 85, 73 et 67 points respectivement.

Les meneurs

	B	A	Pts	Pun.
Orr, Bos.	21	64	85	109
Esposito, Bos.	32	41	73	27
Mikita, Chi.	33	34	67	44
Tkaczuk, N.Y.	24	41	65	24
Goyette, St-L.	21	38	59	14
Balon, N.Y.	25	32	57	59
Ratelle, N.Y.	23	30	53	20
Lemaire, Mtl	29	22	51	8
Bucyk, Bos.	22	27	49	7
Howe, Det.	20	29	49	46
Berenson, St-L.	23	25	48	30
Rousseau, Mtl	20	28	48	26
Fairbairn, N.Y.	19	29	48	19
McKenzie, Bos.	20	27	47	84
St-Marseille, S-L.	16	30	46	8

Gardiens de buts

	MJ	BP	Bl.	Moy.
Sawchuk, N.Y.	272	9	1	1.99
Giacomin, N.Y.	2,908	109	4	2.55
New York	3,180	119	5	2.25
Esposito, Chi.	2,683	98	11	2.19
DeJordy, Chi.	497	23	0	2.78
Chicago	3,180	122	11	2.30
Wakely S-L.	1,141	42	3	2.21
Plante, St-L.	1,149	58	4	2.40
Hall, St-L.	590	29	1	2.95
G. Edwards, St-L.	60	4	0	4.00
St-Louis	3,240	134	8	2.48
Myre, Mtl	423	13	0	1.84
Worsley, Mtl	360	14	0	2.33
Vachon, Mlt.	2,517	114	2	2.72
Montréal	3,300	141	2	2.56
Crozier, Det.	1,466	59	0	2.42
R. Edwards, D	1,714	82	1	2.87
Detroit	3,180	141		12.6
Chèevers, Bos	1,740	81	3	2.79
Johnston, Bos.	1,500	77	0	3.08
Boston	3,240	158	3	2.93
Parent, Phi.	2,490	117	3	2.83
Favell, Phi.	820	43	1	3.15
Philadelphie	3,300	165	4	3.00
Gamble, Tor.	2,357	105	5	2.66
M. Edwards, T.	800	50	0	3.75
Bower, Tor.	60	5	0	5.00
Mc. Namara, T.	23	2	0	5.22
Toronto	3,240	164	5	3.04
G. Smith, Oak.	2,520	132	2	3.14
Hodge, Hoak.	660	38	0	3.45
Worthy, Oak.	60	5	0	5.00
Oakland	3,240	175	2	3.24
Daley, Pitts.	420	20	0	2.86
Binkley, Pit.	1,051	56	2	3.20
A. Smith, Piy.	1,709	95	0	3.34
Pittsburgh	3,1803	174	2	3.28
Rivard, Minn.	800	42	1	3.15
Maniago, Min,	1,980	113	1	3.42
Broderick, Minn.	340	24	0	4.23
Gilbert, Minn.	60	6	0	6.00
Minnesota	3,180	185	2	3.49
Desjardins, LA	2,393	153	3	3.84
Rutledge, LA	787	55	0	4.19
Los Angeles	3,180	209	3	3.94

PALAIS des SPORTS

Mardi 17 février

PETITE PATINOIRE

5 h. 30 Mosquitos St-Patrick vs High School
6 h. 30 Midget St.Benoit vs Immaculée
7 h. 30 " St-Eugène vs High School
8 h. 30 " Assomption vs St-Patrick
9 h. 30 Ligue Mon Plaisir Vico vs Centres

GRANDE PATINOIRE

6 h. 00 Midget Ste-Famille vs Notre-Dame
6 h. 30 Industrielle Plaza Granby vs Thor Mills
8 h. 00 Ligue des Monts Labatt St-Damase vs St-Pie
9 h. 30 " Ange-Gardien vs St-Paul

COMPLIMENTS DE
R.C. COLA
ARGENT SOUS LES CAPSULES

Les Gagnants du tirage Moitié-Moitié organisé par l'Association des Sports-Majeurs de Granby sont cette semaine M. Yves Jeanson $100, Mme Jeannine Ferland $100. Mme Georgette Lussier $100. et le prix de consolation soit $25. fut gagné par Mlle Diane Fontaine. Les numéros chanceux sont dans l'ordre #27146, 24895, 24347, et 24398. Sur la photo de gauche à droite Arthur Galipeau (vendeur), Mme Ferland, Mme Lussier, et Yves Jeanson.

Maki a voulu se protéger et sauver sa carrière!

OTTAWA (PC) — L'ailier Wayne Maki, des Blues de St-Louis, a déclaré, hier, qu'il avait seulement voulu se protéger, lui et sa carrière professionnelle, lorsqu'il a frappé Ted Green, des Bruins de Boston, durant un match hors-concours de la Ligue nationale de hockey, disputé à Ottawa, en septembre dernier.

Maki, âgé de 26 ans, et originaire de Sault Ste-Marie, Ont., subi actuellement son procès pour une accusation d'assaut ayant causé des blessures corporelles, devant le juge Edward Carter. L'accusation résulte des blessures subies par Green lors d'un duel à coups de bâtons, dans lequel le joueur des Bruins s'en est tiré avec une fracture du crâne.

On prévoit que le procès prendra fin aujourd'hui, après que les avocats de la Couronne et de la défense auront présenté tous leurs témoins. Green doit comparaître pour répondre à une accusation analogue, immédiatement après.

On croit que c'est la première fois que des joueurs professionnels sont impliqués dans une poursuite judiciair par suite d'incidents survenus au cours d'un match.

Un cas vers 1920

Un joueur d'Ottawa, qui évoluait dans l'Association nationale de hockey, avait été impliqué dans un cas semblable durant les années 1920, soit avant la formation de la LNH.

Maki, qui a nié sa culpabilité, fut l'une des nombreuses personnalités du hockey professionnel qui ont déposé devant le juge Carter. Parmi les autres, on notait Scotty Bowman, pilote des Blues, et Lynn Patrick, directeur gérant de la même équipe.

"Chat peureux"

Maki, qui pourrait écoper d'une peine maximum de deux ans de prison s'il est trouvé coupable, a réfuté les suggestions faites par l'avocat de la Couronne, Me John Cassells, qui avait souligné que le joueur des Blues aurait pu abandonner le combat avec Green, ou se protéger derrière les officiels du match.

Il a souligné que s'il avait refusé de se battre, il aurait été qualifié de "chat peureux" partout dans la LNH.

"Si vous abandonnez un combat comme celui-là, cela peut vouloir dire la fin de votre carrière dans la LNH."

Maki a également souligné qu'il a déjà vu Green élancer son bâton en direction de Doug Mohns, du Chicago, lorsqu'il évoluait avec les Black Hawks.

"Si Mohns n'avait pas porté le casque protecteur, le coup aurait pu le tuer", a ajouté Maki.

Il a répété à maintes occasions qu'il voulait seulement se protéger lorsqu'il a élancé son bâton en direction de Green.

"Ma carrière était en jeu."

L'arbitre du match, Ken Bodendistel, de Guelph, a déclaré, pour sa part, que Green a commencé la bagarre.

Il a expliqué que la rondelle a été lancée dans la zone des Bruins, et que Maki et Green sont entrés en collision derrière le filet des Bostonnais. Il a ajouté que Green a poussé Maki à la figure, avec son gant, et qu'il a alors indiqué une pénalisation retardée pour rudesse.

Il a poursuivi en disant que les deux joueurs "portaient leurs bâtons en l'air, chacun faisant face à l'autre.

"Ils se sont poussés et Teddy Green a frappé Wayne Maki avec son bâton."

SPORTS

ici et là dans les SPORTS
AVEC CHEF
Bernard Brodeur

DEUX SERIES QUI PROMETTENT

Les Vics de Granby et les Gaulois de St-Hyacinthe n'ont sûrement pas péché par excès de confiance dimanche soir, dans leur victoire de 5 à 3 sur les Castors de Cowansville et les Renards de St-Jean-Iberville. Les deux clubs favoris durent se rallier en 3e période, pour l'emporter. A Granby, la victoire n'a été décidée qu'à 4 minutes de la fin.

Il est juste de s'attendre à deux séries enlevantes, même si les Vics et les Gaulois ont démontré une nette supériorité au cours du calendrier régulier. Dans les séries, c'est différent. Les Castors comme les Renards savent qu'ils ont à faire à des rivaux de taille, superieurs même à certains points. Donc, ils affichent une tenue supérieure à la saison régulière, et deviennent du même coup plus combattifs. Et, nous savons qu'une équipe combative peut réussir de grandes choses.

Ni les Castors ni les Renards ne furent surclassés dimanche soir. Cowansville en particulier a donné la frousse aux Vics, et n'eut été de deux erreurs monumentales de certains Castors dans leur propre zone, devant les filets de Payette, le compte final aurait probablement été différent. On a pu constater aussi une certaine nervosité chez les Vics, à compter de la 2e période. Cette nervosité s'est fait sentir lorsque Cowansville a mis l'accent sur l'attaque.

Les Castors reviennent devant leurs partisans ce soir, et ils seront plus confiants, encouragés qu'ils seront par les cris de leurs chauds partisans. Nous prévoyons une série de dix parties entre Granby et Cowansville.

Dans la classique "A", les Gaulois ont aussi gagné 5-3 dimanche. Il faut reconnaître toutefois que St-Hyacinthe aura peut-être moins de difficultés à gagner, car il affronte un club durement secoué par de nombreuses absences. La perte de Boily et Poirier est coûteuse, et si Jacques Gagné a rejoint ces deux blessés, ce sera le comble.

ENCORE REAL ST-JEAN

Réal St-Jean, le numéro 15 des Vics de Granby reste le joueur qui ne cesse de nous épater, et çà depuis le début de la saison. Réal a été répétons-le encore, le joueur le plus régulier des Vics cette année. Je ne me souviens pas qu'il ait connu une seule mauvaise partie, tellement sa combativité fut toujours régulière, tout en inspirant ses coéquipiers. Réal a de nouveau donné l'accent au match, dimanche soir. Ses coups d'épaules, et sa façon coutumière de revenir brouiller l'offensive des rivaux, sont deux qualités que d'autres Vics devront utiliser pour vaincre rapidement dans les séries actuelles.

Tout cela pour vous dire que Réal St-Jean mérite pleinement son salaire, et qu'il constitue le gars qui pourrait signifier une grosse différence d'ici la fin des classiques. Et, si "dame chance" veut bien lui sourire un peu plus dans la zone adverse, il ne sera pas loin de la tête des compteurs à la fin.

DEUX POIDS ... DEUX MESURES

J'ai souvent mentionné que le Canadien junior, la vraie "vache a lait" de la ligue Junior "A" de l'Ontario, était une cible constante des dirigeants de ce même circuit. On ne rate jamais une occasion de nuire au jeune Canadien de Roger Bédard, de décourager les joueurs qui le composent, et de tenter parfois de le ridiculiser. Nos confrères montréalais, et certains même de l'Ontario le soulignent de temps à autre. Nous avons eu une preuve frappante encore une fois du "vrai séparatiste" qui règne dans ce circuit ontarien. Roger Bédard vient d'écoper de 8 parties de suspension, et d'une amende de $300, pour avoir dit ce qu'il pensait des arbitres, après un match à Toronto. Qu'est-ce qui aurait arrivé à Roger, s'il avait fait ces mêmes déclarations devant un directeur de la ligue, ou encore à la face même de cet arbitre Brown...On l'aurait sans aucun doute pendu, en face de l'hôtel de ville de Toronto...

Le plus injuste de toute l'affaire, c'est que Roger a parlé à un journaliste, qui a mal interprété ses paroles. D'ailleurs, ce même journaliste a rétracté certains de ses écrits, le lendemain, donnant raison à la version de Roger...

Mais, les dirigeants du circuit trouvaient l'occasion trop belle, pour bafouer encore une fois l'équipe du Québec.

Que d'instructeurs de l'Ontario, et du même circuit, ont protesté contre le travail des arbitres, lorsque leurs équipes venaient jouer au Forum. On les a qualifié de tous les mots sales, possibles et imaginables, mais jamais il n'y a eu de suspension, ou de punition envers ces instructeurs. Ce qui nous fait dire que partout, dans les milieux "honnêtes du hockey", on a été renversé par cette sentence sévère, basée sur rien, ou à peu près rien... "Deux poids deux mesures"... C'est la loi de la ligue Junior "A" de l'Ontario, vis-à-vis le Canadien junior...

COWANSVILLE était le théâtre, en fin de semaine dernière, les éliminatoires provinciales de curling, pour la Légion Canadienne, C'est une équipe de Huston, Québec, qui arâflé les grands honneurs. Nous voyons ici les champions acceptant le trophée Molson, qui était le commanditaire de la compétition. De gauche à droite, Gene Hodgson 3e pierre, Graham Perry, substitut, Phil Ross, président provincial, Tom Hunter, skip, Jack Wilson, 1ère pierre, Bill Bredt, 2e pierre. Cette équipe a connu sept victoires, et n'a subi aucun revers. L'équipe de B. Strakhouse de Ottertown a pris la 2e place, et celle de G. Ruiter de Lachine, la 3e.

Kidd deviendra professionnel

GENEVE (AFP) — Le skieur américain Bill Kidd, médaille d'or du combiné aux championnats du monde de ski alpin, a annoncé, hier, son intention de devenir professionnel.

Apres Guy Perillat, Egon Zimmermann, François Bonlieu et Adrien Duvillard, Kidd, 26 ans, passe dans les rangs professionnels.

"Ma victoire au combiné, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, est un couronnement et j'ai terminé ma carrière en tant qu'amateur. Mais je voudrais continuer à courir comme professionnel".

Bill Kidd prendra part, du 22 au 24 février, aux championnats du monde de ski professionnel, qui se dérouleront à Verbiers, en Suisse.

Hockey mineur à Granby

GRANBY - Voici les résultats des dernières joutes disputées dans le hockey mineur des Loisirs de Granby:

JUNIOR C

Dans la 1ère joute, les Elans ont défait les Tigres 4 à 2. P. Ménard, J. Brais, J.C. Duguay et A. Vachon ont compté pour les Elans et C. Robitaille a compté les 2 buts des Tigres.

2ième joute. Alouettes 5 Lynx 2

Pour les vainqueurs, J.M. Dubois et D. Dufresne ont compté 2 buts chacun et l'autre but va à L. Déragon.

M. Normandin et D. Robitaille ont compté chacun 1 but pour les Lynx.

Dans la 3ième joute, les Aigles ont défait les Bisons 8 à 3

Compteurs pour les Aigles: P. Audet 4 buts, M. Tardif 2 buts et A. Bélanger et M. Rochefort chacun 1 but.

L. Cabana, D. Meunier et C. Brodeur chacun 1 but pour les Bisons.

MIDGET

Dans la 1ère joute, le Ste-Famille a blanchi le St-Joseph 4 à 0. A. Cloutier, M. Bessette G. Brouillette et F. Bégin ont compté chacun 1 but pour le Ste-Famille.

Dans la 2ième joute, le St-Luc a aussi blanchi le St-Benoit 3 à 0. Clément a compté 2 buts et l'autre but va à J.M. Massé.

3ieme joute. Notre-Dame 3 St-Eugène 2.

Les compteurs pour le Notre-Dame sont: M. Gosselin, F. Leduc et G. Garneau. R. Brodeur et G. Breton ont compté les 2 buts du St-Eugène.

4ième joute. St-Patrick 5 Ste-Famille 1.

Pour les vainqueurs les compteurs sont: R. Comeau 2 buts, R. Beaudoin, C. Dunn et P. Harbec chacun 1 but.

A. Cloutier a évité le blanchissage aux siens.

5ième joute, St-Luc 7 High-School 0.

C. Roy 3 buts, Y. Cabana 2 buts et M. Trépanier et P. Lambert chacun 1 but.

Dans la 6ième joute, le St-Eugène a défait le St-Joseph 3 à 2.

R. Beauregard a compté 2 buts pour les vainqueurs et l'autre va à B. Brodeur. Pour les perdants, M. Préfontaine et A. Labrie ont marqué.

Dans la 7ième joute, le St-Benoit et l'Assomption ont annulé 2 à 2. P. Parent et G. Mailhot ont compté pour l'Assomption. S. Morin et B. Boutin pour le St-Benoit.

8ieme joute, Immaculée-Conception 3 Notre-Dame 3.

Pour le Notre-Dame: F. Leduc a compté 2 buts et R. Fortin 1 but. Pour l'Immaculée-Conception, R. Doe, L. Leblanc et J. Bégin chacun 1 but.

BANTAM "A"

1ère joute, St-Patrick et Ste-Famille ont annulé 3 à 3.

Les compteurs pour le St-Patrick sont: E. Douesnard, D. Kennedy et B. Perrier. Pour le Ste-Famille, M. McDuff, G. Lapierre et B. Morrisseau chacun 1 but.

2ième joute, le St-Luc a écrasé le High-School 13 à 1.

S. Corriveau 4 buts, N. Roy 3 buts, G. Rheault 2 buts, G. St-Germain, M. Pontbriand J. P. Scott et R. Moison chacun 1 but.

Le seul but du High School va à R. Turcotte.

3ième joute, St-Eugène 6 St-Joseph 2.

Les compteurs du St-Eugène sont: B. Sennevile 2 buts, J. Beauchemin, G. Rheault, D. Harnois et D. Gemme chacun 1 but.

F. Gince et M. Duperron ont compté chacun 1 but pour le St-Joseph.

4ième joute St-Benoit 6 Assomption 1

Compteurs pour le St-Benoit: R. Gosselin, 2 buts, J.L. Gravel, A. Quintal, Y. Ferland et R. Gamache chacun 1 but.

D. Juair a évité le blanchissage aux siens.

Dans la 5ième joute le Notre-Dame a défait l'Immaculée-Conception 10 à 2. Pour le Notre-Dame: G. Roy 3 buts, P. St-Jean 3 buts, S. Gagnon 2 buts et D. Fontaine et D. Laramée chacun 1 but.

Les buts des perdants vont à G. Bouffard et J. Larose.

BANTAM "B"

Dans cette ligue, la saison régulière est terminée. Le St-Eugène remporte le championnat.

1ère joute: Notre-Dame 2 St-Benoit 1.

S. Lapalme et B. Brodeur ont compté chacun 1 but pour les vainqueurs et le but des perdants va à F. Houle.

2ieme joute: Assomption 3 St-Joseph 2

Compteurs pour l'Assomption L. Maurice 2 et D. Bernier 1 but. Pour les perdants G. Quintal et D. Perreault chacun 1 but.

Dans la 3ieme joute, le Ste-Famille a blanchi l'Immaculée-Conception 6 à 0. D. Bourbeau et Y. Delage chacun 2 buts; M. Laflamme et J.P. Deblois chacun 1 but.

Dans la dernière joute, le St-Eugène a défait le St-Luc 4 à 3

Les compteurs du St-Eugène sont: C. Sabourin, R. Chaussé D. Lacasse et K. Duval. Pour le St-Luc, D. Lachapelle 2 buts et M. Thomas 1 but.

PEE-WEE "A"

Dans la 1ère joute, le St-Patrick a blanchi le Notre-Dame 1 a 0.

Le seul but de la joute va à R. Chamberland.

2ieme joute, St-Luc 3 Assomption 0.

M. Potvin, L. Perras et A. Robert ont compté chacun 1 but.

Dans la 3ième joute, le Ste-Famille a défait le St-Eugène 4 à 2. Ste-Famille s'en vient.

Les compteurs pour le Ste-Famille sont: J. Bissonnette 2 buts, P. Major et D. Brouillette chacun 1 but.

J. Labrie et Y. Harnois chacun 1 but pour le St-Eugène.

4ième joute, Immaculée-Conception 5 High-School 1.

Les compteurs des vainqueurs sont: C. Duguay 2 buts, M. Deschamps, M. Pépin et G. Métivier chacun 1 but. Le seul but des perdants a été compté par A. Monk.

Dans la 5ième joute, St-Joseph 8 St-Benoit 3.

Les compteurs du St-Joseph sont: Y. Desroches 4 buts, M. Gingras 3 buts et A. Couture 1 but.

Pour les perdants, P. Bédard 2 buts et A. Desroches 1 but.

PEE-WEE "B"

1ere joute, St-Joseph 3 Immaculée-Conception 0.

S. Auger, G. Galipeau et P. Plumet chacun 1 but.

Dans la 2ième joute, le Notre-Dame et le Ste-Famille ont annulé 1 à 1.

M. Laliberté a compté pour le Notre-Dame et M. Roberge pour le Ste-Famille.

3ième joute, St-Eugène 1 St-Benoit 0.

R. Paquette a compté le seul but de la joute.

4ième joute, Assomption 4 St-Luc 3.

Pour l'Assomption R. Comtois 3 buts et M. Pépin 1 but.

Pour le St-Luc, J. Inkel, S. Martin et M. Gagné chacun 1 but.

Saison régulière terminée et St-Joseph remporte les honneurs.

MOSQUITO "A"

1ère joute, Notre-Dame 2 St-Patrick 1.

M. Charland et A. Hébert ont compté chacun 1 but pour le Notre-Dame. Le seul du St-Patrick va à J. Peckham.

2ième joute, St-Luc 5 Assomption 0.

R. Maheux 3 buts, J. Potvin et Y. Lambert chacun 1 but.

3ième joute, St-Eugène 2 Ste-Famille 0.

J. G. Paré et S. Couture ont compté chacun 1 but.

4ième joute, Immaculée-Conception 1 High-School 0.

A. Pomerleau a compté le seul but de la joute.

5ième joute, St-Joseph 3 St-Benoit 0.

J. Rainville, M. Couture et S. Tricganuck chacun 1 but.

MOSQUITO "B"

Dans la première joute, le St-Luc a blanchi le Ste-Famille 5 à 0.

Les compteurs pour les vainqueurs sont: J. Trépanier 2 buts, S. Bergeron, J.L. Dubois et M. Courtemanche chacun 1 but.

2ième joute, St-Joseph 2 St-Eugène 0.

S. Charest et C. Arseneault chacun 1 but.

Aux épreuves O'Keefe

GRANBY-- Normand Sauriette de Granby, sur Panther, et André Surprenant de Farnham, sur Skiroule, se sont signalés en fin de semaine lors des compétitions O'Keefe de motos-neige, disputées à Rawdon. Saurette a pris une 3e place dans la classe B, 296-340 cc. et une autre 3e place dans le 441-650 cc. Quant a Surprenant, il a fini 4e dans la classe C de 341-440 cc., et 3e dans la classe ouverte pour 0-444 cc.

Dans une autre compétition O'Keefe, cette fois à Alma, au Lac St-Jean, Gaston Ferland de Valcourt, sur Bombardier, a pris une 2e position dans la classe B, 296-340 cc., et une 5e place dans la classe ouverte de 0-444 cc. Jean-Claude Bouliane, également de Valcourt, sur Bombardier, a fini 2e dans la classe D, 441-650 cc.

Simonds et Montrose en avant

GRANBY --- Dans la ligue Bantam des 3 Comtés, St-Damase a blanchi St-Jean Baptiste 6 à 0, dans la première joute de la série semi-finale A. J. Martin a réussi trois buts et L. Beauregard deux; G. Lussier a complété. Dans la première joute de la série B, St-Pie a écrasé St-Paul 8 à 0. Fernand Dion, Denis Loiselle et Daniel Despars ont marqué deux fois chacun; Bertrand Leroux et Michel Charron ont enfilé les autres.

Deux archers de Farnham en évidence

FARNHAM --- Deux archers de Farnham, instructeurs des Aigles de Farnham, ont brillé dernièrement lors d'un tournoi à Montréal. Il s'agit de Marcel Simard qui a terminé au premier rang avec 552 points et Alain Chiasson, troisième au classement final. Plus de 150 concurrents ont participé à cette compétition. Des cours gratuits de tir-à-l'arc sont donnés au club de chasse et pêche de Farnham le mardi, jeudi et dimanche. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au club.

St-Dominique est champion

GRANBY --- Le club St-Dominique s'est assuré le championnat de la ligue Juvénile Inter-Paroissiale avec 18 points un de plus que le St-Pie. Roxton 5. Chez les compteurs, Alain Beaudry du St-Pie s'est mérité le titre avec 28 points, dont 18 buts. Luc Choinière et Pierre Ménard ont récolté 26 points chacun en deuxième place. Jacques Daudelin suit avec 21 points Chez les cerbères, le duo Michaud, Ménard du St-Dominique a terminé en première position avec une moyenne de 2.46.

Ce circuit en est à sa deuxième année d'existence et le St-Dominique a remporté le championnat à chaque occasion.

Où est Denny McLain?

DETROIT (PA)—Le mystère sur les allées et venues du lanceur Denny McLain, des Tigres de Detroit, a persisté, hier, lorsque l'as-lanceur, détenteur de deux trophées Cy Young, ne s'est pas présenté en cour à Flint, Mich., et dans la banlieue, à Southfield.

Le lanceur de la Ligue américaine de baseball devait comparaître devant la Cour de circuit, à Flint, relativement à une poursuite dans laquelle lui et un autre homme ont été condamnés à payer plus de $7,000 à la Citizens Commercial and Savings Bank.

Il devait également se présenter devant la Cour de district, à Southfield, pour répondre à une accusation de n'avoir pas payé les frais de location de sa maison.

Un fonctionnaire de la cour, qui s'est rendu à la résidence de McLain a déclaré n'avoir obtenu aucune réponse, et que, par conséquent, une citation a été attachée à la porte, lui ordonnant de comparaître en cour, mercredi.

Ses chèques

Dans le cas débattu à Flint, McLain et Edwin K. Schober, un résident de Farmington, Mich., sont impliqués dans une poursuite entreprise par la Citizens Bank, pour le remboursement d'un billet de $7,000, qui devait être remboursé le 26 juillet 1968.

En octobre dernier, le juge de la Cour de circuit, John W. Baker, a rendu un jugement obligeant les deux hommes à rembourser $7,321, soit le montant de l'emprunt plus les intérêts.

Lorsque la banque a soumis un affidavit, le mois dernier, pour faire savoir qu'elle n'avait pas encore reçu d'argent, le juge Baker a sommé McLain et Schober à comparaître en cour, lundi.

Vendredi, on a appris que les chèques de paie de McLain, qui dépassent les $2,000, sont envoyés deux fois par mois par le trésorier des Tigres, à la Detroit Bank and Trust Co., qui a prêté $30,000 au lanceur. McLain ne touchera pas un chèque de l'équipe avant que cette somme soit remboursée, a fait savoir un porte-parole des Tigres.

La coupe Grey retrouvée

TORONTO (PC) — La coupe Grey, qui avait été volée dans une salle de trophées, à Ottawa, en décembre dernier, a été retournée au siège social de la Ligue canadienne de football, hier.

M. Greg Fulton, secrétaire de la LCF, a déclaré que la coupe Grey, emblème de la suprématie au football professionnel canadien, n'a pas été endommagée et qu'elle a été placée dans un lieu sûr.

La police a, par ailleurs, fait savoir que le précieux trophée a été retrouvé dans un casier à la gare Union.

Les Rough Riders d'Ottawa ont gagné la coupe Grey le 30 novembre, lors de la finale de la LCF, disputée à Montréal. Mais le trophée est disparu de la salle de trophées de l'équipe, quelques semaines plus tard.

M. Jake Gaudaur, président de la LCF, a souligné plus tard qu'une réplique de la coupe aurait été commandée si l'originale n'avait pas encore été retrouvée en mars.

Des farceurs?

La police d'Ottawa, qui a mené l'enquête dans cette affaire, avait conclu que le vol était l'oeuvre de farceurs, puisque des trophées de plus grande valeur, qui se trouvaient dans la même salle, n'ont pas été touchés.

En confirmant le retour de la coupe, M. Fulton n'a donné aucune précision.

"Elle est intacte et elle a été mise en lieu sûr", s'est contenté de dire M. Fulton.

La coupe Grey, qui fut donnée en 1909 pour promouvoir le rugby amateur au Canada, par M. Earl Grey, qui était alors gouverneur-général, avait aussi été volée en 1967, après avoir été gagnée par les Tiger-Cats de Hamilton, mais elle fut retrouvée trois jours plus tard.

Elle est évaluée à $50, pèse 12 livres et a la forme d'un pot.

Sanitone gagne

GRANBY --- Sanitone a triomphé du Shefford par 7 à 2 dans la ligue de hockey des Bons Perdants. D. Audet avec deux, D. Lapointe, P. Racine, L. Cabana, M. Gosselin et J.G. Boulanger avec un chacun, ont marqué les filets du Sanitone. A. Brazeau a obtenu les deux buts des perdants.

Echos Sportifs Maskoutains

Plusieurs demandes nous sont parvenues concernant un certain échos mettant en vedette un confrère du monde journalistique. Il nous est impossible de publier le nom de la personne qui donne des indications pour certains échos. Il n'est pas dit cependant que ce dernier n'est pas rattaché à un journal, ni même à la photographie, loin de là...

&&&&&&&&&&

Les nombreux talents de notre ami Marcel sont reconnus à tous les niveaux. En plus d'excellent dans le domaine sportif, Marcel se distingue dans son milieu de travail. Il fut récemment nommé sur un comité important. Bravo monsieur le statisticien.

&&&&&&&&&&

Léo Théroux, représentant Labatt à St-Hyacinthe, recevait enfin de semaine dernière, le bureau de direction ainsi que les joueurs du club des Gaulois. Plusieurs personnalités représentants les autorités civiles de notre ville étaient également sur les lieux.

&&&&&&&&&&

Saviez-vous que les Gaulois et les Castors sont passés à un cheveu près de bâcler une transaction en décembre dernier? Il appert que le joueur Jean Fauteux serait passé à l'organisation du Cowansville en retour d'un joueur de défense.

Betsy revient toute souriante

MONTREAL (PC)—Radieuse et toute fière de la victoire qu'elle vient de remporter au championnat mondial du slalom géant à Val Gardena (Italie), qui lui a valu la médaille d'or, Betsy Clifford est arrivée dimanche soir par avion à l'aéroport international de Montréal.

Agitant sa médaille d'or devant les photographes de presse, la jeune championne prodige — elle n'a que 16 ans — qui, il y a deux ans, s'était sentie étouffée par l'émotion quand Nancy Greene avait reçu sa médaille d'or au slalom de Grenoble (France), a déclaré, à sa descente d'avion:

"Je savais que j'allais l'emporter un jour et j'espérais bien l'avoir ce jour-là. La course me paraissait facile, aussi facile que n'importe quelle autre course."

On sait qu'elle a couvert la distance en une minute 20,4 secondes, devançant de moins d'une seconde, la championne de l'équipe de France.

Il y a deux ans, elle avait été fortement émue de voir Nancy Greene recevoir sa médaille d'or. "C'était plus fort que moi, dit-elle.... C'était si beau et je me suis dit que ce serait une chance si je pouvais en arriver là".

La plus jeune

Betsy Clifford est la plus jeune championne dans l'histoire du ski alpin.

Accueillie à l'aéroport de Montréal par ses parents, tout heureux de la victoire de leur fille, la jeune championne à aussitôt regagné, par la route, la maison paternelle, à Chelsea, Qué., à proximité d'Ottawa.

A bord du même avion qui venait de New York se trouvaient les autres membres de l'équipe canadienne. Plusieurs d'entre eux sont immédiatement rentrés chez eux, tandis que quelques-uns décidaient de passer la nuit à Montréal.

Longue attente

M. John Clifford, père de Betsy, a attendu six heures à l'aéroport de Montréal, l'avion ayant eu des retards en raison du mauvais temps qui sévissait dans la région. Aux journalistes qui l'abordaient, il a déclaré:

"C'est une grande victoire. Betsy espère remporter deux ou trois victoires avant la fin de la saison et celle dont elle vient de s'auréoler va considérablement renforcer son assurance."

Peu avant la grande course, elle avait écrit à son père pour lui dire sa confiance dans ses propres performances Elle avait écrit notamment:

"Jespère t'apporter le bonheur le jour de ton anniversaire de naissance. Je skie admirablement, tout comme à Val d'Isère (France)."

M. Clifford estime que sa fille a dit toujours qu'elle voudrait les objectifs qu'elle s'était fixés. "Elle dit toujours qu'elle voudrait être la plus jeune à remporter telle palme ou telle autre. Nous étions sûr qu'elle y parviendrait".

SPORTS

LES GUEPARDS DE GRANBY ont conservé leurs chances pour le titre de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, engloutissant les Maroons de Waterloo au compte de 14 à 1 dimanche dernier. La photo nous montre les trois étoiles du match, en compagnie de deux duchesses qui aspirent au titre de Reine des Guépards. De gauche à droite: Richard Houle (3e étoile), Pierrette Auger, Yves Lacroix (1ère étoile), Louise Courtemanche et Yvan Laliberté (2e étoile). La rencontre était une commandite des Forestiers du Canada. (Photo Ben Gaudreau)

Lachine à St-Hyacinthe ce soir

Hockey mineur à Acton Vale

ACTON VALE (DNC)- - - Voici les résultats du hockey-mineur dont les joutes ont été disputées au Centre Sportif.

MIDGET

Dans la 1ère joute, les Jets ont défait les Kids 4-1 Sylvain Lussier et J.P. Tétreault ont brillé avec 2 buts chacun.. Dans la 2e, les Mets ont battu les Rockets 3-2, Yvan Bergeron a brillé avec 2 filets pour les gagnants tandis que Réal Plasse a fait de même pour les perdants... Dans la 3e, les Mets ont blanchi les Jets 3-0; Denis Dubreuil a compté 2 des 3 buts. Dans la 4e, les Nobles ont vaincu les Kids 2-1, M. Miclette a brillé avec un but et une passe...

BANTAM

Dans la 1ère, Jean -Luc Lussier a conduit les Condors à une victoire de 2-1 sur les Vautours en comptant les deux filets... Dans la 2e, Roxton a blanchi St-Nazaire 6-0; Denis Désautels et Daniel Dufresne ont été les vedettes... Dans la 3e, les Faucons ont battu les Condors 3-2; Daniel Dufresne a de nouveau brillé avec 2 buts... Dans la 4e, les Rockets ont triomphé de St-Nazaire 8-3 Réal Plasse a été l'étoile de cette partie avec trois filets...

PEE-WEE

Dans la 1ère, les Léopards ont eu raison des Tigres 3-2, L. Ricard s'est signalé en participant aux 3 buts... Dans la 2e, les Lynx ont battu les Lions 5-3; N. Loiselle et D. Landry ont brillé avec 2 buts pour les gagnants tandis que J. Whitton en réussissait 3 pour les perdants...

Dans la 3e, l'excellente tenue de M. Filion a permis aux Tigres de vaincre les Lynx, 3-2, ...Dans la 4e, les Lions ont battu les Léopards 8-6 et croyez-le ou non, JACQUES WHITTON a marqué SEPT BUTS CONSECUTIFS...

MOSQUITO

Dans la 1ère, les Royaux ont eu raison des Alouettes 3-1. A. Ricard et Luc Marquis ont été les vedettes... Dans la 2e, les Castors et les Braves ont annulé 2-2... Dans la 3e, les Castors ont blanchi les Alouettes 2-0; C. Ménard a marqué ces deux filets... Dans la 4e, les Braves ont défait les Royaux 3-1; M. Lemay a été la vedette avec 2 buts...

ATOMES

Dans la 1ère joute, deux buts de Y. Rioux aidé de Ringuet et S. Chevanelle ont permis au Toronto de vaincre Canadiens 2-0...

Dans la 2e joute Toronto l'a de nouveau emporté 4-3; Brunelle et Maurice ont été les vedettes des deux clubs dans cette joute.

ST-HYACINTHE --- La série semi-finale A de la ligue Montréal Junior se poursuivra ce soir à l'aréna de St-Hyacinthe alors que les Rapides de Lachine seront les visiteurs.

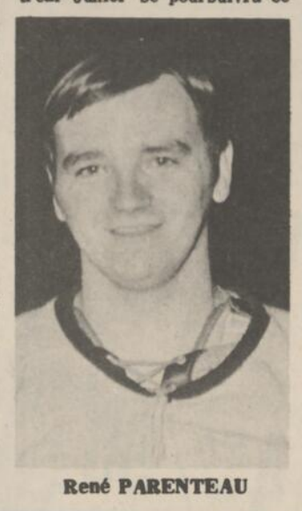

René PARENTEAU

Alain RICHER

Il s'agira de la troisième confrontations entre ces deux clubs. Lachine jouit présentement de deux victoires contre aucune défaite dans cette série 4 de 7.

Il s'agira également de la première joute locale des maskoutains depuis 10 jours.

Inutile d'ajouter que l'instructeur Smily Comtois exigera de ses hommes un rendement maximum. Les maskoutains tirent de l'arrière dans cette série et la rencontre de ce soir est capitale. Une défaite placerait comtois et les siens dans une situation précaire.

On peut donc s'attendre à du jeu enlevant entre ces deux clubs. On sait que les Rapides ont remporté le championnat de la ligue Montréal Junior Le défi est grand et le public de St-Hyacinthe est confiant de voir ses représentants décrocher les honneurs de cette série.

La joute de ce soir débute à 8 heures 30 P.M., et tous sont invités à y assister.

LE BONSPIEL ANNUEL des Industriels et Hommes d'affaires de Granby s'est déroulé dans un climat très sportif, en fin de semaine, au club Granby-St-Paul. Les grands honneurs ont échoué à l'équipe de Topp Plumbing Ltd., dirigée par Hervé Breault, tandis que la consolation était gagnée par l'équipe de la Simonds Saw de Gordie Whitehead. Cette photo nous fait voir les deux équipes; de gauche à droite, Albert Martel, capitaine du club, John Blanchard, Laurette Légaré, Mme Breault, Hervé Breault, qui accepte le trophée des mains de Frank Brunet, président, Gordie Whitehead, Bob St-Pierre, D. Baker et N. Labrecque. (Photo Matton)

Bell domine les statistiques de la ligue Industrielle Dow

GRANBY -- Les statistiques finales de la ligue Industrielle-Dow, démontrent que le Bell a remporté le championnat du circuit avec 30 points, quatre de mieux que le Montrose. Chez les compteurs, M. Dupont du Bell a terminé au premier rang avec une fiche de 26 buts et 25 passes pour 51 points.

Voici les statistiques:

CLASSEMENT

	JG	JP	JN	PP	PC	POINTS
Bell Tel.	15	3	0	127	60	30
Montrose	12	4	2	97	59	26
Thor Mills	7	7	5	90	80	19
Simonds	6	10	3	82	123	15
Miner	6	12	0	83	125	12
Plaza	2	11	2	49	81	6

COMPTEURS

		B	A	TOT
M. Dupont	B	26	25	51
G. Foisy	B	22	26	48
P. Guillemette	B	18	20	38
M. Dostie	T	21	16	37
S. Tardif	MON	20	17	37
J. Charbonneau	MON	19	17	36
R. Dostie	T	23	12	35
D. D'Hostie	B	15	14	29
G. Blouin	T	12	17	29
P. Fafard	MON	12	14	26
R. Hivon	MIN	11	15	26
L. Pomerleau	MON	10	16	26
M. Viens	MON	8	16	24
G. Windsor	MON	8	15	23
D. Galipeau	MIN	9	15	24
P. Ouellette	MIN	17	5	22
S. Pomerleau	MIN	11	11	22
J. Durand	P	10	12	22
P. Meunier	S	10	12	22
R. Boudreau	MIN	1	20	21
D. Préfontaine	B	14	5	19
G. Germain	S	9	10	19
Y. Têtreault	MIN	7	12	19
G.M. Larose	MON	5	14	19
D. Audet	T	5	13	18

GARDIENS

		JJ	PC	MOY	BL.
H. Leclerc	Montrose	7	25		
G. McGregor		11	34		
		18	59	3.27	0
M. Lacroix	Bell	6	18		
D. Eldrige		12	42		
		18	60	3.33	0
S. Fontaine R. Gagnon M. Hudon	Thor	19	80	4.2	0
G. Couture J. Carrière G. Proulx	Plaza	16	81	5.1	1
L. Averill Dito Masso	Simonds	19	123	6.4	0
R. Gariépy G. Couture P. Germain J. Choinière	Miner	18	125	6.9	1

Hockey mineur de Granby

PEE-WEE "B"

CLASSEMENT

	JG	JP	JN	PP	PC	Pts.
St-Joseph	11	0	2	55	8	24
St-Eugène	10	1	2	84	5	22
St-Luc	7	4	2	34	26	16
St-Benoît	6	4	3	33	32	15
Immaculée-Conception	3	6	4	15	37	10
Ste-Famille	1	7	5	11	50	7
Notre-Dame	2	9	2	25	52	6
Assomption	0	8	5	17	64	5

GARDIENS

		JJ	PC	Moy.
B. Marin	S.E.	13	5	0.38
Végiard	S.J.	13	8	0.61

COMPTEURS

		B	A	Total
R. Ménard	S.E.	20	12	32
M. Choinière	S.E.	16	9	25
G. Galipeau	S.J.	12	11	23
R. Paquette	S.E.	7	13	20
Jacques Inkel	S.L.	12	7	19
S. Brodeur	S.E.	6	12	18
B. Bernier	S.E.	7	10	17
L. Bourgeois	S.B.	12	4	16
P. Berthiaume	S.E.	8	8	16

BANTAM "B"

CLASSEMENT

	JG	JP	JN	PP	PC	Pts.
St-Eugene	10	1	2	45	16	22
St-Joseph	9	1	3	53	16	21
Assomption	9	2	2	60	25	20
St-Luc	6	2	5	43	28	17
Notre-Dame	3	6	4	25	39	10
Ste-Famille	3	7	3	29	46	9
St-Benoît	1	11	1	15	50	3
Immaculée-Conception	1	12	0	7	57	2

GARDIENS

		JJ	PC	Moy.
A. Bernier	S.E.	13	16	1.2
J.P. L'Heureux	S.J.	13	16	1.2
P. Loiselle	Ass.	13	25	1.9
R. Vandoorn	S.L.	13	28	2.1

COMPTEURS

		B	A	Total
N. Dumont	S.L.	16	13	29
D. Lachapelle	S.L.	16	10	26
L. Maurice	Ass.	12	10	22
M. Vadnais	Ass.	10	9	19
D. Bourbeau	S.F.	11	6	17
D. Bernier	Ass.	7	10	17
R. Nadeau	Ass.	6	11	17
D. Roger	S.E.	8	7	15

Les Flyers à Québec?

QUEBEC (PC)—Le quotidien L'Action de Québec prétend, dans son édition de samedi, que les Flyers de Philadelphie de la Ligue nationale de hockey seront peut-être obligés de quitter leur Spectrum pour un certain temps à partir du 18 février pour tenir leurs exercices ainsi que leurs joutes régulières au Colisée de Québec.

Selon le journal, la compagnie d'assurance qui protégeait l'imposante bâtisse a décidé de retirer sa police à la suite d'une enquête signalant 11 défauts dans la construction du Spectrum.

Toutefois, affirme le journal, il est possible que ces réparations puissent se faire sans que le club de la LNH soit obligé de déménager. Il est aussi possible qu'une autre compagnie d'assurance se dise prête à assumer les risques sans exiger des réparations immédiates.

Rejoint à Toronto, le directeur général des Flyers, Keith Allen, a déclaré "qu'il ne croyait à ce déménagement".

545 pour Lagace

GRANBY --- Dans la ligue de quilles du club Sportif O'Keefe, Pepsi Cola a vaincu Café Belval 3 à 1; pendant ce temps, les clubs Super Transport et J.P. Papineau annulaient 2 à 2. Les meilleurs pointages ont été enregistrés par G. Lagacé avec 545, P. Courtemanche 540 et G. Harnois 505.

PLUSIEURS INVITES ont assisté au bonspiel annuel de la Légion Canadienne, à Cowansville. L'ouverture officielle fut rehaussée par quelques-uns de ces invités, qui furent invités à lancer la première pierre. Aussi, nous reconnaissons ici Phil Ross ,président provincial, Charlie Wyatt, président du comité du curling de Cowansville, André Hébert, président de la Légion de Cowansville, et Paul Brault, président du club de curling de Cowansville. Ce bonspiel était sous la commandite de la brasserie Molson, dont l'agent local est M. J. Gaston Forand.

Si vous payez pour une transmission automatique, vous y avez droit!

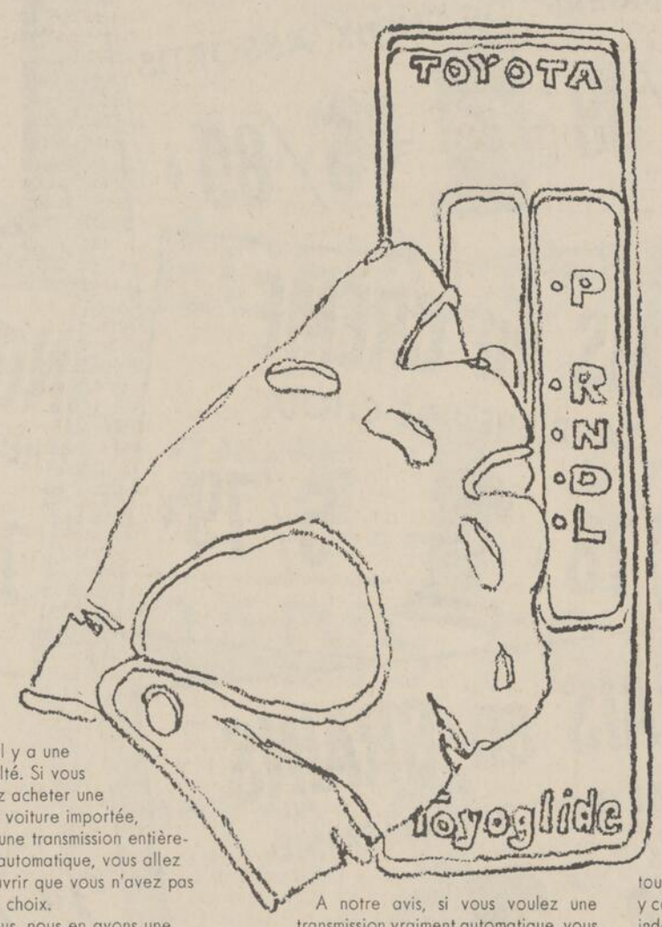

Mais il y a une difficulté. Si vous voulez acheter une petite voiture importée, avec une transmission entièrement automatique, vous allez découvrir que vous n'avez pas grand choix.

Nous, nous en avons une.

Notre Toyota Corolla a une transmission entièrement automatique. Nous disons bien, entièrement automatique, parce qu'il y a d'autres voitures importées qui ont une transmission plus ou moins automatique. Elles ont beaucoup de numéros et de lettres. Et, ce qui est curieux, elles ne sont pas meilleur marché pour autant.

A notre avis, si vous voulez une transmission vraiment automatique, vous y avez droit. Une transmission qu'il suffit de mettre en "drive" pour ne plus avoir qu'à conduire, et qui, avec un peu plus de pression sur l'accélérateur, vous permet de doubler.

Mais nous ne pourrions pas vendre notre Toyota Corolla simplement à cause de sa transmission automatique. C'est pourquoi nous lui avons donné toutes les qualités qui font l'attrait des voitures d'importation. Notre Corolla est jolie. Elle est peu coûteuse. Elle est économique. Elle se manoeuvre très facilement. Et elle est résistante. Nous l'avons munie également de toutes les caractéristiques de sécurité, y compris un système de freins à circuits indépendants avant-arrière, et une colonne de direction amortissante. Et nous avons ajouté quelque chose de pratique qui se lit P R N D L. Si vous voulez une excellente petite voiture importée, avec une transmission entièrement automatique, venez nous voir. C'est le meilleur moyen, à notre connaissance, d'obtenir exactement ce que vous voulez.

TOYOTA COROLLA AUTOMATIQUE $2079

Canadian Motor Industries

*Prix de Vente suggéré. Ports d'entrée: Montréal, Toronto et Vancouver. Taxes provinciale et municipale en supplément.

Plus de 140 Concessionnaires vendent et entretiennent les excellentes voitures Toyota dans tout le Canada.

GRANBY

Claude Carpentier Automobile Enrg.,

R.R. 4, Chemin St-Paul, Tél.: 378-3969

Farnham

Lague Automobile Ltée.,

1160 rue Principale, Tél.: 293-4947

Nouveau Fantastique Incroyable

PURÉE DE TOMATE
"GATTUSO"
4 5½ oz. / 96 + 1¢ = 5/97¢

SOUPES LONEY'S
POULET & NOUILLES
11 env. / 99 + 1¢ = 12/$1.00

SAUCE aux PRUNES
"CHINATOWN"
3 8 oz. / 87 + 1¢ = 4/88¢

NOURRITURE
POUR CHIENS "TOP"
10 15 oz. / 99 + 1¢ = 11/$1.00

EAU de JAVEL
CONCENTRÉE "LAVO"
2 64 oz. / 90 + 1¢ = 3/91¢

EAU MINÉRALE
"RADNOR"
2 30 oz. / 70 + 1¢ = 3/71¢

GELÉES "ROYAL"
FRAISES. FRAMBOISES. CERISES
10/99 + 1¢ = 11/$1.00

LIQUEURS
"MÉTRO" SAVEURS ASSORTIES
5 30 oz. / 99 + 1¢ = 6/$1.00

SOUPES "AYLMER"
TOMATES ou LÉGUMES
6 10 oz. / 84 + 1¢ = 7/85¢

VENTE

POIS VERTS
"CARRIÈRE" DE CHOIX. ASSORTIS
4 19 oz. / 88 + 1¢ = 5/89¢

MAÏS en CRÈME
"CARRIÈRE" DE CHOIX
4 19 oz. / 78 + 1¢ = 5/79¢

NOURRITURE de BÉBÉ
"HEINZ" POIRES-PÊCHES-SAUCE AUX POMMES
7 4 3/4 oz. / 98 + 1¢ = 8/99¢

HARICOTS
"JAUNES. COUPÉS. "METRO"
4 19 oz. / 78 + 1¢ = 5/79¢

MAÏS en GRAINS
"MÉTRO" DE FANTAISIE
5 12 oz. / 98 + 1¢ = 6/99¢

CATSUP
"AYLMER"
2 18 oz. / 78 + 1¢ = 3/79¢

JUS de TOMATE
"CLARK" DE FANTAISIE"
7 19 oz. / 99 + 1¢ = 8/$1.00

SPAGHETTI ou MACARONI coupé
"GATTUSO" 3 2 lb / $1.00

FROMAGE
TRANCHÉ 'MÉTRO' 3 8 oz. / 89¢

TIMBRES GRAND PRIX
AVEC TOUS VOS ACHATS CHEZ MÉTRO

Unique MÉTRO Original MÉTRO Sensationnel

CORONATION
OLIVES FARCIES MANZANILLA (15 OZ)
CHOW CHOW ROUGE (15 OZ)
75¢ + 1¢ = les 2/76¢

CRÈME GLACÉE "MÉTRO"
2 BRIQUES/54 + 1¢ = 3/55¢

BEIGNES
ASSORTIS "MÉTRO"
2 DOUZ./58 + 1¢ = 3/59¢

POULETS
FRAIS. CANADA CATÉGORIE "A"
2 à 3 lb 29¢ lb
3 à 4 lb 35¢ lb.

OBTENEZ 1 SIMILI-POULET (6 onces) POUR 1¢
AVEC L'ACHAT À 69¢ de 1 LB DE SAUCISSES FUMÉES "MAPLE LEAF"
les 2/70¢

OBTENEZ 1 BOLOGNA (6 onces) POUR 1¢
AVEC L'ACHAT À 79¢ de 1 lb de SAUCISSES au PORC "MÈRE MICHEL"
les 2/80¢

OBTENEZ 1 SMOKED MEAT POUR 1¢
AVEC L'ACHAT À 99¢ de 4 SMOKED MEAT "MARTIN"
les 5/$1.00

OBTENEZ 1 PIZZA (10 onces) TOMATE & FROMAGE POUR 1¢
AVEC L'ACHAT À 99¢ 2 PIZZA (12 onces) TOUTES GARNIES "MARTIN"
les 3/$1.00

1¢ MÉTRO

BISCUIT "LIDO"
GUIMAUVE. COCO GRILLÉ
VANILLE OU CITRON
3 1/2 oz/99 + 1¢ = 4/$1.00

BAS-CULOTTES
"RÉVÉLATION"
2/2.98 + 1¢ = 3/$2.99

TARTES "METRO"
POMMES. RAISINS.
NOIX. SUCRE. CITRON
2/98 + 1¢ = 3/99¢

ÉCHALOTES
FRAÎCHES DES E.U.
2 paq./25 + 1¢ = 3/26¢

RADIS FRAIS
E.U.
2 sacs/23 + 1¢ = 3/24¢

SHAMPOOING "HÉLÈNE CURTIS"
1 bouteille de 12 oz
1 bouteille de 6 oz.
(PAQUET JUMELÉ) 99¢

BREUVAGES "BESSEY'S"
ORANGE ou RAISIN
2 64 oz./85¢

ARTIC POWER
DÉTERSIF À LESSIVE
FORMAT FAMILIAL $1.59

POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU BRUNSWICK
CANADA NO 1
25 livres 89¢

GROSSES BANANES
VARIÉTÉ "CABANA"
EXCELLENTE QUALITÉ
13¢ lb

.DISPONIBLES À TOUS LES MARCHÉS MÉTRO

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

.AUCUN MARCHAND NE SERA SERVI.

.PRIX EN VIGUEUR DU 16 AU 21 FÉVRIER.

MÉTRO

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: **372-5433** • Cowansville: **263-2988** • Farnham: **293-5155** • St-Jean: **347-7596** • St-Hyacinthe: **773-2516**

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.06
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.14
1 POUCE x 1 COLONNE	1.96
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. — Y. Racine, C.A.
(69664)

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 — Granby
(67720)

Dr Pierre BONIN
MEDECIN-VETERINAIRE
533, RUE MERCIER,
tél. 378-7712
GRANBY, P.Q.
(60474)

Gilles Therriault
AVOCAT
263 Principale
Granby — Tél. 372-5429
(70545)

GRANBY

4 Propriétés à vendre

TRUST ROYAL CO.
COURTIERS
BROMONT
MAISON convertie en 4 appartements pour skieurs. Entièrement meublée. Bon revenu. A bas prix. Demande $18,000.
S'adresser :
R. McKERGOW — Tél. 372-3480.
(66848)

BOUCHERIE - EPICERIE, comprenant édifice de 3 logis en plus d'un commerce avec permis de vente de bière. Le tout très bien situé et aussi très bien équipé, avec une grande clientèle.
P. CLERMONT, C.C.S.
COURTIER EN IMMEUBLES
178 Cartier — Tél. 372-7866
(70427)

11 Magasins à louer

MAGASIN à LOUER, bien situé, face à l'église St-Benoit. S'adresser à 163 St-Antoine Nord, Granby.
(70483)

14 Locaux à louer

BUREAUX ET MAGASINS
A LOUER, bureaux et magasins, Place des Assurances, coins Court et Principale. Air climatisé. Pour informations, appelez à frais virés, Montréal 932-6141. (70528)

23 Logements à louer

A 71 rue Centre. Libre immédiatement, 3e étage, logement 3 app. chauffés, eau chaude fournie, stationnement, $70. par mois.
A 120 rue Sherbrooke, 7 appartements chauffés. Bon garage, 2ième étage, $150. par mois.
A 409 Denison, Bungalow 5½ app., garage au sous-sol. $150. par mois.
A 140 rue Paré, 2ième étage, 7 app. modernes. Bon garage. $135. par mois.
S'adresser à Mme R. VADNAIS, 79 Lorne, Granby, Tél. 372-3850.
(70366)

25 Appartements à louer

Appartements meublés
Télévision (de couleur si désirée), chauffés, dans centre-ville, 1½ — 2½ — 3½ PIECES; à partir de $10.00. S'adresser: tél. 372-4121.
(64997)

ATTENTION !
3 GRANDES PIECES modernes, meublées, chauffées, galerie vitrée, 2 entrées, endroit tranquille, très propre, bien éclairé, face à l'église St-Benoit, stationnement, garage, prix raisonnable. S'adresser aux APPARTEMENTS VIENS, 163 St-Antoine Nord. (70493)

APPARTEMENT 3½ pièces, meublé, éclairé, chauffé. Libre immédiatement. Tél. 378-2483, après 4:00 p.m. (70551)

APPARTEMENT 3 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, stationnement. Libre immédiatement. Situé rue Empire. Tél. 379-5866.
(70546)

APPARTEMENT 2½ pièces, entrée privée, chauffé, entièrement meublé, poêle 220, électricité et taxes payées. Stationnement gratuit. S'adresser à 217 Fréchette, app 1. Tél. 378-4935. (70574)

27 Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER pour homme, située près du centre d'Achat Frontenac, atmosphère de famille, pension si désiré. S'adresser 346 St-André. Tél. 378-4252. (70577)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Bon chez-soi, usage de la télévision si désiré. Situé à 380 Cartier. Pour plus d'informations, tél. 372-6358. (70538)

CHAMBRE A LOUER, pension si désirée, pour dames ou demoiselles seulement. Bon chez-soi. Accès au lavage, téléphone et télévision. Dans le centre de la ville. Pour plus de renseignements, tél. 372-6284. (70563)

CHAMBRE ET PENSION pour homme, propre et honnête. Vie familiale, bonne nourriture, très bien couché; lavage compris si désiré. Pour inf. tél. 378-4215.
(70570)

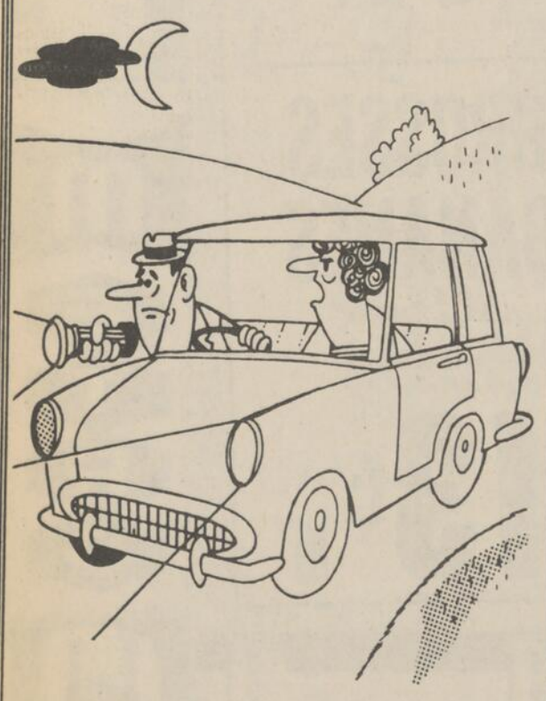

36a) Meubles neufs et usagés

BUREAU-secrétaire, à vendre. Très propre. Avec dessus en vitre, ainsi que tablette pour dactylo. Tél. 378-8110. (70553)

— Réfrigérateur usagé, 13 pi cu., modèle récent, $70.
— Laveuse carrée, de 2 ans, $40.
— Mobilier de cuisine, 5 morceaux, chromé, très propre, $45.
— Fauteuil berçant, presque neuf, $15. (Reprise de finance).
JEAN-CLAUDE GUAY MEUBLES INC.
Route Rurale No 5
TEL. 372-5003
Chemin Roxton
(70567)

64a) Robes de mariées

ROBE DE MARIEE, avec voile, à vendre ou à louer, de style espagnol. Grandeur : 7 - 8 ans. Tél. 378-8110. (70552)

96 A vendre ou à échanger

1ère HYPOTHEQUE sur un bungalow à Granby au montant de $7,500. Garantis par valeur $10,000. Echangerais pour propriété à revenus à Granby ou Cowansville. Tél. 378-2353. (70542)

97a) A louer divers

SUCRERIE A LOUER
à ROXTON POND, 3,500 chaudières. S'adresser à Gérard Pigeon, 85 boul. du Séminaire à St-Jean. Tél. 346-6384. (70085)

98a) A vendre - Divers

ROULOTTES
MAISONS MOBILES à VENDRE, de la grandeur que vous désirez, à des prix imbattables. (60' x 12' — 44' x 12') et plusieurs autres modèles. S'adresser à MODEL "A" LTD., 271 Boul. St-Luc, St-Luc. Tél. 348-5883. (70104)

ARTICLES de SUCRERIE à vendre: chaudières à sucre, couverts, réservoir à eau d'érable. Aussi bons gros chevaux d'ouvrage. Tél. 372-5382, avant 8.00 a.m. et après 7.00 p.m. (70475)

ROBE de MARIEE avec voile long, 9-10 ans; Beaucoup de linge masculin et féminin; Bottes en loup marin, vaisselle, accessoires électriques et polisseuse. Beaucoup d'autres items. Cause: départ. S'adresser à 615 Lafontaine. Tél.: 378-1734. (70413)

VOILE DE MARIEE, chapeau et manchon de fleurs, couleur rose Kennedy, modèle récent. Prix raisonnable. Tél. 378-6689. (70496)

A VENDRE, set de salon, idéal pour chalet ou sous-sol. Pour informations, s'adresser à 50 St-Hubert, app. 5. (70550)

STEREO à vendre, marque General-Electric". Prix à discuter. Remorque ainsi que polisseuse. Egalement logement demandé, 4 app. avec cours. Pour le 1er mai. Tél. 372-4233. (70572)

MOTO-NEIGE de marque Yamaha, 23 forces, 1969. En parfaite condition. Prix raisonnable. Tél. 378-2810. (70575)

109 Emplois demandés

PRENDRAIS TRAVAIL général de dactylographie à domicile. Pour informations tél. 378-1967.
(70548)

110b) Femmes, filles demandées

FILLE ou FEMME demandée pour ouvrage général dans maison de pension. S'adresser à 237 Montcalm, Granby. (70559)

111 Hommes demandés

JEUNE GARCON ou homme âgé, demandé, pour prendre soin d'un petit troupeau, à 5 milles de Granby. Tél. 534-2519. (70541)

111a) Hommes, Femmes demandés

FEMMES ou HOMMES, 21 ans et plus. Travail plaisant. Temps partiel: $35.00; temps plein: $75. S'adresser à tél. 378-1680. (70014)

HOMMES ou DAMES demandés, pour représenter la Maison Fuller Brush pour Granby et la région. 12 à 15 heures par semaine. Minimum $2.50 l'heure. Période d'essai gratuite de 10 jours. Si intéressé communiquez avec M. Jean Durocher à 348 rue Reynold, Granby. Tél. 378-5295. Même numéro si vous avez besoin de produits Fuller. (70544)

125 Autos, camions à vendre

PONTIAC Parisienne 1963, convertible, sièges baquets, transmission au plancher, V-8. Prix $500. Tél. 378-7981, le jour ou 372-4445, le soir. (70537)

AUTOS USAGEES

DODGE Polara 500, 1967, 4 portes, sedan, tout équipé.
RAMBLER Classic 770, 1966, 2 portes, hardtop, tout équipé.
VALIANT Custom 100, 1965, 4 portes sedan, 6 cylindres automatique, radio.
DODGE 1968, Polara 500, 2 portes, hardtop, V8, automatique, tout équipé.
CHRYSLER 1966, 2 portes H.T., tout équipé.
METEOR 1967, Rideau, 4 portes, sedan.

Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue PHANEUF
ST-PIE DE BAGOT.
Tél. 772-2263
Pour Granby, signalez :
372-3482
(69329)

125 Autos, camions à vendre

ROBERT
Veste huilée et bottes de cowboy

Si vous voulez une "minoune" pas chère, allez voir votre spécialiste, LE COWBOY !

Arrivez à pieds repartez en voiture

Tél.: 372-5488, extension 402
Demandez ROBERT
(70554)

NICOLE LA SEULE VENDEUSE D'AUTOS

Bonjour, mes amis !

Pour ce qui est du cowboy, il est sorti de l'hôpital. Le docteur lui a dit qu'il avait trop attendu pour sa jambe, il ne peut plus rien faire. "Tu vois, le cowboy quand on préfère la bouteille aux soins médicaux, c'est ça qui arrive. Bonne Chance !"

—BARRACUDA 1968, 2 portes, hardtop, $2,150.
—CHARGER 1968, 2 portes, hardtop. Tout équipé, un beau. $2,150.
—DODGE Monaco 500, 2 portes, hardtop, toit en vinyle. $1,950.
—MUSTANG 1967, 2 portes, hardtop, V-8, automatique. Vrai bijou. $1,750.
—OLDSMOBILE 1964 — "98", 2 portes, hardtop, V-8, automatique, tout équipé. Spécial $650.
—CHRYSLER 1964, 2 portes, hardtop. Ancienne auto du curé Racicot. Spécial $750.
—VALIANT V-200, 1966, convertible. Très bon. $1,050.
—G.M.C. 1965, Econoline. Ancienne auto d'une femme avec nombreux enfants. Spécial, sans enfants, $175.00.
—TENTE-REMORQUE, $750.
— VOLKSWAGEN '66, série 300, propre comme un neuf, chaufferette à gaz, $650.
— VALIANT '66, convertible V-200. Très bonne, $1,050.
— CORVAIR '63, 2 portes, hardtop, très propre, va très bien, $300.
— FORD '64, hard-top, beau et va bien, $575.
— FORD '64 X-L 500, convertible, $500.
—PONTIAC 1966, Safari, Station, 3 sièges, moteur 283, automatique. Propre et beau. Balance $967.22.
—PONTIAC 1965, 2 portes, moteur 283, automatique. Très beau. A besoin de "mufflers". $695.00.

Plusieurs autres au choix.
FINANCEMENT DOUBLE — AUCUN COMPTANT

• Vous êtes surchargé de faire des paiements ici et là, et vous voulez une auto ? Venez me voir ! Je vais vous amener à une compagnie de finance où les gens sont à la mode et quand vous sortirez de là, vous allez être des gens heureux, car non seulement vous aurez une auto mais vos comptes seront payés et vous n'aurez qu'un seul paiement par mois à faire et moins d'intérêts à payer. Eux autres ils connaissent ça.

Nous ACCEPTONS la CARTE CHARGEX

"Appelez NICOLE"
Tél. 372-5488, ext. 402
(70556)

Granby Auto-Finance
Service de financement spécialisé pour les gens travaillant, 21 ans et plus.

- Financement d'auto à 100% comprenant licence et taxe.
- Argent à prêter pour acheter auto — au taux bancaire.
- Consolidation de dettes. Nous payons toutes vos finances, un seul paiement chez nous, bien plus bas que vous payez actuellement.
- Nous finançons les ventes d'auto entre particuliers.
- Consolidation spéciale pour les cas difficiles, pas d'endosseur requis.
- Reprises de finance à vendre, pour balance du contrat. Continuez les paiements seulement.

EXEMPLES :
Pontiac 1966, Fast-back, 283, balance $742.50
Auto-neige, Boa-Ski, 1969, 28 forces, $582.45
Ford 1965, convertible, très beau, balance $686.65
Bombardier TNT, 1969, 30 forces. Comme neuf. Balance $816.
Corvair, Monza, 1964, sièges baquets, $182.85
Volkswagen 1962. Bonne mécanique. $91.
25 autres au choix.
Application par téléphone, réponse dans ½ heure.

Demandez ROBERT
Tél. 372-5488, extension 402
(70558)

125 Autos, camions à vendre

PONTIAC Parisienne, à vendre, station-wagon, 1965, V-8, automatique, 4 portes. Offre raisonnable acceptée. Tél. 378-2921. (70539)

A VENDRE ou à échanger Bellet 1967. En bonne condition. Si intéressé, signalez 372-1033.
(70555)

CHEVELLE 1968, SS 396 p.c., 350 forces, tout équipé, freins à disques, volant en bois, vitres électriques, avec 7 pneus Radial, large comme neufs, 5 roues de magnésium, millage 22,000 milles. Appelez près 6.00 p.m., 658-4966.
(70562)

• MOTOS •
1969, Kawa, 500, 3 cylindres $1,000.
1968, Kawa, 650, 5,000 milles, $850.
1968, Honda, 350, Scaaplel, $600.
1961, Healey, Police, $550.
1958, Nolton, 650, Twin, $150.
Financement complet pour 21 ans et plus, comprenant licence et taxe. Aucun comptant.
Appelez ROBERT
Tél. 372-5488, extension 402
(70557)

141 Animaux

2 CHEVAUX, pesanteur: 1400 lbs environ. Tél. 378-6830. (70411)

142 Maisons à vendre

A VENDRE : MAISON et TERRAIN; grande maison neuve, moderne, 5½ pièces, finie brique et pierre; terrain de la maison 90 x 120; les autres terrains, 100 x 100 ou plus. Situés sur le Chemin St-Paul. Projet "VUE DE LA MONTAGNE". Tél. 378-7389.
(70460)

TRIPLEX de 2 ans, chauffage à eau chaude, poêle et réfrigérateur ainsi que tapis mur à mur dans chaque logis. Terrasse finie. Stationnement pavé. Façade en pierre. Tél. 263-1921. (70535)

MAISON en brique, à VENDRE, à Waterloo, 332 Lewis, comprenant 2 logis de 5½ pièces chacune. Système de chauffage à air chaud. Tél. 293-5096, l'Ange Gardien.
(70532)

A GRANBY, maison en briques, construction de 3 mois, avec fenêtres d'aluminium. Comprenant 6 pièces, foyer et abri-auto. Dans site résidentiel, près des écoles. Très bonnes conditions de vente. Tél. 372-6295. (70560)

145 Débentures

ACHAT — VENTE ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels
CREDIT QUEBEC Inc.
Courtiers en Valeurs
200 rue St-Jacques
Montréal, P.Q.
Consultez notre représentant :
GRANBY :
Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
TEL. 378-4586 bur.
TEL. 378-4854 rés.
Rendement - Sécurité - Service
CITE DE LACHINE
Rendement 9%
Echéance : 5 ans
(62465)

146 On demande Maisons à louer

REPRESENTANT de compagnie désire LOUER maison seule de 5 ou 6 pièces. Occupation pour le 1er avril. Bail de 2 ans accepté. S'adresser à 372-5869, le jour, et demandez Jacques Rathé. (70408)

MARIEVILLE

142 Maisons à vendre

A VENDRE, dans le Village de Richelieu, MAISON en brique, près de l'église, chauffage central, garage. S'adresser à tél. 467-5442.
(70527)

FARNHAM

98a) A vendre - Divers

AUBAINE
A VENDRE, mural de biscuits, fini arborite, 30 pieds de long, 6 pieds de haut, avec néon intérieur, tél. 293-4948, 490 Principale, Farnham. (70477)

142 Maisons à vendre

MAISON à vendre, 7 pièces, 291 Yamaska-Ouest, Farnham. Système de chauffage à eau chaude. Cause de vente : départ. Tél. 293-4231. (70568)

ST-CESAIRE

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et PENSION pour fille. Bonne cuisine. Située près de la manufacture J.A. Blais. S'adresser à 1025 rue Versailles, St-Césaire. (70520)

98a) A vendre - Divers

EQUIPEMENT de SUCRERIE au complet dont 1 bouillotte, 4 x 12; vaisseaux en aluminium, 750 de 2 gallons et 650 de 1 gallon, etc. Pour informations, tél. 469-3135, du lundi au vendredi, entre 9.00 et 5.00 p.m. (70533)

141 Animaux

1 PAIRE de JUMENTS de travail à vendre. Peut vendre séparément. Et plusieurs chevaux d'équitation à vendre, avec selle, Marieville, tél. 589-7384. (70382)

142 Maisons à vendre

MAISON de 5 pièces, plus sous-sol fini. Située dans le Village de Rougemont, système de chauffage à air chaud, extérieur fini briques, garage, terrain de 100 pieds de façade par 180 pieds de profondeur. S'adresser à tél. 721-1716 ou 671-6417. (70337)

142a) Maisons à louer

MAISON à LOUER de 4 pièces, située à 235 boul. Laurier, St-Hilaire, meublée. S'adresser à Mlle Germaine Benoit, Rougemont. Tél. 469-2888. (70536)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

LOGIS NEUFS, 4 pièces, chauffés, eau chaude fournie, tapis mur à mur, porte-patio donnant sur le balcon, terrasse sur toiture, laveuse et sécheuse, stationnement asphalté, situés centre-ville, à 113 Buzzell, s'adresser app. 101. Tél. 263-1921. (70092)

A LOUER, logement de 5½ pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, antenne de T.V., porte-patio et balcon. Situé à 129 Westmount. Tél. 263-1645 ou 263-2913.
(70226)

LOGEMENT moderne, 4 pièces, chauffé, tapis de salon fourni et tuiles dans tous les appartements. Libre le 1er mai. Situé sur la rue Caroline. S'adresser à 115 Jacques-Cartier, Cowansville. (70419)

25 Appartements à louer

A COWANSVILLE, chambre meublée à louer, avec poêle et vaisselle fournis. Ainsi qu'appartement double meublé; poêle, vaisselle et linge de lit fournis. Entrée privée. S'adresser à 1501, rue Sud, Cowansville, tél. 263-4883.
(70564)

98 Divers

DONNERAIS des COURS privés de français et d'anglais, pour personnes désirant une meilleure compréhension et pour les étudiants ayant des difficultés. Tél. 263-3437. (70569)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une paire "lag" chenille Bombardier, 3e roue comprise, bonne condition pour tracteur idéal pour sucrerie. Tél. 248-3845.
(70573)

111a) Hommes, Femmes demandés

COIFFEUR ou COIFFEUSE pour dames demandé, carte "B". Tél.: 538-2217, Sutton. (70485)

125 Autos, camions à vendre

MUSTANG 1968, en parfaite condition. Vrai millage, 7,000 milles. Aux intéressés seulement. S'adresser à 263-0403, après 6.00 p.m.
(70437)

142 Maisons à vendre

A COWANSVILLE, maison de 2 logements, de 5 pièces chacun, en briques. Installation de laveuse et sécheuse. Construction: 5 ans. Pour informations, appelez Dunham, 295-2244. (70404)

146 On demande Maisons à louer

On demande à LOUER une maison de 5 ou 6 pièces à Cowansville ou dans les environs. Serais prêt à occuper le 1er mai. S'adresser à 263-4491 après 5.00 hres
(70543)

ST-HYACINTHE

14 Locaux à louer

A LOUER, local pour bureau, au 2e étage, dans l'édifice Banque Provinciale du Canada, coins Cascades et St-François. $140. par mois, chauffé. Libre le 1er mai 1970. Tél. 773-9749. (70407)

20 Terres ou fermes à vendre

FERME de 150 arpents de terre en culture, très bien bâtie, maison de brique, située dans village. S'adresser à tél. 548-5733, code 514. (70515)

142 Maisons à vendre

A VENDRE
BUNGALOW en brique, 6 pièces, construction neuve à St-Joseph, système de chauffage électrique, installation laveuse-sécheuse, 2 tapis inclus, fini intérieur luxueux, libre le 1er mai, bonnes conditions. S'adresser à 548-5733, frais virés.
(70513)

ST-HYACINTHE
Désirons louer local
pour le 1er mai, dans le centre de la ville. Pour bureau, 1 ou 2 pièces (espace pour 3 pupitres.
S.V.P. Ecrire à :
C.P. 2448, La Voix de l'Est, Granby, Qué.,
en mentionnant le prix.
(70561)

RAPPORT D'IMPOT
Faites remplir vos formules d'impôt chez-nous. Meilleur service au même prix qu'ailleurs.
Pour toutes informations, appelez après 6.00 hres p.m.
TEL. : Farnham, 293-4549
Granby, 378-5269

141 Animaux

PONY, 2 ans, à vendre. Tél. 263-2988, Cowansville. (70552)

143 Demande à acheter

COUPON A CONSERVER
Je suis acheteur de roulants de ferme ou troupeaux d'animaux n'importe où au Québec.
Si vous préférez faire encan vous-même, il me fera plaisir de vous offrir mes services.
JEAN-GUY CHAMPIGNY
ENCANTEUR
Roxton-Falls, comté Shefford
Tél. 548-5733
P.S. — Réservez votre date tôt
(70514)

SAINT-JEAN

14 Locaux à louer

LOCAL A LOUER POUR BUREAU A ST-JEAN
153 CHAMPLAIN, 1 pièce, grandeur: 14' x 16', bâtisse neuve, système de sprinkler, chauffé, éclairé, entretien inclus. S'adresser à tél. 346-6811. Demandez Pierre Binette. (70249)

VENTE PAR ENCAN
vendredi le 20 février
1970 — à 1 heure p.m.
CHEZ
M. LAURENT LAFLEUR
à St-Ignace de Stanbridge
Comté de Missisquoi
(à 1½ mille du village)
dans le rang 5

SERA VENDU: 35 bonnes vaches Holstein croisées, vêlant en mars et avril avec quota industriel pour chaque vache vendue; 1 bulltank 3500 gallons, De Laval, neuf (3 mois d'usage); 1 trayeuse De Laval, pompe et 2 unités, neuve (3 mois d'usage); 1 chauffe-eau Cascade, neuf; 1 bassin à lavage double De Laval; 1 tracteur M.F. no. 35 Diésel, équipement complet, 200 hres d'ouvrage; 1 charrue M.F., 3 versoirs, neuve; 1 presse à foin M.F. no. 12 (2000 balles); 1 moulin à faucher le foin M.F. 7 pds, neuf, 1 saison; 1 râteau de côté M.F., neuf, 1 saison; 1 monte-balles Marco, 24 pds; 1 nettoyeur d'étable Safeway, neuf, avec 325 pds de chaîne et montée acier, 75 pds de long.

Les animaux sont de très bonne qualité et tout l'équipement est neuf.

Pour informations ou pour obtenir du crédit, écrivez ou téléphonez à :
PAUL BERNARD,
Encanteur
Saint-Pie, Co. Bagot
Tél. 772-2492 ou 772-2259
(70507)

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE SAINT-JEAN, QUEBEC
(Comté de Saint-Jean)
185, rue Mercier — tél. 346-4427

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné aux contribuables de cette Municipalité scolaire qu'une session spéciale des commissaires, sera tenue à 185, rue Mercier, Saint-Jean, le 2 mars 1970, à 7.30 heures p.m., pour examiner, amender s'il y a lieu et homologuer les rôles d'évaluation.

Donné à Saint-Jean, Québec, ce dixième jour du mois de février 1970.

JACQUES DUSSAULT,
Secrétaire-trésorier.
(70540)

AVIS DE NON RESPONSABILITE

A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par Micheline Poulin (Gagnon), à moins d'un écrit de ma main.

YVES POULIN
509 St-Jacques
(70547)

Choix de 500 manteaux
Dames et messieurs

CUIR - SUEDE
1ère Qualité

Toutes les teintes et tous les styles... Avec doublure détachable. Le manteau le plus pratique qui soit...

Grandeurs
dames 5 à 26
Hommes 34 à 48
Val. Rég. $129.

$89.

Laflamme FOURRURE
328, Principale, Granby

A NOTER: Les mêmes manteaux se vendent ailleurs $139.00

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation Municipale du Canton de Dunham demande des soumissions cachetées et par courrier recommandé, pour l'achat d'un camion à gravier. Toutes informations à ce sujet peuvent être obtenues au Bureau de l'Hôtel de Ville à Dunham. Les soumissions devront être rendues au bureau du secrétaire-trésorier pour lundi le 2 mars 1970, date de l'ouverture des soumissions, lors de l'assemblée du Conseil à 8:00 P.M. La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné à Dunham, ce treizième jour de février 1970.

PIERRE BERNIER,
Secrétaire-trésorier.
(70566)

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS.

Cartes d'affaires

NOUVELLE ADRESSE :
130 COURT
MANTEAUX • FOURRURE • CUIR
pour hommes, dames
TEL. 372-1474
Lucile Lemoine-Guertin PROP.
(70456)

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)

- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377
(64075)

ARGENT A PRETER
- RESIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

Premières hypothèques
Deuxièmes hypothèques
Me J.-P. MATTON
notaire
Tél. 378-4112

Un engin mécanique plus qu'un tapis magique

Par CRAIG ASPINALL
de la Presse Canadienne

"Une moto-neige, ce n'est pas un tapis magique; c'est un engin mécanique destiné à servir de moyen de transport sur la neige et sur les étendues glacées et ce, dans la mesure de ses possibilités."

Les quelque 38 morts imputables au Canada à des accidents d'auto - neige survenus depuis le début de cet hiver indiquent que les enthousiastes de ce nouveau sport ne semblent pas faire grand cas de cet avertissement publié dans la Gazette de la Gendarmerie royale et répété partout par les autorités policières et les organismes de sécurité routière.

Alors que le nombre des motoluges qui parcourent les plaines enneigées — ou les rues achalandées, parfois — s'élève maintenant à plus de 350,000, un relevé établi à travers le pays par la Presse Canadienne indique que les gouvernements et la population commencent à s'inquiéter à l'idée que ce sport d'hiver, qui n'a de rival que le ski, peut s'avérer une menace nationale.

Il semble que, dans la plupart des cas, les accidents soient dus à l'imprudence, voire même l'irresponsabilité du conducteur.

Quelle que soit la cause, il n'en demeure pas moins que, comme le prévoit la Ligue de sécurité routière de l'Ontario, la promenade en moto-neige risque de devenir l'activité récréative qui fait le plus de victimes au monde.

Variété d'accidents

D'abord, il est impossible d'estimer le nombre d'accidents et de blessures occasionnés par ce moyen de transport puisque seuls les accidents survenus sur la voie publique ou impliquant une collision avec une automobile apparaissent dans les statistiques.

Il n'en demeure pas moins que des motos-neige ont plongé en bas de falaises, au fond de rivières ou de lacs, se sont écrasées contre des arbres, d'autres motos-neige ou des automobiles et que, par ailleurs, les conducteurs ou leurs passagers ont vu leurs pieds broyés par les chenilles, leur visage déchiré par des branches d'arbres ou des bouts de clôture où leurs os fracturés par une mauvaise chute.

Selon la Gendarmerie royale, jusqu'à cette année, une des plus grandes sources d'accidents étaient les promenades sur une glace mince ou rongée qui, cédant, causait une noyade. Cependant, depuis quelque temps, le nombre des morts imputables à des accidents ou à des chutes est beaucoup plus considérable que celui des noyades. "L'usage effréné de la vitesse et de la puissance du moteur devient rapidement la principale source de danger", déclare la police nationale.

Règlements provinciaux

Le danger est tel que plusieurs provinces ont passé des lois spéciales touchant les autoneiges alors que d'autres se sont contentées de leur appliquer la réglementation touchant l'ensemble des véhicules motorisés.

Le Québec, l'Ontario, l'Alberta et l'Ile-du-Prince - Edouard ont toutes une législation spéciale interdisant l'utilisation des moto-neige sur la voie publique, sauf dans des cas bien précis, par exemple, quand les routes deviennent impraticables pour tout autre genre de véhicule.

Dans les autres provinces, les moto - luges tombent sous la même réglementation que les autres véhicules mais, là encore, seulement lorsqu'elles sont utilisées sur la voie publique.

Les provinces
Seules le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont interdit à cimonie.

Cependant, l'augmentation du nombre des victimes a amené l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau - Brunswick, l'Ontario et l'Ile-du-Prince - Edouard a étudier de nouveaux projets de loi; la Nouvelle-Ecosse ne sait pas encore si elle permettra l'usage de ces véhicules.

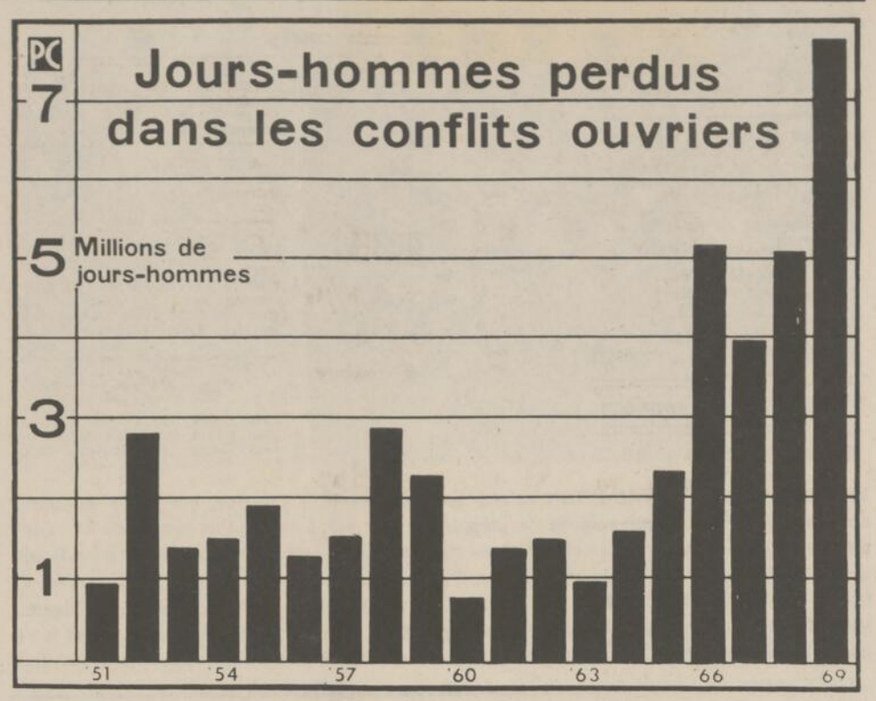

JOURS PERDUS--- Le ministère fédéral du Travail rapporte que 138,290 hommes-jours ont été perdus au cours de décembre 1969, soit l'équivalent de 10 hommes-jours perdus par 10,000 hommes au travail. En décembre 1968, cette proportion était de huit pour 10,000 hommes-jours. Le nombre total des grèves en 1969 a été de 495, alors qu'il avait été de 582 en 1968. Cependant, les hommes-jours perdus en 1969 ont été d'environ 7,732,100, alors qu'ils avaient été de 5,082,730 en 1968.

SIMPLET

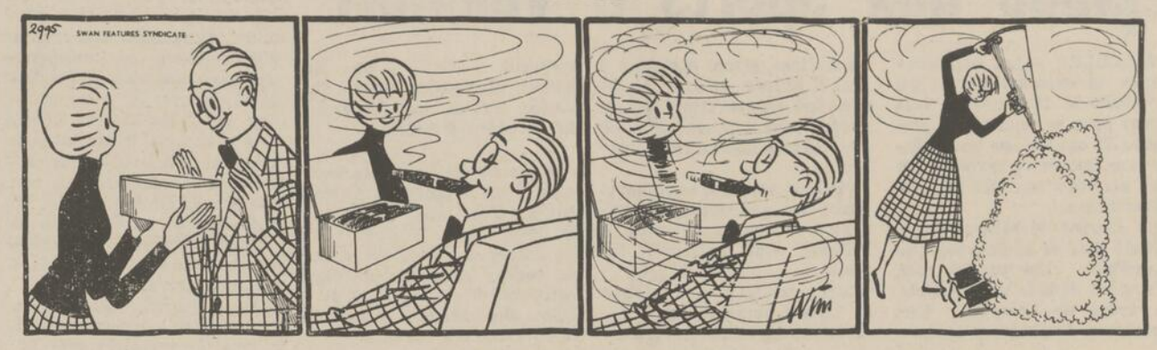

LES SOEURS GAILURINS

PILOTE TEMPETE

INSPECTEUR FLAIRETOUT

(Voir solution en page 2)

EN SPECIAL
DURANT NOTRE
VENTE DE FEVRIER

Manteau de
CHAT

argenté, naturel ou "tippé" au choix.

Confection soignée. De très belle qualité. Fourrure très fournie.

Taille de 5 à 20 ans.

$297

Vous économisez $150 en achetant maintenant.

Le même manteau, à Montréal se vend $450.

Laflamme FOURRURE

328, Principale, Granby
tél. 378-8484

Seul LAFLAMME PEUT
VOUS OFFRIR UN
TEL PRIX

CANADA
Province de Québec
District de Roberval et Québec

Cour Provinciale
No. R. 6361

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CANADA, demanderesse,
—vs—
DANIEL DUTIL, defendeur.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 963 Place de la Sapinière, Valcourt, le 28ième jour de février 1970, à midi.

A savoir : une T.V. portative; un mobilier de salon 2 morceaux. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

Pelletier & Pelletier, H.S.C.
1105, Boul. Jacques-Cartier Nord
Sherbrooke, P.Q.

CANADA
Province of Quebec
District of Roberval and Quebec

Provincial Court
No. R6361

RAILWAYS OF CANADA COMPANY, Plaintiff,
—vs—
DANIEL DUTIL, defendant.

PUBLIC NOTICE

is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold at 963 Place de la Sapinière, Valcourt, the 28th day of February 1970, at noon hour.

To wit : one portable T.V.; one living-room set (2 pieces). The said goods and chattels will be sold for cash, to the last and highest bidder.

Pelletier & Pelletier, B.S.C.
1105 Jacques-Cartier Blvd North
Sherbrooke, P.Q.

(70549)

Cours privés
Devenez Sténo-Dactylo Bilingue
• Commercial • Médical • Légal
Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.
Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (70295)

COURS de CONVERSATION
ANGLAISE COURANTE
Aucun travail écrit. — Cours oral.
Succès assuré.
Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (70296)

Vendeurs demandés
Une des plus importantes entreprises d'aluminium du Québec recherche de nouveaux vendeurs pour un nouveau bureau des ventes établi à St-Hyacinthe.
Si vous avez déjà vendu :
* revêtement d'aluminium, * batteries de cuisine,
* ameublement domestique, * automobiles,
* matériaux de construction, * publicité, ou autres produits semblables, ou encore,
Si vous êtes présentement employés ou non,
ou si vous pouvez disposer de quelques heures par jour ou seulement de quelques jours par semaine, même dans votre propre localité ou région.
Vous êtes de ceux que nous recherchons et à qui nous offrons :
* Commissions et salaires plus élevés que la moyenne.
* Territoires de vente illimités.
* Clientèle et prospects fournis si nécessaire.
* Assurance-maladie et accidents.
* Bonis mensuel et annuel.
Communiquez par lettre, téléphone ou visite avec
PERMAMUR QUEBEC LIMITEE
429, MONDOR ST-HYACINTHE TEL. 773-9725
(70524)

CARRIERES ET PROFESSIONS

PRESSIER D'IMPRIMERIE
Sur presse "Chief", une couleur ou deux couleurs.
Bénéfices marginaux.
Prendre rendez-vous : Tél. 348-3831, St-Jean
(70468)
Tél. 658-5465, Montréal

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MARDI

17.30 Techno-flash *
18.00 Skippy le Kangourou *
18.30 Téléjournal
18.40 Nouvelles du sport
18.45 24 heures
19.00 Format 30
19.30 Cinéma du mardi "Confidences sur l'oreiller" *
21.00 Rue des Pignons *
21.30 Moi et l'autre *
22.00 Format 60
23.00 Le point
23.30 Nouvelles du sport
23.40 Ciné-club "Pierrot le fou"

MERCREDI

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Les Oraliens *
9.30 Histoires vraies
10.00 Télévision scolaire
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur surprise présente *
11.00 La Souris Verte
11.15 Cinéma "Drôles de bobines"
13.00 Cinéma "La nuit fantastique"
14.30 Oui ou non *
15.00 Femme d'aujourd'hui
16.00 Bobino *
16.30 Franfreluche *
17.00 Walt Disney présente *
18.00 Les 2 D
18.30 Téléjournal
18.40 Nouvelles du sport
18.45 24 heures
19.00 Format 30
19.30 La bohème
20.00 La soirée du hockey *
22.20 Prenez le volant
22.50 Politique provinciale
23.00 Le point
23.30 Nouvelles du sport
23.40 Les incorruptibles
00.40 Téléjournal

CBMT CANAL 6

MARDI

5.30 The Beverly Hillbillies
6.00 Nanny and the Professor (c)
6.31 Hourglass
7.30 The family (c)
8.00 The Red Skelton Show (c)
9.00 McQueen (c)
9.30 The bold ones (c)
10.30 Man at the center
11.00 CBC National News (c)
11.19 Viewpoint (c)
11.25 Night report and sports final (c)
11.42 One of a kind: "Would you believe" (c)
12.40 Final report and weather

MERCREDI

8.00 Test Pattern and music
8.30 Standby-Six (c)
9.00 Quebec School Telecasts
10.00 Quebec School Telecasts
10.30 Friendly Giant (c)
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.25 Double Exposure
11.55 CBC TV News
12.00 The Dick Van Dyke Show
12.30 Search for Tomorrow (c)
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns (c)
2.00 Strange Paradise (c)
2.30 Hazel
3.00 Take Thirty
3.30 The Edge of Night (c)
4.00 Galloping Gourmet (c)
4.30 The Banana Splits (c)
5.00 Skippy the Bush Kangaroo (c)
5.30 The Beverly Hillbillies
6.00 The Ghost and Mrs. Muir (c)
6.31 Hourglass
7.30 Debbie Reynolds Show (c)
8.00 Green Acres (c)
8.30 The Manipulators (c)
9.30 Glenn Gould - "The Well-tempered Listener" (c)
10.30 Comedy Crackers (c)
11.00 CBC National News (c)
11.19 Viewpoint (c)
11.25 Night report and Sports Final (c)
11.40 Ciné-Six (c) "The Long, Long Trailer"
1.00 Final report and weather

CHLT CANAL 7

MARDI

5.00 Route 66 (c)
6.00 Troisième édition
6.15 C'est mon opinion
6.20 Edition sportive
6.30 Avec André Guy (c)
7.00 Télé-Cinéma (c) "Epée dans l'ombre"
9.00 Rue des Pignons (c)
9.30 Moi et l'autre (c)
10.00 Format 60 (c)
11.00 Le Point et Météo
11.20 Dernière édition
11.40 Ciné-Club

MERCREDI

7.30 7 Aujourd'hui
9.00 Interdit aux hommes
10.00 Télévision scolaire
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise (c)
11.00 La Souris verte
11.15 Théâtre des petits (c)
11.30 La Famille Stone
12.00 Minirama (c)
12.30 Deuxième édition
12.45 C'est mon Opinion
12.50 Midi Sport
1.00 Cousins-cousines (c)
1.45 Les Oraliens (c)
2.00 Sur deux notes
2.30 Avec un grain de sel
3.00 Femme d'aujourd'hui (c)
4.00 Bobino (c)
4.30 Franfreluche (c)
5.00 Walt Disney (c)
6.00 Troisième édition
6.15 C'est mon Opinion
6.20 Edition sportive
6.30 Jinny (c)
7.00 La Soeur Volante (c)
7.30 Faites comme chez-vous (c)
8.00 La soirée du hockey (c)
10.20 Prenez le volant
10.50 Politique Provinciale
11.00 Le Point et Météo
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7 "Chevalier du Château Maudit"

CFTM CANAL 10

MARDI

5.00 Le 5 à 6 *
6.00 Studio 10 *
7.00 Le 10 vous informe *
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand *
7.30 Hawai 5-0 *
8.30 Cre Basile *
9.00 Le ranch "L" *
10.00 Cherchez le magot *
10.30 Le 10 vous informe *
11.00 En pantoufles "Manège tragique"
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

MERCREDI

7.15 Mire-Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 C'est parti *
8.45 36-24-36 *
9.00 Madame est servie *
10.00 Bonheur du jour *
10.30 Leçons de beauté *
10.45 Santé dans votre assiette *
11.00 Réponse à tout *
11.30 Furie
12.00 Les P'tits Bonshommes
12.10 Première édition
12.15 Ciné-mercredi * "La muraille d'or"
2.00 Ciné-mercredi "Tigre des mers" *
3.30 Madame s'amuse *
4.00 La cabane à Midas *
4.30 Banana Split *
5.00 Le 5 à 6 *
6.00 Studio 10 *
7.00 Le 10 vous informe *
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand *
7.30 Les Grandes Productions "Station 3 ultra secret" *
9.30 Réal Giguère illimité *
10.30 Le 10 vous informe *
11.00 En pantoufles "Vers l'abîme"
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

CFCF CANAL 12

MARDI

7.00 The Courtship of Eddie's father (c)
8.30 The mod squad (c)
8.30 The Johnny Cash Show (c)
9.30 Department S (c)
10.30 Our world (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.45 Pajama playhouse
1.30 University of the air
2.00 Montreal bulletin board

MERCREDI

8.00 Sign-on
8.30 University of the air
9.00 Ed Allen exercise club International (c)
9.30 Romper Room (c)
10.00 Magic Tom (c)
10.30 Hercules
11.00 Mike Douglas Show (c)
12.00 The Flintstones (c)
12.30 In Town (c)
1.00 John Manolesco (c)
1.30 Bewitched (c)
2.00 Magistrate's court (c)
2.30 Peyton Place (c)
3.00 People in conflict (c)
3.30 A doctor's diary (c)
4.00 Family theatre
5.30 Pierre Berton Show (c)
6.00 Pulse (c)
7.00 Gomer Pyle U.S.M.C. (c)
7.30 The Flying Nun (c)
8.00 NHL Hockey (c)
10.30 Sports Hot Seat (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.45 Pajama Playhouse "A Hatful of Rain"
1.30 University of the air
2.00 Montreal bulletin board

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Carnaval du 20 au 22 février, à St-Valérien

ST - VALERIEN (DNC)-- Le comité des Loisirs de St-Valérien organise un carnaval pour les 20, 21 et 22 février. Toutes les activités auront lieu à l'école St-Pierre.

Le programme comprend de nombreuses attractions comme un bonhomme carnaval, des clowns, des sketches, des prix de présence et des trophées pour les compétitions dans les sports suivants: courses à relais, marathon, hockey, ballon-balai et autres.

Vendredi, le 20 février, à 8 heures p.m., il y aura des tournois de ping pong et de quilles pour tout le monde; il est à noter que les inscriptions commenceront à 7 heures 30 p.m.

Samedi, le 21, à 1 heure 30 p.m. il y aura une course à relais, puis un marathon suivi d'un numéro de clown et d'une partie de ballon-balai. Dans la soirée, il y aura danse avec les musiciens "Les Etoiles maskoutaines."

Pendant la soirée, un groupe de jeune présentera des danses folkloriques; les trophées seront remis aux gagnants des compétitions sportives. On procédera également au tirage moitié-moitié et au tirage de nombreux prix de présence.

La journée de dimanche donnera lieu à une partie de ballon-balai entre les old timers et le club midget. Toute la population est invitée à prendre part aux différentes activités du carnaval.

LE SERVICE DE PREPARATION au mariage a dispensé, à Waterloo, une série de cours, destinée aux fiancés qui veulent se préparer à leur vie à deux. Pas moins de 30 couples les auront suivis régulièrement. Les conférenciers invités ont été l'abbé René Bousquet, organisateur des cours, M. et Mme Gaétan Lussier, l'abbé Joseph Poitevin, M. et Mme André Deschamps, l'abbé André Martel, le notaire Yvon Lemire, Dr Richard Dupont, Mme Paule Vermesch M. et Mme Larry Goyette, M. et Mme Denis Morissette. Sur la vignette nous apercevons, M. l'abbé Bousquet et M. et Mme Morissette, entourés des couples.

Acton Vale a maintenant son Centre de bénévolat

ACTON VALE-Le Centre de bénévolat d'Acton Vale est maintenant prêt à entrer en action, et les membres fondateurs viennent d'élire un conseil d'administration selon la constitution légale d'un tel organisme.

M. Antonio Landry a donc été élu président du conseil du Centre de bénévolat d'Acton Vale, M. Emile Beaudet en est le vice-président, M. Roland Bisaillon, deuxième vice-président, M. Raymond Samuel, le trésorier, Mme Laurette Lanouette, la secrétaire. Les directeurs sont Mme Armand Brouillette, Mme Jean - Paul Chicoine, M. Raymond Coutu, Mlle Aiméla Desmarais, Mme Ernest Gaumond et Mme Raoul Martin. La directrice générale est Soeur Marcelle Bertrand.

Par la suite, Mme Armand Brouillette et Mme Raoul Martel ont été désignées par les membres comme représentantes du Centre à la Fédération des Oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe pour l'année fiscale 1970. Le centre s'est d'ailleurs affilié à la Fédération, après avoir obtenu les lettres patentes de la Corporation.

Le Centre de bénévolat veut recruter et orienter les bénévoles qui seront prêts à donner gratuitement quelques heures de leur temps au service des autres.

Le but du centre est de planifier, d'organiser des services d'information, de renseignements de dépannage, d'entr'aide et de mise en communication, selon les besoins du milieu. Enfin, le bénévolat peut s'étendre à la famille, aux malades, aux enfants, en un mot à la société entière.

Le siège social du centre de bénévolat d'Acton Vale est situé au 1265 de la rue Du Marché, à Acton Vale.

Les membres-fondateurs du Centre, ceux qui ont constitué le comité provisoire sont: M. Raymond Coutu, Mme Armand Poulin, Mme Arthur Letarte, Mme Pierre Bond, M. Florent Cournoyer et M. Georges Deslandes, notaire; celui-ci était désigné pour rédiger et demander l'incorporation de l'organisme à Québec.

Toutes les personnes qui désirent obtenir des renseignements sur le centre de bénévolat d'Acton Vale pourront communiquer avec Soeur Marcelle Bertrand, à 1265 de la rue Du Marché, ou en téléphonant au numéro suivant: 546-7332. Les heures de bureau sont de 2 à 5 heures de l'après-midi, du lundi au vendredi. Les visites à domiciles se font de 9 a 12 heures, le matin, également du lundi au vendredi.

Campus de Granby

Des étudiants empruntent la voiture-patrouille des policiers de Roxton Pond

ROXTON POND (DNC) - - Quelques étudiants du Campus de Granby ont réussi un coup de maître au cours du récent carnaval que le Campus a organisé, en "empruntant sans permission" l'auto-patrouille de la Sûreté municipale de Roxton Pond, et sans que les policiers ne s'en aperçoivent tout de suite.

Les étudiants participaient alors au concours de la meilleure prise, dans les cadres du carnaval et ceux dont nous venons de parler, ont évidemment remporté le premier prix. Grâce à la bonne compréhension des autorités municipales de Roxton Pond, le tout s'est terminé dans un climat de bonne entente.

Par ailleurs, les étudiants du Campus ont été autrement intéressés par la municipalité de Roxton Pond, au cours de ce carnaval. Quelques-uns ont en effet visité l'église Baptiste de l'endroit et y ont pris, toujours pour rigoler, quatre haut-parleurs géants et une statue, pour les enregistrer ensuite au concours de la meilleure prise.

De plus, quelques autres étudiants ont emprunté un cheval appartenant à M. Laurent Beauchemin, à Roxton Pond. M. Beauchemin est incidemment le père de Mlle Denise Beauchemin, reine du carnaval des étudiants du Campus de Granby.

Cet été à Bromont

Une exposition canine et un festival de la chasse

BROMONT - - L'équipage du Rallye-Kébec, qui évolue dans la région de Granby depuis déjà quelque temps, est présentement à organiser une grande manifestation cynégétique à Bromont pour le mois de juin.

Il est prévu, lors de ce festival de la chasse à courre, diverses activités dont une messe dite de Saint-Hubert, solennellement en pleine forêt, ainsi qu'une reconstitution de chasse à courre, avec cérémonie traditionnelle de la Curée, et un défilé de l'Equipage.

Egalement aura lieu un concours-exposition de chiens, auquel tous les propriétaires de chiens de toutes races et de tous usages pourront participer, de nombreux prix devant être distribués aux gagnants. Des épreuves et démonstrations pour chiens d'arrêt, de berger, de garde, de police et autres s'y dérouleront.

Le comité d'organisation, lors de sa première réunion, a élu le docteur Marc LeMaître, de Knowlton, à la présidence du festival. Outre M. Pierre Poisson, maître d'équipage du Rallye-Kébec, M. Bernard Barbera, de Granby, et M. Gilles Ménard, de Bromont, seront également membres du comité.

Ce sera pour la région, un événement sans précédent puisque, outre le fait que rien du genre n'a jamais été réalisé, pour la première fois, et ce ne sera pas la dernière, les activités du Club de chasse seront ouvertes au grand public. Il est en effet attendu un très grand nombre de personnes.

Des précisions seront données dans un certain délai, mais déjà ceux qui désirent participer avec leur chien peuvent obtenir des renseignements sur les règlements du concours-exposition, en écrivant à case postale 64, Bromont.

Le carnaval fait une large place aux sports à Valcourt

VALCOURT - Les organisateurs du carnaval d'hiver qui a débuté le 13 février a Valcourt pour se poursuivre jusqu'au 22 ont fait une large place aux sports et certaines de ces activités sont des plus intéressantes.

Un tournoi de ballon balai a débuté hier et se poursuit aujourd'hui. Les parties sont disputées dans la toute nouvelle aréna de Valcourt. Les deux semi-finales pour équipes masculines seront disputées à 6 et 7 heures, ce soir. La finale des équipes féminines est prévue pour 8 heures et celle des équipes masculines pour 9 heures.

L'entrée est libre et on invite toutes les personnes intéressées à se rendre à l'aréna de Valcourt pour encourager les joueurs.

Mercredi, il y aura chasse au trésor en auto-neige à l'extérieur du Club Au Boute-en-train, à 6h.30 p.m. En soirée, plus précisément à 7h. 30, ce sera le bingo du carnaval à l'aréna de Valcourt.

La journée de jeudi sera marquée d'une randonnée en auto-neige à l'extérieur du club Au-Boute-en-train, à 1h.30 p.m. En soirée, à 7h.30, une partie de hockey opposera les Bombardiers de Valcourt à l'équipe des Industries Rockland de Kingsbury, à l'aréna.

La nature conservera tous ses droits au Mont-Hilaire

ST - HILAIRE-- Dans l'intérêt de la communauté québécoise et pour faire suite aux recommandations de la section québécoise du Programme Biologique International, l'Université McGill a fait connaître aujourd'hui une politique conçue de façon à ce que la propriété Gault sur le Mont St-Hilaire puisse demeurer une réserve naturelle.

Cette propriété, léguée à McGill par le brigadier A. Hamilton Gault en 1958, est située à 25 milles au sud-est de Montréal; elle s'étend sur 2,285 acres et renferme un lac naturel, le Lac Hertel, d'une étendue de 80 acres et d'une profondeur de 30 pieds. La propriété Gault s'est avérée précieuse: c'est en effet un magnifique laboratoire pratique de sciences naturelles; elle constitue également, pour le public, un lieu de loisirs et de récréation agréable.

Le Dr F.S. Howes, directeur du Conseil d'administration de la propriété a déclaré qu'afin de mettre en application cette politique, il faut diviser approximativement la propriété en deux parties.

La première: une réserve biologique, destinée à la recherche spécialisée et à des fins pédagogiques, pouvant être mise à la disposition de toute institution d'enseignement. La propriété Gault présente de grands avantages pour les spécialistes des sciences naturelles. On y compte 540 espèces de plantes, et certaines d'entre elles sont uniques; on y distingue six types principaux de forêts complexes, 125 espèces d'oiseaux et 27 espèces d'animaux.

La deuxième: une région que l'on développera pour en faire un "Sentier de la nature" et un centre de récréation. On a demandé à un groupe d'experts de la Société nationale Audubon d'Amérique de dresser un plan général de ce secteur. La mise en oeuvre de ce Centre de la nature requerra beaucoup de travail et d'argent et l'Université tentera de trouver les ressources nécessaires lorsque les plans seront terminés et autorisés.

Ce projet permettra aux citoyens de profiter de la beauté et de la tranquilité d'un milieu naturel paisible et permettra aussi une compréhension de base du fonctionnement de la nature.

Toutefois, ce projet est menacé par l'incursion aveugle d'éléments dangereux sur le plan écologique tels les véhicules motorisés dont l'utilisation sur la propriété doit être restreinte par l'Université.

Les moteurs à combustion interne tels les motocyclettes et les autos-neige font beaucoup de bruit et menacent la tranquilité des animaux, surtout pendant leur hibernation. Leurs gaz toxiques polluent l'air, leurs résidus de plomb, la végétation, et leurs résidus d'huile et d'essence, le milieu ambiant, détruisant ainsi l'équilibre délicat du système biologique complexe. La valeur de la propriété Gault en tant que réserve naturelle serait totalement annihilée et une autre partie du monde "libre" succomberait aux ravages de la pollution.

Cependant, le public désireux de pratiquer le ski ou la raquette et de profiter de l'air frais et des beautés de la nature sera toujours le bienvenu à la propriété Gault.

Décès de Mme G. Choinière

FARNHAM (DNC) - - Mme Georges Choinière, de Farnham, est décédée à l'âge de 74 ans. Les funérailles auront lieu à 3h. p.m., mercredi le 18 février, à Farnham.

Elle laisse dans le deuil neuf enfants et 40 petits-enfants.

Perspectives cette semaine

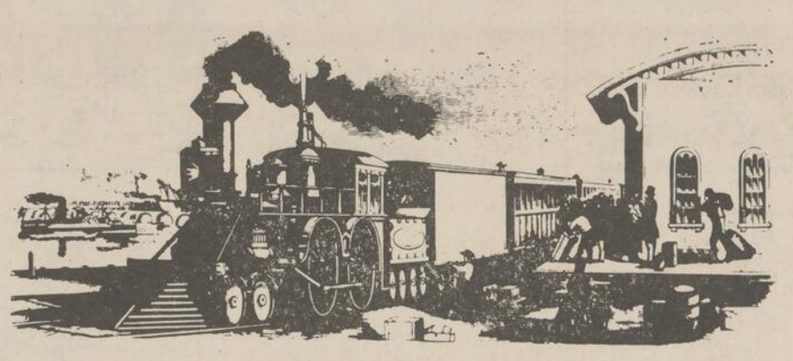

Le rail a-t-il un avenir?

Les chemins de fer ont un passé prestigieux et un avenir prometteur, mais un présent désastreux ... Au Canada, où la densité de population est très faible, le C.N. et le C.P. accumulent déficits sur déficits dans leurs services voyageurs et exigent l'abandon de plusieurs lignes; par contre, le service marchandises rapporte des profits. Le Canada devra-t-il attendre d'avoir cent millions d'habitants pour que ses chemins de fer soient rentables? Et les trains ultra-rapides sur coussins d'air, qui sont déjà à l'essai? Jacques Coulon fait le tour de la question, tant en Europe et aux Etats-Unis que chez nous.

Dans le même numéro de Perspectives:

Georges Pompidou: Jean-Paul Kauffmann trace un portrait du président de la France, successeur du Général de Gaulle;

La mémoire: est-elle transmissible? Charles Meunier nous parle d'expériences scientifiques étonnantes.

De plus: une paroisse nouveau genre dans un centre commercial; deux pages de modes sandales.

La Voix de l'Est

NÉCROLOGIE

MEUNIER (Pierre)

A Granby le 15 février 1970 à l'âge de 81 ans est décédé M. Pierre Meunier, époux de feu Florida Larivée demeurant à 99, rue St-Charles-Sud Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février. Le convoi funèbre partira des salons J.A. LeSieur Enrg., 255 Principale, Granby pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures a.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Les salons funéraires seront fermés de 5 à 7 heures p.m.

DION (Exorrer)

A Adamsville le 14 février à l'âge de 80 ans est décédé M. Exorrer Dion, époux de feue Adéla Beauregard demeurant à Adamsville. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée 170, Dufferin pour se rendre à l'église paroissiale d'Adamsville où le service sera célébré à 10h.30 a.m. Inhumation cimetière d'Adamsville.

ST - HILAIRE (Mme Georges)

A Granby le 15 février à l'âge de 59 ans et 8 mois est décédée Mme Georges St-Hilaire, née Bernadette Lamarche demeurant 14, rue Church, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 223, rue Principale, à Granby pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation cimetière de la rue Dufferin.

La dépouille sera exposée à compter de lundi, le 16, à 7 heures p.m. Les salons seront fermés entre 5 heures et 7 heures p.m.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
372-4498 — 372-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Remerciements

LEGARE - - M. le juge et Mme Bernard Légaré, M. & Mme Jean Thurston (Thérèse) désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Albéric R. Légaré soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Accident à Roxton Pond

ROXTON POND (DNC)-- La municipalité de Roxton Pond a été le théâtre d'un accident de circulation, qui s'est soldé par des dommages matériels estimés à quelque $500.

Le tout s'est produit sur la rue Principale, à Roxton Pond, alors qu'une automobile conduite par M. l'abbé Wilfrid Bérard, curé de la paroisse St-Alphonse de Granby, est entrée en collision avec une autre voiture, au volant de laquelle se trouvait M. Réal Gauthier, domicilié au 105, rue Principale, à Roxton Pond, dans le comté de Shefford.

Les deux conducteurs seuls occupants de leur véhicule respectif, s'en sont tirés indemnes, mais leurs véhicules ont subi des dommages matériels évalués à $350 et $150 chacun.

Ce sont les agents de la police municipale de Roxton Pond, qui ont fait les constatations usuelles lors de cet accident.

M. J. C. Matthews est décédé à l'âge de 76 ans

RICHMOND - M. J. Clifford Matthews, époux de Winona Lawrence, demeurant a Richmond, est décédé le 15 février, a l'âge de 76 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 février; le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée de Bromont, pour se rendre à l'église St-John's de Bromont, où le service sera célébré à 11 heures a.m. L'inhumation se fera au cimetière de Bromont.

La Caisse populaire de St-Césaire invite tous les sociétaires

ST - CESAIRE (DNC)-- L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse populaire de Saint-Césaire aura lieu à 8 h. p.m., mercredi le 18 février, à la salle de l'école St-Vincent, 1,401, rue St-Paul, à Saint-Césaire.

Il y aura alors présentation du rapport annuel et élections. Des prix de présence seront attribués.

Soulignons que la Caisse populaire de Saint-Césaire a terminé l'exercice financier 1969 avec un actif total de $2,255,-976.10, soit une augmentation de $299,341.14 comparativement à l'exercice précédent.

Originaire de Cowansville

Le Dr Winthrop, chef de la division de la lutte contre la pollution atmosphérique

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, et la Commission de la Fonction publique, ont annoncé la nomination du Dr. S.O. Winthrop comme chef de la nouvelle Division de lutte contre la pollution atmosphérique.

Une des premières responsabilités de la nouvelle division sera de mettre sur pied une organisation, dotée du matériel adéquat, chargée de l'amélioration de la qualité de l'air. Par l'intermédiaire de cette division le ministère va créer des relations plus étroites entre les ministères des gouvernements fédéral et provinciaux et rechercher la collaboration de l'industrie, des organismes de recherche et du public.

Le Dr Winthrop assumera ses nouvelles fonctions le 1er mars. Il est né à Cowansville (Québec) le 22 juin 1927. En 1948 il obtint un Baccalauréat en génie de l'université McGill puis l'année suivante une maîtrise en sciences (chimie organique) de l'Institut de technologie de Georgie. En 1952, l'université du Texas lui conférait un doctorat en chimie organique.

Avant sa nomination le Dr Winthrop a occupé divers emplois de direction dans l'industrie. Pendant dix ans il a travaillé aux laboratoires de recherche Ayerst et il a dirigé pendant cinq ans le laboratoire de recherches de Lever Brothers Ltd. Il est présentement conseiller scientifique à la Direction générale des sciences et de la technologie du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il a écrit de nombreux articles sur les différents sujets qu'il a étudiés au cours de sa carrière.

Le Dr Winthrop est marié et père de trois enfants.

Franc succès

COWANSVILLE (DNC) - - Le cercle Lacordaire de Cowansville a remporté un franc succès avec l'organisation d'une soirée canadienne, récemment. Les organisateurs remercient tous ceux qui, de près ou de loin, y ont collaboré.

Au cours de cette soirée, M. Dominique Martin, de Granby, a remporté la somme de $150, prix du tirage "moitié-moitié".

Centre de bénévolat

ACTON VALE - - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation sans capital-actions du nom de "Centre de Bénévolat d'Acton Vale".

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $100,000.

Le but est d'exploiter un centre de bénévolat.

Le siège social est à Acton Vale, comté de Bagot.

Collision à Valcourt

VALCOURT-- Une spectaculaire collision entre deux automobiles est survenue à Valcourt et a causé des dommages estimés à $1,350. L'accident s'est produit sur la route secondaire reliant la municipalité de Valcourt à la route No 39, à environ trois milles des limites de la municipalité.

Selon les informations recueillies, le tout s'est produit en fin d'après-midi, alors qu'une voiture conduite par M. Denis Verrier, 26 ans, domicilié sur la rue du Marché, à Roxton Falls, a percuté l'arrière d'une autre voiture qui ralentissait dans le but de s'immobiliser, et au volant de laquelle se trouvait M. Yvon Leduc, 24 ans, domicilié au Rang du Carré, à Upton, dans le comté de Bagot.

Les occupants des deux véhicules s'en sont tirés indemnes, mais les voitures ont subi des dommages de $1,000 et $350 respectivement.

C'est l'agent Pierre Boivin, du détachement de Granby de la Sûreté du Québec, qui a fait les constatations usuelles lors de cette collision.